Les trappeurs de l'île Banks : l'économie et l'écologie d'une communauté Esquimaude

Peter J. Usher
Ottawa: Bureau de recherches scientifiques sur le Nord, Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, 1973. 181 p.

Claims and Historical Research Centre : V.14

Les trappeurs de l'île Banks: Économie et écologie d'une communauté esquimaude

Volume III - La communauté

Par Peter J. Usher

NSRG 71-3

Bureau de recherches scientifiques sur le Nord: ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

E99
.E7
C35814
NSRG-71-3
Vol. 3
c. 1

E99.E7 C35814 NSRG-71-3
V.3

(CHRH
V.14)

LES TRAPPEURS DE L'ÎLE BANKS: ÉCONOMIE ET ÉCOLOGIE D'UNE COMMUNAUTÉ ESQUIMAUDE
TROISIÈME VOLUME—LA COMMUNAUTÉ

LIBRARY
INDIAN AND NORTHERN AFFAIRS
CANADA
07 NOV. 2011
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD
CANADA
BIBLIOTHÈQUE

par
PETER J. USHER

Les opinions contenues dans ce rapport sont celles de l'auteur et n'engagent en rien le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Pour obtenir des exemplaires de ce rapport, s'adresser au directeur du Bureau de recherches scientifiques sur le Nord, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, Ottawa.

Publié avec l'autorisation de
l'honorable Jean Chrétien, C.P., M.P.
Ministre des Affaires indiennes et
du Nord canadien.

Bureau de recherches scientifiques
sur le Nord, Ministère des Affaires
indiennes et du Nord canadien
Ottawa, mai 1973.

©Information Canada
Ottawa, 1971
N° de catalogue R72-6373/3F
Publication n° QS-1168-000-FF-A-1
du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Cette publication a été traduite par le Service de traduction du Secrétariat d'Etat. Ni l'auteur ni le Bureau de recherches scientifiques sur le Nord ne sont responsables des erreurs, des ambiguïtés ou des différences entre cette version et le texte original.

SOMMAIRE

Le piégeage des animaux à fourrure, principale source de revenu pour les indigènes du Canada septentrional pendant des générations, a connu un notable déclin au cours des dernières années. La communauté de Sachs Harbour, dans l'île Banks (T.N.-O.), est un cas exceptionnel puisque de quinze à vingt trappeurs y récoltent, chaque année, plusieurs milliers de peaux de renards arctiques.

La présente étude porte sur trois sujets: l'écologie culturelle de la colonisation de l'île Banks, une des régions de piégeage les plus reculées, la géographie économique du piégeage et de la chasse en cet endroit, ainsi que la situation actuelle et les perspectives d'avenir de la communauté de Sachs Harbour. Cette étude a pour objet d'examiner les fondements écologiques, économiques et sociaux du piégeage, de considérer le piégeage comme un moyen d'adaptation à des conditions historiques particulières, et de l'analyser en tant que système de production efficace.

Volume III

Les conditions actuelles et les perspectives d'avenir de la communauté de Sachs Harbour sont analysées dans le contexte des relations entre une grande agglomération et son arrière-pays (selon le modèle métrople-territoires éloignés.) Nous indiquons les caractéristiques sociales de la communauté vers le milieu de la période 1960-1970. Nous analysons et nous commentons la récente extension de l'administration et des services gouvernementaux à Sachs Harbour, ainsi que la polémique de 1970 sur la prospection pétrolière. Nous en concluons que les communautés qui, comme à Sachs Harbour, vivent du piégeage des animaux à fourrure, sont viables, des points de vue économique et écologique, mais que leur avenir est menacé par la récente évolution sociale et politique du Nord.

Nous recommandons enfin de moderniser et de rétablir l'industrie de la fourrure, de décentraliser le pouvoir de décision afin de favoriser l'autonomie et le droit de regard de la communauté sur les affaires locales, et d'interdire l'exploitation des ressources non renouvelables dans les zones autochtones de piégeage et de chasse, tant qu'on n'aura pas effectué les recherches et les consultations nécessaires.

PRÉFACE

La présente étude constitue le dernier de trois volumes consacrés à l'économie et à l'écologie des trappeurs de Sachs Harbour, communauté de l'île Banks (Territoires du Nord-Ouest). Cet ouvrage se fonde en grande partie sur une thèse de doctorat en géographie présentée à l'Université de la Colombie-Britannique (Usher, 1970a). Ce troisième volume présente cependant beaucoup de données nouvelles, et seuls les chapitres un et quatre sont issus de la thèse. Ces données se rapportent à l'activité récente du gouvernement, et en particulier à la polémique de 1970 au sujet de la prospection pétrolière. Elles sont fondées sur les recherches effectuées principalement au cours de brefs séjours à Sachs Harbour et à Inuvik en 1969, 1970 et 1971.

Le lecteur de ce volume, devrait avoir à l'esprit deux points, l'un concernant la méthode, et l'autre le contenu. Le théoricien des sciences sociales doit recourir à des méthodes scientifiques reconnues lorsqu'il recueille et analyse ses renseignements. Ses hypothèses doivent être vérifiables, et son argumentation logique. Il ne peut pas, d'autre part, repousser les autres explications possibles sans les avoir étudiées suffisamment. Pourtant cela ne signifie pas que son analyse est "objective" ou dénuée de jugement de valeur. D'ailleurs elle ne peut être vraiment objective, ni ne devrait l'être. Les sciences sociales ne sont finalement utiles que si elles résolvent des problèmes sociaux, et ceux-ci ne peuvent être définis et résolus qu'en fonction des valeurs individuelles et sociales.

Rares sont les théoriciens des sciences sociales qui, ayant été liés de près aux sujets de leur recherche, n'éprouvent pas à leur égard des sentiments très profonds. Le théoricien des sciences sociales a été un invité et, jusqu'à un certain point, il a dû être un membre de la communauté. S'il comprend que la communauté et son mode de vie sont appréciés par ses membres, et si lui-même apprécie ces choses, il se souciera naturellement de la continuité du bien-être de cette communauté. Cela n'enlève aucune valeur à ses conclusions, pourvu qu'il ait observé les règles scientifiques décrites précédemment. Puisque j'ai entretenu des liens avec la localité de Sachs Harbour pendant six ans, je n'ai pas rédigé un rapport neutre, absolument impartial. Je ne puis qu'exprimer l'espoir que mes sentiments ne m'ont pas poussé à rejeter ou à brouiller des données et des conclusions intéressantes.

Le second point se rapporte au sujet traité dans le présent volume. Les volumes précédents analysaient l'histoire, l'économie et l'écologie de la communauté de l'île Banks, dans le contexte de la région arctique occidentale du Canada. A l'occasion, toutefois, des sujets plus vastes ont été abordés, comme la situation d'ensemble de l'industrie de la fourrure. Et pourtant, la communauté actuelle de Sachs Harbour ne vit pas dans l'isolement, et ses perspectives d'avenir sont désormais régies principalement par les influences extérieures. La polémique de 1970 sur la prospection pétrolière ne s'explique pas uniquement par une analyse de la communauté même de l'île Banks. On doit aussi tenir compte de la nature des influences continentales, comme celles des bureaucraties du gouvernement et des grandes entreprises, et celles qui découlent de la conception qu'ont le gouvernement et le public du développement des régions septentrionales. Que ce soit à cause d'une interdiction volontaire ou d'une incapacité à évaluer la portée de certains actes, les rapports gouvernementaux de ce genre ne tiennent d'ordinaire pas compte de ces influences extérieures. Notre rapport ne se propose pas seulement de faire connaître les trappeurs de l'île Banks à l'administration, mais aussi d'expliquer l'administration aux habitants de l'île Banks, aux autres nordiques et, bien sûr, aux autres

Canadiens. La connaissance fait le pouvoir, et une diffusion inégale de l'une entraîne une distribution inégale de l'autre. Nous présentons ce rapport, et en particulier ses conclusions, dans l'espoir que le développement des régions septentrionales, quelle que soit la définition de ce concept vague, pourra un jour se réaliser selon les désirs de tous les intéressés.

Peter J. Usher

REMERCIEMENTS

Pour faire suite aux remerciements adressés à mes collaborateurs dans le premier volume, j'aimerais exprimer ma reconnaissance aux personnes suivantes qui ont bien voulu me faire part de leur analyse critique de l'ensemble ou d'une partie de ce volume au fur et à mesure de sa rédaction: Messieurs Arnold Cragg, Keith Crowe, Jake Hendricks, Moose Kerr, Nick Novakowski, George Parsons, Graham Rowley, Donat Savoie, Walter Slipchenko, George Thompson, Mesdames Marg Dahl, Nathalie Stoddard, et Jean Usher. La recherche et la réflexion sont immanquablement le fruit d'efforts collectifs, ce qui ajoute d'autant à leur valeur.

Peter J. Usher

TABLE DES MATIÈRES POUR LES TROIS VOLUMES

VOLUME I—HISTORIQUE

INTRODUCTION

Chapitre premier—Évaluation économique et sociale du piégeage dans le monde moderne

Chapitre 2 —La pelleterie dans l'Ouest de l'Arctique: événements antérieurs à la colonisation de l'île Banks

Chapitre 3 —Colonisation de l'île Banks: 1928-1967

VOLUME II—ÉCONOMIE ET ÉCOLOGIE

Chapitre premier—Le piégeage du renard
Chapitre 2 —La chasse et le cycle annuel d'activité
Chapitre 3 —Mises de fonds, revenus et dépenses

VOLUME III—LA COMMUNAUTÉ

Chapitre premier—Sachs Harbour: 1965-67
Chapitre 2 —La domination accrue de l'Etat
Chapitre 3 —Pétrole et piégeage
Chapitre 4 —Conclusions et recommandations

VOLUME III

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE v

REMERCIEMENTS vii

CHAPITRE PREMIER—SACHS HARBOUR: 1965-1967 1

Le village 1
Les organismes extérieurs 3
La population 5
L'instruction 10
Conséquences futures de l'instruction 10
Aspects sociologiques de la communauté 12
L'apogée d'un mode de vie 15

CHAPITRE 2—LA DOMINATION ACCRUE DE L'ÉTAT 18

Métropole et territoires éloignés: considérations générales 18
Les territoires ignorés 22
Sondage économique sur la région de l'île Banks 22
La conférence de Sachs Harbour 23
Sachs Harbour constitué en village 24
L'école 25
Le logement et les services publics 25
L'affaiblissement du pouvoir local 31
Le gouvernement selon les habitants de l'île Banks 32

CHAPITRE 3—PÉTROLE ET PIÉGEAGE 35

Les objectifs du gouvernement 35
Prospection pétrolière dans l'île Banks 38
Le conflit 39
La crise 45
Les points en litige 47
L'accord 50
Le territoire et la faune 50
Le contrôle par inspection 52
Indemnités 54
Recherche 54
La position des trappeurs de l'île Banks 55
La position des sociétés pétrolières 57
La position du gouvernement 57
Le rôle du public 63

CHAPITRE 4—CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS 65

La base écologique du piégeage 65
La base économique du piégeage 68
La base sociale et culturelle du piégeage 70
Recommandations 72

ANNEXE A—DOCUMENTS 79
BIBLIOGRAPHIE 87

LISTE DES TABLEAUX

Tableau — Page

1.1 Origine ethnique, lieu de naissance et lieu d'origine des habitants de Sachs Harbour ne vivant que du piégeage en 1966-1967 6

LISTE DES FIGURES

Figure — Page

1.1 Plan de Sachs Harbour. T.N.-O. 2

1.2 Pyramide d'âge de la population selon le sexe et le lieu de naissance, 1er janvier 1967 8

3.1 Superficie cumulative visée par les permis de prospection accordés aux sociétés pétrolières—Ile Banks 1960-1969 40

4.1 Utilisation maximum généralisée du territoire de l'île Banks 67

CHAPITRE PREMIER

SACHS HARBOUR: 1965-1967*

Qu'il en soit à sa première ou à sa dixième visite, l'arrivée à Sachs Harbour est toujours émouvante pour un étanger. Presque tous les avions atterrissent maintenant sur la piste de gravier située sur la crête surplombant le village bien que, récemment encore, ils se posaient sur les eaux, gelées ou non, du port. En hiver, quand l'avion s'arrête, on aperçoit, dans le crépuscule et la poudrerie, au bord de la piste, une douzaine d'attelages de chiens. Aucune intempérie n'empêche les gens de venir à la piste d'atterrissage, car l'arrivée d'un avion, surtout en hiver, est un événement important. Le courrier arrive alors, ainsi que des colis envoyés par des parents d'Inuvik ou de Tuktoyaktuk. Il se peut qu'il faille prendre livraison de commandes spéciales: une boîte de pièges, une bouteille de whisky peut-être, ou un nouveau poste de radio. Les trappeurs apportent aussi à l'avion des balles de fourrure car sur cette ligne, la cargaison emportée vers le sud a souvent plus de valeur que celle qui arrive.

L'été, quand on revient de la piste d'atterissage en descendant la colline, on remarque la mince couche de mousse et de lichen n'arrive pas à masquer la terre d'un brun pâle. Des stries se sont formées à flanc de colline, donnant l'impression que la terre se jette doucement dans la mer. La route reliant le village à la piste d'atterrissage et à la station météorologique est la seule de l'île. Le village même n'a pas de rues.

Le village

Du haut d'un monticule se trouvant à flanc de colline, on découvre le village[1] dans son ensemble. Une vingtaine de bâtiments sont alignés le long du rivage, sur un peu moins d'un mille. À première vue, cette disposition peut sembler peu appropriée à un endroit aussi rude, aussi isolé et si peu protégé, mais chaque famille a besoin d'espace riverain et d'espace social. La plupart des constructions sont de petites maisons de bois, chacune ayant, à proximité, une ou deux tentes, quelques barils d'huile, un attelage de chiens solidement attachés et, à l'occasion, du bois de construction ou des bâches inutilisés et dispersés un peu partout, ainsi que quelques vêtements mis à sécher sur une corde. À partir de 1967, on remarquait également deux ensembles de bâtiments plus importants: les quartiers de la Gendarmerie royale du Canada, au bout de la route, et la mission catholique au pied de l'escarpement. Enfin, au-delà de la piste d'atterrissage, assez loin du village, se dressent les bâtiments, orange et blanc, de la station météorologique.

Les maisons indigènes sont faites de pans de bois et de contreplaqué. Malgré leurs petites dimensions, elles sont bien isolées, solidement construites et dotées de grands porches extérieurs. La plupart des hommes possèdent quelque expérience en menuiserie et ils s'enorgueillissent des bâtiments qu'ils ont conçus et réalisés eux-mêmes. Le mazout est le combustible le plus répandu car toutes les maisons sont pourvues de fourneaux à huile et de chaufferettes.

---

*Le présent chapitre cherche à décrire les conditions de vie à Sachs Harbour vers le milieu de la décennie 1960-1970. Il a été rédigé en référence à cette période et aux problèmes et perspectives du moment. Les observations d'ordre général sont encore valables et sont présentées au présent.

[1]Le village a été décrit de façon plus détaillée dans un rapport antérieur (Usher, 1966).

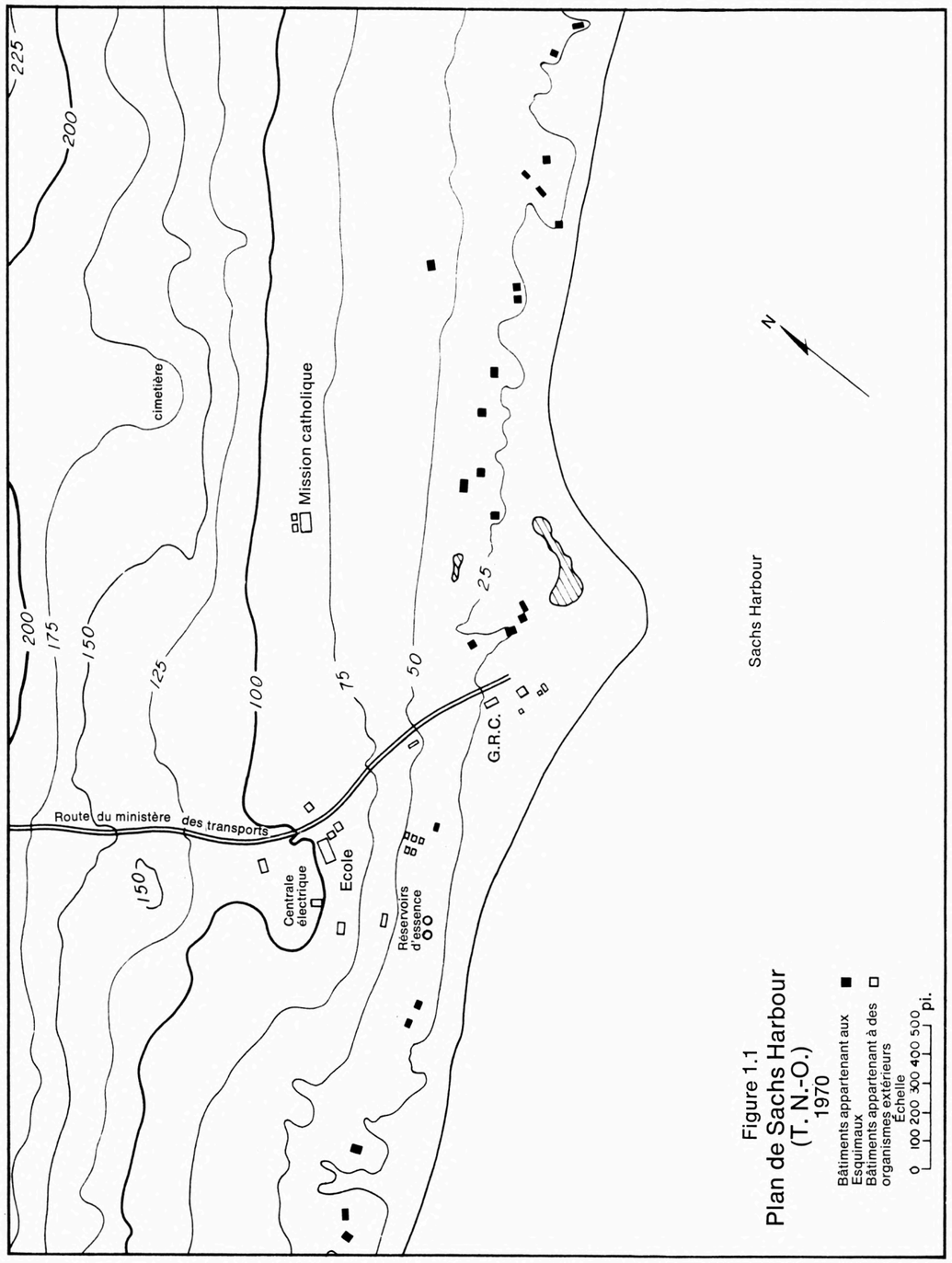

Figure 1.1
Plan de Sachs Harbour
(T. N.-O.)
1970

L'intérieur des maisons comporte une pièce principale, sur le devant, et une ou deux chambres à coucher. En plus du fourneau à huile, la salle de séjour renferme un "ensemble chromé" de table et de chaises de cuisine, un divan, des armoires de cuisine préfabriquées et un plan de travail recouvert de Formica et pourvu d'un évier, le tout commandé d'après catalogue à un comptoir postal de l'extérieur. Une photo ou deux, une image ou une inscription pieuse ornent parfois les murs. La plupart des salles de séjour sont étonnamment propres et bien ordonnées, même si c'est là que les enfants jouent, que les hommes réparent les moteurs et autres appareils, dépouillent les renards, mettent à sécher et enfarinent les peaux, et que les femmes font la cuisine, la couture et la lessive. En outre, il y a d'ordinaire du thé sur le réchaud et du pain sans levain sur la table, car pratiquement toute l'activité "mondaine" du village se déroule dans ces salles.

Sachs Harbour ne disposait d'aucun système d'adduction d'eau, d'enlèvement des déchets ou de traitement des eaux-vannes en 1967. L'eau provenait de la glace d'un lac, de la rivière ou de la neige, selon la saison. Les déchets étaient incinérés ou jetés dans le port.

L'électricité n'était pas destinée à l'usage général à Sachs Harbour, et les autochtones devaient s'en remettre aux lampes à naphte sous pression pour s'éclairer, et aux piles sèches pour faire fonctionner leurs petits appareils électriques.

Durant l'été, la viande est, encore de nos jours, conservée dans de grandes caves frigorifiques qui peuvent être facilement creusées puisque les terrains de recouvrement sont épais, sablonneux et pratiquement sans pierres, et que les glaces de fond se présentent principalement sous la forme de coins. On compte huit caves frigorifiques, appartenant à des autochtones, d'une capacité de 1500 pieds cubes. Ces caves sont d'ordinaire partagées par deux voisins, bien qu'il y ait, à l'est du village, une vaste cave à usage collectif. Il existe maintenant des voies de communication avec le continent, par air, par mer et par radio. Un navire ravitailleur passe par Sachs Harbour au moins une fois l'an, et l'avion assure des liaisons hebdomadaires ou bi-hebdomadaires avec Inuvik. La station météorologique dispose d'un bureau de poste, et on trouve au village un système de communication commerciale par radiotéléphone avec Inuvik, ce qui permet de rejoindre la partie continentale du Canada tant par télégraphe que par téléphone.

Les organismes extérieurs

En 1967, on comptait à Sachs Harbour trois organismes non autochtones: une station météorologique du ministère des Transports, un détachement de la Gendarmerie royale du Canada et une mission catholique. Cela causa la venue, à titre temporaire, de dix étrangers tous hommes célibataires.

Sept d'entre eux travaillaient à la station météorologique qui assure également les communications par ondes radio-électriques avec le reste de la région ainsi que l'entretien de la piste d'atterrissage du village. L'influence de la station sur la localité a été limitée d'abord du fait de son éloignement du village, et aussi parce que ses fonctions sont d'ordre national plutôt que local. La station a contribué à la vie communautaire en cédant, à l'occasion, un local de cinéma et de réunion, et en améliorant la liaison aérienne avec le continent. Cependant, le personnel de la station ne se mêle que très peu, ou pas du tout, à la vie quotidienne de la communauté, que ce soit pendant ou après les heures de travail.

Avant 1968, les deux agents de la G.R.C. exerçaient un grand nombre de fonctions en plus du maintien de l'ordre dans l'île (car, en fait, les crimes et les délits sont extrêmement rares), fonctions reliées essentiellement à la santé et au bien-être de la communauté, le village étant, en effet, dépourvu de médecin, d'infirmière et d'agent d'administration.

Bien que la plupart des gens de Sachs Harbour soient anglicans, la seule mission qui y fut établie le fut par la congrégation des Oblats en 1962. En 1965, on vit la construction d'un grand édifice destiné à abriter l'église, le presbytère ainsi qu'une salle de réunion et de récréation. Le missionnaire, qui vit dans le Nord depuis fort longtemps, est absent plusieurs mois par an, et, pendant ce temps, la mission est fermée.

Dans l'ensemble, les rapports entre Blancs et Esquimaux sont amicaux. À plusieurs points de vue, les Esquimaux dépendent beaucoup de l'existence de la communauté blanche de Sachs Harbour, car celle-ci, en plus de ses fonctions officielles, fournit les moyens de se recréer et de se divertir. Cette dépendance se manifeste davantage à l'égard des emplois et des institutions que des personnes mêmes. La plupart des Blancs ne sont là que pour un an ou deux, et, aux yeux des Esquimaux, qu'ils aillent ou viennent, qu'ils soient sympathiques ou non, les emplois qu'ils occupent resteront, et leurs fonctions seront assumées par d'autres. Aucun Blanc n'a passé plus de cinq ans à Sachs Harbour et, sur ce point, le village diffère de la plupart des autres localités du Nord, où, après une longue période de résidence, un missionnaire ou un marchand peut exercer une influence personnelle importante et une certaine autorité sur les affaires locales.

Même si, en 1967, Sachs Harbour n'était plus un simple campement peu fréquenté et temporaire, le caractère de la vie communautaire différait beaucoup de celui de la plupart des autres agglomérations du Nord. Cela ne provenait pas uniquement de l'aisance économique, dont nous avons déjà traité. L'absence presque totale d'étrangers au sein de la communauté a joué un rôle tout aussi important. Les habitants de l'île Banks étaient évidemment liés de façon inextricable au monde extérieur, mais le point de rencontre se trouvait à Inuvik ou à Edmonton, plutôt qu'à Sachs Harbour même; les échanges se faisaient au moyen de télégrammes, de lettres et, de temps à autre, de visites à but bien défini vers le continent ou vers l'île, plutôt qu'au moyen de contacts personnels et continus, englobant tous les aspects de la vie insulaire.

La plupart des autres agglomérations nordiques comptaient déjà une communauté blanche peu nombreuse mais influente, composée d'instituteurs, d'infirmières, d'agents d'administration, de policiers, de marchands, de missionnaires et d'ouvriers de passage. Quelques-uns seulement de ces agents extérieurs, porteurs des nouvelles politiques sociales et économiques du gouvernement, se trouvaient à Sachs Harbour. Signalons enfin l'absence de femmes et d'enfants blancs; leur présence, dans d'autres régions, a contribué à accroître la solidarité de la communauté blanche dans le but de "donner le bon exemple" aux autochtones, et à élargir le fossé séparant, sur le plan social, les deux communautés, afin que ce changement social ne soit pas "corrompu" par un indésirable courant opposé.

Bref, Sachs Harbour ne présentait pas les caractéristiques, si communes dans le Nord, d'une communauté mixte dominée par les étrangers, semblable à celles qu'ont décrites Kew (1962), Vallee (1962), et, plus récemment, Smith (1971). Tant l'aspect extérieur du village que son mode de vie étaient d'inspiration autochtone. Aucun organisme extérieur n'avait encore élaboré de grand projet pour le village, et le fonctionnarisme local n'avait pas encore influencé le mode de vie des habitants ni fait miroiter un avenir meilleur. L'étranger ne trouvait pas de confortables demeures de la Couronne dans lesquelles il pouvait fuir la réalité quotidienne de l'île Banks. Pour vivre là, il fallait s'adapter aux conditions et au mode de vie des insulaires.

La population

La population esquimaude de Sachs Harbour, le 1er janvier 1967, s'élevait à 73 personnes, soit 16 familles et 5 hommes célibataires. Douze de ces familles et trois hommes célibataires tiraient leur revenu uniquement du piégeage. Le tableau 1.1 indique l'origine de ces trappeurs et la période pendant laquelle ils ont résidé dans l'île (la source et la portée de ces renseignements on été commentées au chapitre 3 du volume I.)

Les autres chefs de famille ou habitants du village, qui ne tiraient du piégeage qu'une partie de leur revenu, étaient: deux hommes, excellents trappeurs auparavant, qui travaillaient à temps plein, l'un pour le ministère des Transports et l'autre pour la G.R.C., deux veufs, chef de famille, originaires de l'île Victoria, un adolescent vivant provisoirement chez lui et un homme de l'Arctique central en liberté conditionnelle à Sachs Harbour. De plus, 28 enfants issus de 11 familles suivaient des cours dans des pensionnats d'Inuvik ou d'ailleurs. Ces enfants ne revenaient à la maison qu'au cours des mois de juillet et d'août. La population résidante était donc de 101 personnes. Sept adolescents dont les parents sont de Sachs Harbour avaient élu domicile ailleurs et ne sont donc pas inclus dans la population résidante.

Toute analyse démographique dans le cas présent doit être abordée avec prudence. Il s'agit tout d'abord d'un groupe très restreint pour lequel le calcul de statistiques et des paramètres habituels serait présomptueux, sinon trompeur. La composition du groupe est sans cesse modifiée par la migration, par le fait que des membres de familles de Sachs Harbour sont installés ailleurs, par les adoptions, et par la présence temporaire d'hommes mariés qui ont laissé leur famille sur le continent. Il ne s'agit donc pas d'une "population fermée" au sens démographique du terme. La population de l'île Banks est issue de deux groupes importants: les groupes provenant des districts d'enregistrement[1] W3 (Esquimaux du delta et de Tuktoyaktuk) et W2 (Esquimaux de l'Ouest du golfe du Couronnement), groupes qui correspondent à peu près à la définition de "population fermée". On peut, sans grand risque, considérer les insulaires de Banks comme un échantillon de ces grands groupes en leur attibuant des caractéristiques démographiques similaires. De façon très générale, ces groupes présentent des taux de natalité, de mortalité et de mortalité infantile supérieurs à la moyenne. Le taux de natalité a probablement toujours été élevé, tandis que le taux de mortalité, et plus particulièrement le taux de mortalité infantile, qui étaient auparavant élevés, ont commencé à diminuer rapidement il y a au moins dix ans dans la région occidentale, et plus récemment dans la région de Coppermine. Des taux de fécondité très élevés sont caractéristiques des structures internes de ces groupes, et l'âge médian est fréquemment inférieur à 15 ans. Cela ne semble pas être un fait nouveau, puisque de tels taux se sont maintenus depuis plus d'une décennie, et peut-être depuis une quarantaine d'années.

[1]L'Arctique canadien a été divisé en plusieurs districts sanitaires et d'enregistrement, dans lesquels tous les Esquimaux ont reçu des numéros d'immatriculation pour faciliter le travail administratif.Les statistiques sanitaires ainsi que les statistiques démographiques sont établies par district.

TABLEAU 1.1

Origine ethnique, lieu de naissance et lieu d'origine des habitants de Sachs Harbour ne vivant que du piégeage en 1966-1967

a) Origine ethnique

Esquimaux de l'Alaska	6
Esquimaux du Mackenzie	1
Métis[a]	4
Esquimaux du Cuivre	4
Total	15

[a]Surtout les descendants de l'union d'un pêcheur de baleines américain et d'une Esquimaude du Mackenzie ou d'une Esquimaude de l'Alaska ayant immigré.

b) Lieu de naissance

Delta du Mackenzie	6
Herschel-Tuktoyaktuk	0
District des îles Baillie	3
Île Victoria	4
Île Banks	2
Total	15

c) Région de résidence avant l'émigration vers l'île Banks.

Région	Nombre de trappeurs	Nombre total d'années de résidence dans l'île Banks	Durée moyenne de résidence dans l'île Banks (en années)
Delta du Mackenzie	6	59	9.8
Herschel—Tuktoyaktuk	1	7	7.0
District des îles Baillie	2	38	19.0
Île Victoria	3	33	11.0
Île Banks[b]	3	24	8.0
Total	15	161	10.7

[b]Il s'agit des personnes élevées dans l'île Banks avant de devenir des trappeurs indépendants.

d) Période d'émigration vers l'île Banks

1928-1936	1
1937-1941	2
1942-1948	2
1951-1955	1
1955-1961	6
1961-1967	3
Total	15

Source: enquêtes sur les lieux

La situation démographique de Sachs Harbour est essentiellement une illustration de cette situation générale. De 1964 à 1966, il y eut 15 naissances et un décès. Les taux de fécondité ont été de l'ordre de 1000/1000 depuis 1955, ainsi que pour 1941, seule autre année pour laquelle on dispose de renseignements. Il faut souligner, encore une fois, qu'il ne s'agit pas d'une "population fermée", et que de telles statistiques ne doivent pas être prises à la lettre. Pourtant, aucune marge de compensation ne pourrait infirmer l'indication d'un taux de fécondité et d'un taux d'accroissement naturel exceptionnellement élevés.

La figure 1.2 présente la structure par âge et par sexe de la population. Certains groupes d'âges prédominent, surtout chez les hommes. Cinq hommes ont entre 50 et 64 ans; leurs femmes sont, dans l'ensemble, beaucoup plus jeunes. Ce sont les enfants de ces chefs de famille plus âgés qui constituent la majorité du groupe d'âge 15-24. Cinq autres hommes ont un peu plus de trente ans, et leurs femmes sont sensiblement du même âge. Bien sûr, le grand nombre d'enfants de moins de 10 ans est exceptionnel: 45 des 101 habitants du village. Pratiquement tous les couples, qu'ils aient un peu plus de vingt ans ou qu'ils approchent de la soixantaine, ont des enfants classés dans ce groupe d'âge.

On ne peut cependant conclure qu'une "explosion démographique" est imminente. En faite, la population de Sachs Harbour s'est maintenue, au cours des dernières années, à environ 100 personnes (avec les écoliers), tandis que le nombre de trappeurs a été, de façon constante, légèrement inférieur à 20. Ces chiffres semblent se rapprocher du niveau optimal du point de vue de l'exploitation des ressources de l'île, et ils ne devraient donc pas s'accroître de façon sensible[1]. En dépit du grand nombre d'enfants, il est permis de supposer que, dans 20 ans, le nombre de trappeurs de l'île Banks n'aura pas augmenté, et qu'il aura peut-être diminué. Plusieurs mécanismes ont un effet régulateur sur le nombre d'adultes de la communauté, et plus particulièrement le nombre de trappeurs.

Quoique le taux d'accroissement naturel soit très élevé, la proportion d'adolescents se destinant au piégeage a été faible pendant des années. Cette proportion devrait encore diminuer à cause de la plus longue scolarité et des nouvelles influences sociales et économiques exercées sur l'ensemble de la région. Nous étudierons ces raisons de façon plus détaillée dans une section subséquente.

L'immigration a été pratiquement nulle depuis le début de la période 1960-1970. A cette époque, alors que le continent apprenait que les récoltes de fourrures étaient bonnes et les prix élevés, tandis que la construction de la ligne DEW tirait à sa fin, quelques trappeurs de Sachs Harbour ont craint une immigration massive qui aurait entraîné une exploitation excessive et la ruine des ressources de l'île. Cette crainte a abouti à la création de l'Association des trappeurs de l'île Banks, en 1963, et à la désignation de l'île comme région de piégeage privé, où l'association détenait les droits exclusifs, en vertu des dispositions du décret concernant le gibier des Territoires du Nord-Ouest. Personne ne peut chasser au piège dans cette région sans l'accord formel de la majorité des membres de l'association. Les membres qui n'exercent pas leur droit de piégeage dans la région pendant plus d'un an doivent adresser une demande à l'association pour retrouver leurs privilèges.

[1]Les preuves de ce que nous avançons ont été présentées et commentées dans les deux volumes précédents ainsi que dans le dernier chapitre du présent ouvrage.

FIGURE 1.2

PYRAMIDE D'ÂGE DE LA POPULATION DE SACHS HARBOUR, SELON LE SEXE ET LE LIEU DE NAISSANCE, 1er janvier 1967

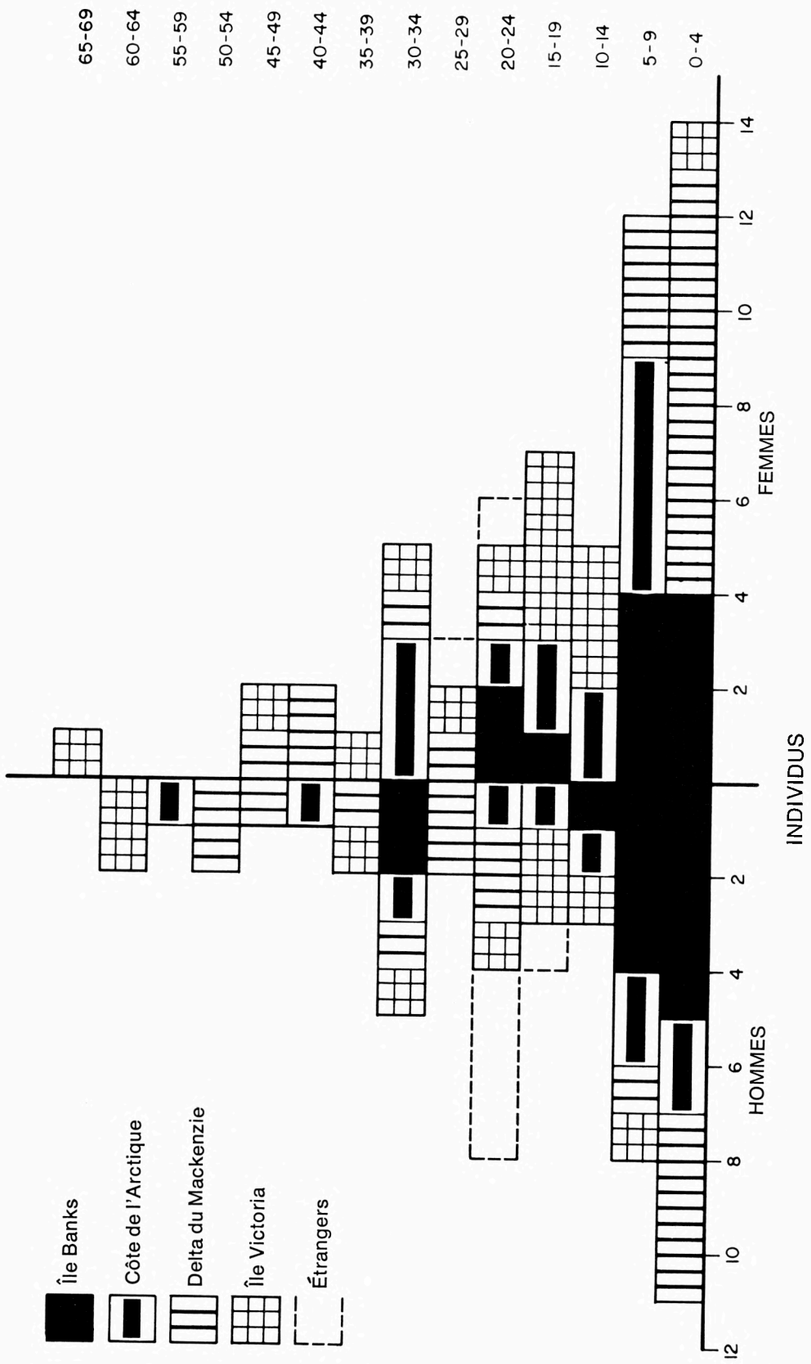

Au cours des quatre premières années, l'Association n'a reçu de l'extérieur que trois demandes officielles de participation. Deux d'entre elles ont été refusées, et l'autre a été agréée, mais le bénéficiaire a décidé de ne pas y donner suite. La simple existence de l'Association et de ses formalités ont, somme toute, découragé les postulants éventuels. Dans la communauté, les avis sont partagés sur ces restrictions touchant les ressources de l'île. Certains sont convaincus qu'ils doivent assurer la protection et la conservation du gibier afin que leurs enfants puissent aussi vivre convenablement du piégeage et de la chasse. D'autres estiment qu'il faut partager ces richesses, et qu'il n'est pas juste d'en priver leurs parents du continent. Jusqu'ici, la majorité a adopté le premier point de vue.

La création de la région privée de piégeage a sans aucun doute apporté des profits immédiats aux habitants de l'île en écartant la menace de surpopulation. Elle leur permet également de conserver à leur communauté le caractère et l'intégrité qu'ils désirent. De nombreuses personnes désirent, par exemple, former une communauté à caractère permanent et harmonieux et n'aimeraient pas voir un grand nombre de jeunes trappeurs célibataires envahir le pays pendant les hivers giboyeux et en "miner" les ressources. Cependant, si la menace du souspeuplement remplace celle de la surpopulation, et le cas peut fort bien se présenter dans quelques années, les trappeurs de l'île Banks devront modifier leur politique actuelle de restrictions et tenter d'attirer du sang neuf dans l'île.

Le mariage représente aussi un problème si l'on veut conserver le niveau actuel de peuplement. À cause du choix limité offert par une population si restreinte, les conjoints proviennent souvent d'autres localités. En général, un jeune homme épousera une fille de Tuktoyaktuk ou de Holman et la ramènera à Sachs Harbour, tandis que les filles épouseront des jeunes gens de ces autres endroits et quitteront Sachs Harbour. Jusqu'à présent, ces échanges ont été à peu près égaux. Or la vie à Sachs Harbour est dure pour une femme. Même quelques vieux trappeurs reconnaissent que leurs femmes se sont difficilement adaptées à cette vie austère et isolée. À cause de l'évolution des attitudes sociales sur le continent, peu de filles accepteraient, de nos jours, d'épouser un trappeur de Sachs Harbour, quelle que soit sa richesse. Les filles de l'île Banks, scolarisées à Inuvik, désirent plus que jamais épouser un homme vivant ailleurs qu'à Sachs Harbour. Ervin a remarqué que les filles du delta ont tendance à refuser d'épouser des garçons du delta (1968: 10-11).

Il y aura finalement une tendance au vieillissement pour l'ensemble de la population. Les vieillards sont peu nombreux dans la communauté, présentement, mais, dans dix ans, plusieurs des trappeurs actuels auront cessé toute activité. Par le passé, lorsque l'île Banks n'était qu'un lieu d'hivernage, les gens restaient tout simplement sur le continent lorsqu'ils devenaient trop vieux pour piéger. Désormais Sachs Harbour est le foyer de ces gens, et rien ne certifie qu'ils retourneront sur le continent. Il est probable, par conséquent, que la proportion de familles entièrement auto-suffisantes ira en diminuant, au fur et à mesure que les trappeurs plus âgés cesseront de travailler. Cette situation provoquera certainement une augmentation des paiements de transfert dans la communauté, puisque très peu de familles possèdent quelques épargnes, en dépit de leur aisance actuelle, et puisque la plupart d'entre elles ne pourraient subvenir à leurs besoins pendant une période d'une durée indéfinie sans recourir au piégeage.

L'instruction

Le taux de scolarisation est plus élevé à Sachs Harbour que dans les autres agglomérations de l'Arctique occidental, tant chez les adultes que chez les enfants d'âge scolaire. En 1967, environ la moitié de la population adulte (17 ans et plus), était allée à l'école. Parmi ceux qui ont dépassé l'âge de scolarité obligatoire il y a dix ans ou plus, soit avant l'ouverture du pensionnat d'Inuvik, aucun n'a poursuivi des études après la sixième année. Le tiers des hommes et la moitié des femmes de ce groupe sont allés à l'école (d'ordinaire, à l'école des missions d'Aklavik, de Shingle Point ou de Hay River), mais n'ont persévéré que jusqu'en troisième ou quatrième année. Si l'on fait exception des Esquimaux du Cuivre, la différence de scolarisation entre les hommes et les femmes est encore plus importante. Cette situation était caractéristique de l'Arctique occidental par le passé; c'était alors les jeunes filles qui fréquentaient l'école. Parmi les gens de cette génération, ce sont les femmes qui savent lire et écrire et se chargent du courrier et des affaires courantes. La plupart des hommes de Sachs Harbour ne savent lire ou écrire ni en anglais, ni en langue esquimaude.

Quelques-uns des jeunes trappeurs scolarisés à Inuvik ont atteint des classes plus avancées, et ont même poursuivi leurs études à l'école secondaire, sans les terminer toutefois. De façon générale, ces jeunes trappeurs se livrent beaucoup moins au piégeage que les trappeurs âgés de plus de trente ans, et ils ont tendance à tirer leur revenu, selon les saisons, tantôt du piégeage dans l'île, tantôt d'un emploi rémunéré sur le continent.

De nombreux parents de Sachs Harbour ont le sentiment que leur instruction est insuffisante, et ils souhaitent que leurs enfants fassent des études plus poussées. Ils estiment que l'instruction offre à leurs enfants davantage de débouchés dans la vie, et qu'ils en profiteront même s'ils décident de vivre du piégeage dans l'île. La fréquentation scolaire est, par conséquent, très élevée chez les plus jeunes, et le taux de réussite et de persévérance est excellent. L'absence d'école à Sachs Harbour a forcé ces jeunes à fréquenter le pensionnat d'Inuvik. Plusieurs insulaires, à peine âgés de plus de vingt ans, ont très bien réussi à l'école, puis ont fréquenté l'université ou obtenu des emplois réguliers ailleurs. Ces personnes ne font plus partie de la communauté et ne reviendront probablement jamais de façon définitive.

Conséquences futures de l'instruction

Nous avons déjà mentionné qu'en dépit du taux élevé d'accroissement de la population de Sachs, le nombre de ceux qui se destinent au piégeage va probablement diminuer dans l'avenir. Plusieurs observateurs ont traité de l'incompatibilité de l'éducation moderne, surtout dans les pensionnats régionaux, et du maintien de l'ancien mode de vie proche de la nature. Les enfants fréquentent l'école à plein temps, loin de chez eux, ne trouvent évidemment aucune occasion d'acquérir les aptitudes indispensables pour voyager, camper et piéger dans la toundra. Le déclin du prestige du piégeage dans la région de l'Arctique occidental est toutefois aussi significatif.

Sur le continent, il y environ dix ans que les trappeurs se sont rendu compte que leur adresse et leur peine n'ont su leur apporter ni un niveau de vie convenable, ni des positions prestigieuses ou influentes dans une communauté de plus en plus dominée par les étrangers. Leurs enfants, qui établissent des comparaisons entre leur père et d'autres membres de la communauté, comme les pilotes, les médecins et les administrateurs, sont parfaitement au courant de cette réalité. Une étude des aspirations des écoliers de la

septième à la douzième année, entreprise par D.G. Smith (1971) dans le delta du Mackenzie, établit que la plupart des écoliers rangent le piégeage très bas dans leur échelle d'appréciation des métiers. Cette étude, menée en 1967, prouva que les jeunes Esquimaux, âgés surtout de treize à dix-neuf ans, classaient le piégeage au quarantième rang sur quarante-huit types de profession; un rang aussi bas était accordé aux autres activités auxquelles on associe les autochtones, comme la garde de hordes de caribous, et les travaux urbains serviles. Un classement semblable des endroits où ils voudraient vivre a montré que "sur une terre" se retrouvait au bas de l'échelle, tandis que les divers échelons étaient représentés, du bas vers le haut, par les petites localités, puis les centres plus importants du District du Mackenzie, en aboutissant aux plus grandes villes de l'Ouest canadien. Cette étude ne révéla pas de différence sensible entre les aspirations des enfants blancs et des enfants indigènes en ce qui a trait aux métiers ou professions qu'ils désireraient exercer, ou aux endroits où ils voudraient vivre.

Les garçons de Sachs Harbour, comme la plupart des jeunes garçons, veulent suivre les traces de leur père. Et pourtant, ces enfants, pendant qu'ils poursuivent leurs études à Inuvik, sont certainement influencés par les attitudes prédominantes de leurs compagnons. De toute manière, les tiraillements ressentis par tant d'enfants nordiques entre les grands centres modernes où ils sont allés à l'école et les petits villages traditionnels où ils sont nés, entre les désirs de vivre au sud du Canada et les occasions qu'offre le Nord du pays, et entre leur propre monde et celui de leurs parents, ces tiraillements affectent sûrement avec autant de force les enfants de l'île Banks.

L'ouverture d'une école à Sachs Harbour[1] réduira certainement le choc de la séparation d'avec les parents et de l'adaptation à un milieu nouveau et différent à un si jeune âge, et les enfants seront beaucoup mieux intégrés à leur communauté. On les incitera pourtant à poursuivre leurs études après la sixième année, ce qui les forcera à aller sur le continent, et même ceux qui pourraient choisir de rester au village et apprendre à piéger devront se rendre sur le continent de temps à autre. Aucun enfant ne sera à l'abri des influences du monde extérieur ou des differents modes de vie qui s'offrent à lui. Chacun devra choisir très tôt, avant même de pouvoir évaluer toutes les conséquences de sa décision, le genre de vie qu'il entend mener et l'endroit où il devra habiter ainsi que les dispositions à prendre pour arriver à ces fins.

Un externat local convient certainement mieux à la formation de trappeurs que le régime du pensionnat. De légères modifications au calendrier scolaire, permettant aux garçons de suivre leur père sur les sentiers de trappe seraient également utiles. Pourtant, ces quelques réformes joueront sûrement un rôle beaucoup moins important que les changements sociaux et économiques profonds qui s'opèrent dans les localités voisines, surtout à Inuvik. Quelle que soit l'estime des parents pour leur communauté et leur mode de vie, quel que soit le revenu tangible du piégeage, quelles que soient les privations et la misère dont souffrent certains habitants du continent, il semble presque hors de doute que la plupart de ces jeunes gens désireront le mode de vie du Canada méridional, peut-être même voudront-ils habiter le sud du Canada. Les répercussions de la technologie, des comportements et de la culture venant de l'extérieur de la communauté ont été énormes. Très peu de garçons décideront de leur plein gré de devenir trappeurs dans l'île Banks, surtout de façon permanente, et ceux qui s'y décideront auront de la difficulté à trouver des femmes qui les accompagneront dans leur entreprise.

[1]Le gouvernement fédéral s'est engagé formellement à construire une telle école au début de 1967. Voir le Chapitre 2.

Aspects sociologiques de la communauté

Sachs Harbour est largement reconnue comme une communauté qui présente des caractéristiques propres, et ce à la fois par les autres autochtones de l'Arctique occidental et par les blancs qui y ont séjourné. L'aisance économique et le fait que celle-ci soit issue du piégeage, y sont remarquables. Et pourtant, les trappeurs de l'île Banks sont également différents du point de vue social. Les fondements historiques de cette situation ont été étudiés dans le Volume I.

Ã cause des origines disparates et des antécédents des trappeurs de l'île Banks, la définition des valeurs fondamentales de la communauté ne peut qu'avoir une valeur approchée. Pourtant, quels que soient les critères que nous employons, nous remarquons que l'égalitarisme et l'esprit d'indépendance sont très importants aux yeux des insulaires. L'unité fondamentale de production, de consommation et de décision sur les questions d'économie courante demeure la cellule familiale, les décisions relevant surtout du chef de famille. Presque tous les moyens de production, et le produit même, appartiennent à l'individu ou à la famille. La notion de possession d'un bien en propriété partagée est contre nature, sauf entre un père et son fils. Personne n'accepterait de devenir copropriétaire d'un bateau ou d'une moto-neige par exemple.

Les hommes de Sachs Harbour sont très individualistes, et la plupart d'entre eux font preuve de beaucoup d'esprit d'initiative. Ce qui n'exclut pas l'aide réciproque, mais une telle aide n'est pas accordée d'après des liens clairement définis et immuables, comme la famille, la bande ou la tribu. Une réciprocité sélective, fondée sur des relations librement consenties et entretenues à l'intérieur de la communauté, est de règle[1]. Les liens du sang gouvernent souvent, mais pas invariablement, de telles relations[2].

Peu de tâches locales exigent en fait le recours à l'aide réciproque. La construction de maisons est probablement la plus évidente. Le partage de la nourriture peut également être considéré comme une forme d'aide réciproque. Lorsque la nourriture est distribuée à son état brut, elle l'est de façon sélective, mais la nourriture qui se trouve sur la table est incontestablement partagée avec les visiteurs quels qu'ils soient. Des expéditions collectives de chasse sont fréquentes, surtout pour la chasse au phoque et au caribou, et certaines tâches, tout comme le produit de la chasse, sont souvent partagées. Des associations de piégeage se forment aussi, fondées d'ordinaire sur les liens de parenté, mais elles ne comportent qu'un accord pour voyager ensemble. Ni le travail, ni le produit de l'entreprise ne sont partagés puisque chacun installe ses propres pièges et relève ses renards. Les associations, éphémères, peuvent prendre fin après quelques années. Certains trappeurs ne s'engagent jamais dans une association, préférant voyager seuls.

La tendance à partager les produits traditionnels comme la viande de phoque et de caribou, et le refus de partager des biens plus modernes comme les peaux de renard,

[1]Pour de plus amples renseignements sur la nature de ces relations consulter, par exemple, Munch (1970). Il existe des similitudes évidentes entre le modèle d'aide réciproque de l'île Tristan da Cunha, qu'il a décrit, et celui de Sachs Harbour.

[2]Il existe, néanmoins, un sentiment d'obligations particulières envers les autres membres de la famille. Les trappeurs de l'île Banks accordent une grande importance à ces obligations dans leurs relations avec les gens d'autres communautés, surtout avec les gens de leur lieu de naissance. Par exemple à l'intérieur du village, les réseaux d'échange ne sont pas nécessairement déterminés par les liens du sang, tandis que ceux-ci gouvernent presque entièrement les relations avec les membres d'autres communautés.

les biens d'équipement et l'argent, témoignent de la lente évolution des valeurs imposées par les exigences de l'économie du piégeage. Le piégeage est une entreprise qui, en soi, est beaucoup plus individualiste que les activités de chasse des époques primitives, et il n'est pas étonnant que les trappeurs de l'île Banks, qui se livrent depuis si longtemps au piégeage de façon intensive, fassent preuve de tendances aussi nettes à l'individualisme.

Ã l'île Banks, on attache une grande importance à la liberté individuelle. On apprécie les gens qui font preuve d'esprit d'initiative et qui réussissent dans les domaines économique et social, pourvu qu'ils n'hypothèquent pas le bien-être et la liberté présents ou probables des autres. D'après le modèle de Foster "la notion d'un bien limité" est la manifestation économique du système cognitif ou de la vision du monde que partagent les gens vivant directement de la terre; ceci concorde avec certaines attitudes des trappeurs de l'île Banks (et également des communautés voisines), surtout en ce qui a trait aux ressources. Selon ce modèle, les bonnes choses n'existent qu'en quantités fixes et limitées, et les gens vivant directement de la terre ne disposent d'aucun moyen direct d'accroître les quantités disponibles, ce qui implique qu'un individu ou une famille ne peut améliorer sa situation qu'aux dépens des autres (voir Foster, 1965: 296-297). Ce point de vue apparaît dans des boutades comme "laisse des renards pour les autres" lancées à un trappeur s'éloignant sur le sentier de piégeage, ou comme "ce gars-là essaie toujours de prendre de l'avance" dite sur un ton désobligeant à propos d'une autre personne.

De telles préoccupations sont suscitées par l'appropriation tant des ressources que du pouvoir. Personne ne devrait chercher à dominer les autres ou à se mêler de leurs affaires. Tout acte allant à l'encontre du principe d'égalité et d'indépendance engendre des soupçons réciproques et des hostilités latentes. Le contrôle social se limite surtout à l'opinion publique, souvent exprimée avec subtilité. Bien que cette méthode suffise d'ordinaire, l'absence d'autres recours, plus sévères, s'explique par le fait que les membres de la communauté ont tendance à recourir à des organismes externes ou à des étrangers pour résoudre les conflits internes, dans l'espoir de se faire imposer l'autorité et les sanctions qu'eux-mêmes refusent de s'imposer les uns aux autres. L'aide réciproque et les dettes de reconnaissance sont des liens utiles si elles sont librement consenties, mais elles ne peuvent être imposées.

Dans une petite communauté isolée, les rapports personnels ont une grande importance, et les visites constituent une activité sociale fondamentale. Il existe par conséquent, entre ces gens, une intimité que l'on ne retrouve pas d'ordinaire dans des collectivités plus importantes. Bien que le partage des biens matériels ait décliné, la solidarité psychologique reste vivace, surtout chez les membres d'une même famille. Une caractéristique importante des trappeurs de l'île Banks est le soin qu'ils apportent à éviter des conflits ouverts, ce qui suscite cependant une tendance à médire des autres en leur absence. Balikci (1968) a décrit une situation semblable, quoique plus grave, parmi les Kutchins.

Ainsi donc, en dépit d'un sentiment d'identité, du partage des mêmes valeurs et de liens personnels profonds, la communauté tend à l'anarchisme et au cloisonnement[1]. Cette situation est accentuée par des divisions internes qui proviennent de la diversité des origines des habitants. La division principale touche les "gens de l'Ouest" venant du continent, et les Esquimaux du Cuivre venant de l'île Victoria. Ces derniers sont parvenus relativement tard dans l'île Banks et, à cause d'un passé différent en ce qui con-

cerne les contacts et l'acculturation, ils s'adonnent un peu moins au piégeage et tendent à être moins agressifs et individualistes que les Esquimaux de l'Ouest. Ceux-ci se sentent supérieurs aux Esquimaux du Cuivre qu'ils surnomment de façon péjorative "Kogmoliks" parce qu'ils les trouvent primitifs (en fait plus "esquimaux"), plus simples et plus sales. Cette distinction apparaît quelque peu dans le logement, les Esquimaux du Cuivre vivant tous dans la même partie du village (encore que ce soit de leur plein gré), mais cette division n'est pas vraiment profonde. Du point de vue social, les deux groupes ne vivent pas isolément, puisqu'ils forment des associations de piégeage et qu'il y a même des mariages "inter-ethniques". Les deux groupes sont en majorité de religion anglicane, et la commuanuté ne connaît pas de querelles religieuses. On remarque pourtant une certaine méfiance et des soupçons, et les vieux Esquimaux de l'Ouest, les plus ardents défenseurs du contrôle de l'immigration, sont convaicus que les Esquimaux du Cuivre devraient demeurer minoritaires dans la communauté.

Le grand groupe des Esquimaux de l'Ouest est lui-même divisé. On retrouve d'une part, les anciens, d'origine côtière, qui ont vécu et piégé ensemble pendant des années, qui ont pris part aux premières expéditions d'exploration. Un sentiment très profond de solidarité et de devoirs réciproques unit ces hommes et, bien que certains désaccords profonds surgissent parfois entre eux sur certaines questions, ils n'agiront jamais au détriment de l'un des membres de leur groupe. Par contre, des gens ayant immigré plus récemment, surtout les jeunes hommes du delta, forment un groupe qui ne se sent pas d'obligations aussi sérieuses, de parenté ou d'amitié, envers les trappeurs qui se sont installés plus tôt, et qui s'opposera plus volontiers à ceux-ci ou prendra les mesures jugées nécessaires.

Nous avons montré ailleurs que les insulaires de Banks sont considérés par les autres comme un groupe social distinct et nous avons également dégagé quelques caractéristiques qui expliquent cette situation. Il faudrait également remarquer qu'en dépit des tendances à l'éclatement se manifestant à l'intérieur de la communauté, les trappeurs de l'île Banks eux-mêmes ont un sens aigu de leur identité. Ce sentiment se traduit par une solidarité collective face aux pressions de l'extérieur (ou dans le but de tirer profit des sources externes), et par un sens communautaire croissant, surtout depuis l'aménagement, au cours des dix dernières années, d'un village permanent comptant une population stable.

La solidarité du groupe a permis à certains membres de représenter la communauté ou de parler en son nom au monde extérieur. Les habitants de l'île Banks ont tendance à choisir ou à reconnaître leurs représentants non seulement d'après leur aptitude à parler et à agir pour la communauté, mais aussi à condition que leur propre liberté d'action ne risque pas d'être restreint. Les dirigeants de Sachs Harbour se révèlent donc d'abord comme des porte-parole. Grâce à leur esprit d'initiative et en donnant l'exemple, ils peuvent susciter des changements, mais ils ne disposent d'absolument aucun moyen de coercition sur leurs concitoyens.

[1]Pour un exposé plus détaillé de cette tension entre le cloisonnement et la dépendance dans le delta du Mackenzie, voir Smith (1971), particulièrement les pages 148 à 200. L'origine continentale de tant d'insulaires de Banks explique que ceux-ci partagent une grande partie des valeurs des peuples du Delta, encore que le milieu dans lequel le comportement révèle ces valeurs soit bien sûr assez différent. Smith remarque que les valeurs d'autonomie personnelle et d'individualisme prédominent, mais qu'elles sont compensées par des sentiments de dépendance et de sensibilité envers les autres. Cette remarque ainsi que le résumé que fait Smith des valeurs de confiance en soi, d'autodétermination et d'indépendance (page 151) s'appliquent également à Sachs Harbour.

Le sens communautaire naissant tend à atténuer l'importance du lieu d'origine, quoique ce facteur demeure quand même important, comme nous l'avons déjà mentionné. Ce sentiment fut probablement la cause du relâchement des liens que la plupart des gens entretenaient avec des parents de Tuktoyaktuk, du Delta ou de Holman, bien que ces liens, également, demeurent importants. Sachs Harbour est en somme une communauté unique puisque tous ses habitants adultes y demeurent par choix et non parce qu'ils y sont nés.

L'activité communautaire s'est manifestée de deux façons, tout d'abord par la formation de l'Association des trappeurs en 1963, afin de contrôler les droits de piégeage et de chasse dans l'île, ensuite par la création d'une association communautaire en 1965, encouragée par l'administration régionale. Ã cause du petit nombre de blancs vivant à Sachs Harbour, l'association communautaire fut, plus que dans nombre d'autres localités, un outil des autochtones eux-mêmes. Cette association a amassé et dépensé des sommes pour des projets communautaires et elle a pu exercer assez de pressions sur les autorités gouvernementales pour obtenir un externat au village.

Les insulaires de Banks s'aperçoivent de plus en plus que leur communauté, tout comme leur mode de vie, est menacée comme jamais auparavant par les influences extérieures. Tous reconnaissent de plus en plus la nécessité d'une action concertée, et pourtant, en raison de l'absence presque totale d'une indispensable structure sociale, il est long et difficile d'en arriver là. La connaissance de la nature et du mode d'action de ces influences extérieures est très limitée; l'assemblée publique n'est pas encore considérée comme une occasion de débats et de discussion rationnelle; les conflits ouverts sont mal vus, et toute tentative en vue d'assumer la direction est suspecte. La population en général, et les vieux en particulier, déplorent qu'il faille se rassembler et s'organiser pour protéger ses intérêts, parce que de telles rencontres et une telle organisation sont aussi opposées aux voies traditionnelles que les menaces externes qu'elles doivent conjurer. Pour reprendre leurs propres termes: "Jadis, nous n'étions jamais obligés de convoquer des assemblées, les gens se mêlaient de leurs propres affaires et nous étions heureux." Les habitants de l'île Banks sont véritablement pris entre deux feux, et rien ne permet de prévoir de quelle façon ils vont résoudre leur dilemne.

L'apogée d'un mode de vie

Les insulaires de Banks constituent un véritable peuple de pionniers. Ils joignent une tradition d'innovations à une fidélité à l'ancien mode d'existence, lequel, pour eux, n'est pas celui des temps immémoriaux, mais bien le mode de vie traditionnel issu du commerce des pelleteries et qui s'est perpétué jusque dans les années 1950 sur le continent. Jusqu'en 1967 au moins, cette combinaison leur avait permis de conserver un mode de vie qu'ils affectionnaient particulièrement et de créer une communauté qu'ils estimaient propre au développement de leurs enfants. Ils savaient que dans l'île Banks ils pourraient continuer à jouir de cette autonomie personnelle qu'ils prisaient tant. C'est là qu'ils pourraient profiter de tant d'avantages que le monde extérieur avait à offrir, sans avoir à supporter ce monde étranger, et particulièrement ses représentants.

Pour la plupart des hommes, la vie de trappeur est une vie de liberté. Le travail rémunéré sur le continent n'est pas considéré comme une solution de rechange, parce que rares sont ceux qui ont des aptitudes leur permettant d'être autre chose que journa-

liers et parce que la réglementation du travail est honnie. Certains parmi les plus âgés ont récemment accepté à Sachs, des emplois rémunérés qui ont été créés dans le village; ils apprécient la sécurité que leur donne un revenu assuré, mais trouvent que leur vie n'est plus ce qu'elle était. Pourtant, ils peuvent encore piéger et chasser à proximité du village, ce qu'ils font d'ailleurs durant leurs loisirs.

Chacun des trappeurs s'est engagé dans ce mode d'existence en parfaite connaissance de cause. Ces hommes compétents, fiers de leurs aptitudes et de leur mode de vie, sont venus pour exercer le métier où ils excellent, sachant fort bien qu'ils pourraient, dans l'île Banks, voir leur entreprise couronnée de succès. Ils n'y sont pas venus pour flâner au village et vivre d'allocations. Il ne connaissent que trop bien les conditions de vie qu'ils ont supportées sur le continent et ils espèrent toujours avec ferveur qu'un tel malheur ne s'abattra pas sur eux et leur communauté. Quoiqu'ils se rendent souvent à Tuktoyaktuk et dans le delta, où il leur reste de la famille, ils considèrent que ces régions n'ont aucun avenir économique, qu'elles sont privées d'approvisionnement suffisant en nourriture traditionnelle; ils estiment que ces communautés ne sont plus maîtresses de leur destinée, qu'elles sont minées par l'alcoolisme, la délinquance, la violence, la pauvreté et le désoeuvrement.

Tout en reconnaissant que la vie à Sachs Harbour comporte également des inconvénients, les trappeurs de l'île Banks s'accordent pour dire qu'en général ils ont pu mener une "bonne vie" dans l'île, et que les occasions d'améliorer leur sort ne manquent pas. Ce qu'ils ont édifié leur appartient. Le gouvernement fédéral a rarement fourni une assistance matérielle au piégeage commercial et, au cours des dernières années, il a plutôt cherché à le décourager. Jusqu'à tout récemment, les investissements du gouvernement fédéral dans les secteurs de la santé, du logement, des services publics et de l'éducation n'ont pratiquement jamais été consentis à Sachs Harbour, bien que d'autres villages de l'Arctique aient intégralement reçu leur part.

Les trappeurs actuels ne comptent pas abandonner cette vie, bien qu'ils adoptent volontiers les usages modernes, garanties d'une existence plus facile, plus sûre et plus agréable. Il leur sera possible de concilier leurs nouvelles exigences et les méthodes modernes à leur type fondamental de mode de vie. Les séances de cinéma, le courrier, les avions et les voyages à Inuvik deviennent tous de plus en plus importants, et toutes ces innovations peuvent momentanément éloigner les trappeurs du piégeage. Il y a vingt ans, alors que rien ne venait troubler la monotonie des jours d'hiver, les hommes n'hésitaient pas à quitter le foyer pour aller tendre leurs pièges. De nos jours, les séances de cinéma ou l'arrivée d'un avion servent de prétextes pour retarder le départ, même au risque de devoir le remettre à beaucoup plus tard si le temps se détériore.

L'ouverture d'une école et donc la présence permanente des enfants accentueront le penchant déjà fort pour la vie familiale. L'introduction de l'électricité et d'autres améliorations d'usage courant creuseront l'écart, quant au confort et au bien-être, entre le foyer et les sentiers de trappe. Il est certain qu'à cause de ces facteurs, plusieurs hommes séjourneront moins volontiers loin de leur foyer. La vie dans les campements d'hiver dispersés a pris fin; la vie au village présente maintenant tellement d'attraits que seul un homme exceptionnel l'abandonnerait pour les territoires de piégeage plus riches en ressources mais plus lointains et plus isolés. Toutefois, grâce aux progrès techniques comme la motoneige, il est possible de profiter de cette existence plus facile sans pour cela compromettre le succès du piégeage.

Les adolescents ne sont pas conscients de cette possibilité de bien gagner leur vie, de la liberté qu'apporte ce métier, de la stabilité de la vie en famille, et, du moins pour les hommes, du sentiment de profonde satisfaction qu'ils peuvent retirer d'une telle vie, ou alors, s'ils sont conscients de ces multiples avantages, ils y sont indifférents. De toute façon, rares sont ceux qui choisissent ce mode de vie, même parmi les enfants de l'île Banks. Quelques-uns ont décidé de devenir trappeurs; reste à savoir si leur résolution tiendra, et s'ils sauront résister aux autres occasions qui pourraient se présenter. Le recrutement de nouveaux trappeurs peut, dans l'avenir, devenir un problème.

Et pourtant les trappeurs actuels, dont plusieurs sont encore jeunes, considèrent que le mode de vie de l'île Banks offrait, vers 1970, un avenir assuré pour de nombreuses années. Ces hommes peuvent compter sur beaucoup de saisons de piégeage très fructueuses. Ils se sont déjà engagés à fond dans le piégeage dans l'île. Ils espèrent que ce métier leur apportera le bien-être économique, social et psychologique pendant le reste de leur carrière, et même après leur retraite.

CHAPITRE II

LA DOMINATION ACCRUE DE L'ÉTAT

Dans le chapitre précédent, nous avons décrit le village et la communauté de Sachs Harbour vers le milieu des années 1960, et nous avons défini certains des problèmes auxquels cette communauté était alors confrontée. Depuis ce temps, la vie des trappeurs de l'île Banks s'est trouvée profondément modifiée en raison de l'évolution considérable de la situation. Les insulaires ont en effet subi l'influence de forces extérieures, indépendantes de leur volonté, sur lesquelles ils n'avaient pratiquement aucun pouvoir.

L'arrivée des équipes de prospection pétrolière, durant l'été 1970, a été le moment le plus marquant de cette évolution. Bien que ce fait ait eu des répercussions très importantes, comme nous le verrons au chapitre 3 du présent rapport, il s'intègre dans un processus général. Depuis 1967, les services gouvernementaux et l'administration du village de Sachs Harbour ont connu une extension considérable, source de nombreux bénéfices que les trappeurs de l'île eux-mêmes souhaitaient et demandaient. Des progrès ont aussi eu des conséquences imprévues et non recherchées.

Sachs Harbour se trouve progressivement entraînée dans l'orbite de la société canadienne; bon gré mal gré, les villageois sont de plus en plus dépendants de l'administration politique et de l'économie du pays, ce qui les obligent à une plus grande conformité à des normes extérieures. Cette orientation plus générale de la conjoncture fait l'objet du présent chapitre. Ces faits sont importants non seulement parce qu'ils permettent de comprendre la controverse au sujet de la prospection pétrolière de 1970, mais aussi parce qu'ils sont l'exemple même d'une évolution générale à tout le Nord: la subordination des territoires reculés à la métropole[1].

Métropole et territoires éloignés: considérations générales

Tous les aspects des relations entre la métropole et ses territoires ont été étudiés par les économistes, les historiens et les géographes. Que l'on considère ces relations à l'échelon international, notamment entre une puissance impériale et ses colonies, ou à un échelon plus restreint, entre une ville et sa région environnante, toutes les recherches ont tenté d'expliquer les mouvements de capitaux, de ressources et de main-d'oeuvre entre la métropole et l'arrière-pays, et les bénéfices qui résultent de ces échanges. Les relations sont généralement considérées comme réciproques ou symbiotiques, la répartition des fonctions entre les deux éléments étant nécessaire et profitable au développement de chacun.

Au Canada, les relations entre la métropole et l'arrière-pays présentent un intérêt particulier. La théorie de la ressource principale de Harold Innis et la thèse laurentienne soutenue par Lower et Creighton, par exemple, ont profondément marqué les écrits sur l'expansion économique du Canada. La croissance des grands centres régionaux et la concurrence que se livrent ces centres pour exploiter les régions reculées ont fait l'objet d'analyse par des auteurs tels que Zaslow (1948) et Burghardt (1971), et Kerr (1968) a clairement établi l'importance de la domination de la "métropole" au Canada.

[1]Autre changement important, quoique sans relation avec ce phénomène: les motoneiges ont presque complètement remplacé les traîneaux à chiens comme mode de transport hivernal à Sachs Harbour. Cette question a déjà été traitée (Usher, 1970b).

On a moins prêté attention aux répercussions de cette domination sur l'arrière-pays même et, en particulier, à la question de savoir s'il s'agit réellement d'une relation symbiotique entre égaux ou d'une relation parasitaire plus caractéristique de l'impérialisme. La chose peut paraître étonnante dans un pays tel que le Canada. La disparité régionale constitue un problème national persistant et, en dépit des efforts de l'Etat pour l'atténuer, au cours des cinquante dernières années on n'a pas constaté de convergence significative vers un même revenu par tête pour toutes les régions (Conseil économique du Canada, 1965: 102-103).

Chose certaine, bon nombre de régions du Canada, en particulier les régions rurales ou isolées, sont aux prises avec des problèmes inquiétants de déclin social et économique. La plupart des analyses des problèmes régionaux se sont attachées aux déficiences inhérentes à l'un ou l'autre des facteurs de production. Rea (1968), par exemple, se sert d'un modèle classique fondé sur la ressource principale, et fait ressortir les caractères internes pour étudier les problèmes de l'expansion économique dans le Nord canadien. L'à-propos d'une telle approche a été contesté dans l'analyse critique qu'a faite Aglamek (1970) de son ouvrage.

On a rarement tenté de voir si ces problèmes reposaient sur quelque assise nationale ou internationale structurale. Seuls les travaux de Watkins (1963) et de Levitt (1970) font exception, bien qu'ils soient essentiellement consacrés à la dimension internationale du problème, considérant le Canada tout entier comme une dépendance des grandes puissances mondiales. Archibald, dans un article récent (1971), s'attache plus directement à la question: il étudie le fondement du "sous-développement structural" dans les provinces maritimes, d'après le modèle proposé par Frank pour le sous-développement en en Amérique latine (1967). Ces études traitent cependant presque exclusivement des relations économiques entre la métropole et son arrière-pays.

La relation "métropole-territoires reculés" se caractérise également par des dimensions sociologiques importantes. Bon nombre d'études canadiennes les ont fait ressortir, mais rarement dans le cadre explicite d'une théorie sur la métropole et les régions reculées. Un certain nombre d'études entreprises sous l'égide de *l'Institute of Social and Economic Research*, de l'université Memorial de Terre-Neuve sont dignes de mention (voir Brox, 1969, Dewitt, 1969, Freeman, 1969, Iverson et Matthews, 1968, Skolnik, 1968, et Wadel, 1969): elles concernent le programme de repeuplement des petits ports de mer à Terre-Neuve et au Labrador; mentionnons aussi plusieurs études sur de petites communautés autochtones du Nord canadien. Dunning (1959), Kew (1962) et Vallee (1962) ont signalé l'importance de la domination euro-canadienne ou "étrangère" et ses répercussions sur la structure sociale et les affaires de la communauté. Smith (1971) s'est servi d'un modèle plural pour analyser les communautés du delta du Mackenzie, et Paine *et al.* ont élaboré des théories sur les relations, entre propriétaires de maisons de commerce, courtiers et clients, dans des localités similaires (Paine, 1971). En règle générale, de telles études se sont concentrées sur le phénomène sociologique du face à face quotidien dans les terres reculées, bien que les deux derniers auteurs aient tenté d'analyser les aspects structuraux de la relation entre les petites communautés traditionnelles et les principales institutions nationales influant sur ces communautés.

Bien que la présente analyse se concentre surtout sur Sachs Harbour, elle permettra également d'étudier la nature des relations sociales, politiques et administratives de cette localité avec la métropole, en l'occurence le Canada, comme on avait étudié les rapports

économiques de cette localité au chapitre premier du volume I. Une telle étude sera menée dans le contexte de la théorie "métropole—territoires éloignés", parce qu'on pourra ainsi tirer des conclusions générales de l'exemple de l'île Banks.

La distinction entre métropole et arrière-pays est politique et socio-économique autant que géographique. Certaines fonctions sociales et économiques importantes ne sont pas réparties uniformément à la surface du globe, notamment la fabrication des biens, les services, le progrès technique, l'administration et la puissance politique. Dans toutes les sociétés modernes, on a tendance à concentrer ces fonctions dans quelques grandes agglomérations. Ces grandes villes deviennent ainsi les centres de la vie institutionnelle nationale et des centres d'innovation dans tous les domaines. La puissance politique et économique des institutions métropolitaines se répercute sur l'arrière-pays, et les innovations sont diffusées jusqu'aux terres les plus reculées. Le pouvoir et l'innovation sont acheminés par l'intermédiaire "d'entrepôts" ou de centres intermédiaires. Ces centres intermédiaires rayonnent sur leurs propres régions tout en demeurant subordonnés aux grandes métropoles.

Conséquence inévitable de la domination de la métropole: ses agents sont délégués dans les divers centres secondaires. De tels agents ne sont pas identifiables par leur lieu d'origine, puisque, dans bon nombre de cas, ils sont originaires du centre secondaire ou de sa région tributaire. On les reconnaît plutôt à leur rôle et à leur employeur dont ils finissent par accepter les valeurs et dans l'intérêt duquel ils agissent. Cette relation hiérarchique est bien connue de ceux qui étudient la théorie du "centre". Une étude plus rigoureuse de la théorie des relations métropole-territoires éloignés ne peut se faire sans un moyen d'identifier les niveaux hiérarchiques et le rôle de chacun dans cette relation.

La métropole et ses territoires extérieurs ne sont pas des entités monolithiques. Chacun des éléments de cette relation a sa propre structure sociale et économique, et de toute évidence, les habitants de la métropole ne sont pas tous également engagés dans des interactions spécifiques avec les territoires extérieurs. La dichotomie "métropole—territoires" soulève cependant des problèmes spéciaux qui ne s'expliquent pas entièrement par les autres divisions socio-économiques, comme les classes.

Bon nombre de faits récents au Canada laissent à penser que la relation entre la métropole et ses territoires éloignés n'est pas fondée sur la réciprocité entre égaux, du moins dans le contexte de l'organisation politique et économique actuelle du Canada. La tendance à la domination urbaine s'est accélérée, spécialement depuis l'après-guerre, et nous en sommes venus à accepter aveuglément les prévisions selon lesquelles la grande majorité des Canadiens vivront, dès la fin du siècle, à Montréal, Toronto et Vancouver ou dans les environs de ces villes. On accepte cependant moins facilement les limites croissantes imposées à l'autonomie et aux possibilités d'avancement de ceux qui n'habitent pas ces villes. L'expansion urbaine du Canada dépend largement de l'extraction des ressources et de la main-d'oeuvre (et certains ajouteront de l'excédent des capitaux) des territoires régionaux plus éloignés. Consciemment ou non, le Canada "métropolitain" est maintenant en position pour dicter leurs futures conditions de vie aux régions éloignées.

De nombreux programmes ont été préparés ces dernières années afin de "rationaliser" les économies rurales, ce qui implique généralement le dépeuplement progressif des régions où ces programmes sont appliqués. La rentabilité de l'activité économique dans

l'arrière-pays est déterminée par la métropole qui est pratiquement seule à avoir le pouvoir de prendre des décisions importantes sur la fixation des prix, la commercialisation, les mises de fonds et la main-d'oeuvre. L'injection de main-d'oeuvre et de capitaux dans les territoires reculés est déterminée principalement par le rendement de tels placements pour les institutions urbaines, plutôt que par le profit net en termes économiques pour ces régions, et sans considération aucune pour les aspects sociaux de la question. On encourage donc, ou du moins on autorise la population des territoires éloignés des centres à poursuivre certaines activités, lorsqu'elles sont profitables à la métropole; lorsque ces activités ne sont pas rentables, comme il arrive dans de nombreuses régions des Maritimes, des Prairies et du Nord, la rationalisation, la réorganisation et le dépeuplement surviennent, d'ordinaire aux conditions posées par la métropole, bien que ces mesures aient de profondes répercussions sociales et économiques dans l'arrière-pays.

Le dualisme économique est l'une de ces conséquences. Ce phénomène a été décrit à Terre-Neuve par Brox (1969) et il est aussi très apparent dans le Nord canadien. Deux économies coexistent. L'une se caractérise par quelques grandes entreprises à but unique nécessitant des investissements considérables, utilisent les derniers progrès de la technique et importent des ouvriers qualifiés; pour ce qui est de leur économie et de leurs moyens de transport, ces entreprises sont reliées directement et exclusivement au Canada urbain. L'autre économie se caractérise par une foule de petites entreprises, généralement de type familial, mais qui sont polyvalentes en ce sens qu'elles dépendent de l'exploitation d'une variété de ressources et de possibilités combinées. Ce système emploie la main-d'oeuvre locale, des techniques traditionnelles ou du moins simples, et ses liens avec le Canada central dépendent d'organismes intermédiaires représentant les intérêts de la métropole. Particulièrement significatif est le fait que les deux économies, en dépit de leur proximité géographique et leur dépendance respective de la métropole, sont en pratique indépendantes l'une de l'autre. Les liens entre les deux sont rares ou inexistants, du moins en ce qui concerne la circulation d'espèces ou de produits, le transport, la mobilité de la main-d'oeuvre ou la technique. Une économie peut grandir et prospérer sans avoir pratiquement d'effet sur l'autre.

De tels problèmes sont dus en partie à la répartition très inégale du pouvoir économique, politique et administratif entre la métropole et ses territoires plus reculés. Ils sont également dus à l'élargissement du fossé entre les valeurs, les aspirations et les conditions mêmes d'existence. Le pouvoir qu'exerce la métropole sur ses territoires au Canada est tempéré par des considérations humanitaires[1], mais l'écart entre les deux fausse ou empêche la traduction de ces impulsions humanitaires en des programmes efficaces et bénéfiques, au niveau local.

---

[1]C'est-à-dire les objectifs courants des politiques gouvernementales de bien être en ce qui concerne le revenu, les soins médicaux, l'éducation, le logement et, dans une certaine mesure, l'identité culturelle.

[2]Par homogénéisation, nous voulons dire le nivellement des distinctions culturelles et géographiques. Ces traits particuliers sont cependant remplacés par les différenciations nouvelles et beaucoup plus importantes de la structure sociale et économique. La relation métropole—territoires implique clairement une différenciation en soi. La structure nationale des classes vient remplacer l'organisation sociale locale, et les valeurs et les aspirations changent en conséquence, au fur et à mesure que les territoires isolés sont intégrés aux systèmes commerciaux de la métropole. Par conséquent, les problèmes de tout territoire reculé particulier deviennent de plus en plus analogues à ceux d'autres régions isolées, quelles que soient les distances géographiques et les distinctions historiques.

Les intérêts et les valeurs de la métropole se répercutent de plus en plus profondément dans l'arrière-pays, sapant les fondements mêmes des petites sociétés ou communautés plus traditionnelles. L'homogénéisation[2] générale de la société qui s'ensuit n'est pas absolument sans bénéfice pour l'arrière-pays, mais le prix à verser semble à beaucoup exorbitant. Les territoires ne peuvent exercer qu'une direction ou un contrôle très limités sur ce processus, et ils n'ont tout simplement pas la possibilité d'accepter ou de rejeter cette évolution. L'hypothèse généralement admise selon laquelle cette évolution est inévitable et hors du contrôle des particuliers ou de la collectivité, n'a jamais été prouvée. A l'heure actuelle, elle apparaît plutôt comme une prophétie en train de se réaliser. Les récents événements survenus dans l'île Banks nous permettent d'examiner ces questions en détail.

Les territoires ignorés

L'île Banks est longtemps restée en bordure de la zone habitée de l'Arctique occidental. Au dix-neuvième siècle, elle était à la périphérie du domaine des Esquimaux du Cuivre. Elle n'a été colonisée par les Esquimaux du delta que vers la fin des années 1920. Même le gouvernement fédéral n'y a guère exercé d'autorité réelle avant les années 50. Et l'île est restée à peu près étrangère à l'extraordinaire extension des services gouvernementaux et des programmes administratifs que le Nord a connue depuis. Officiellement, c'est le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (auparavant ministère du Nord canadien et des Ressources nationales) qui était responsable des questions administratives touchant les autochtones, mais en fait, c'est le détachement de la Gendarmerie royale qui s'occupait des affaires courantes. Parfois des fonctionnaires du Ministère venaient du bureau régional d'Inuvik pour s'occuper de questions comme le bien-être, les adoptions, les prêts du gouvernement, la gestion du gibier et la promotion de l'artisanat[1]. Les dépenses du Ministère se limitaient au transport par vol nolisé de ces fonctionnaires et à quelques versements d'assistance sociale. Aucune dépense d'investissement n'a été fait avant 1967[2].

Cet état de choses était dû en grande partie à l'instabilité apparente de la communauté de l'île Banks. Tant que le nomadisme a persisté et que les habitants de l'île sont venus régulièrement sur le continent, Sachs Harbour a été considéré comme un campement écarté, et non comme un centre du genre de Tuktoyaktuk ou Coppermine. Le bien-être des insulaires était bien connu, et on estimait qu'ils n'avaient guère besoin de l'aide du gouvernement.

Sondage économique sur la région de l'île Banks

Le programme de sondages économiques régionaux du Ministère, qui englobait l'Arctique tout entier au cours des années 60, a porté, en 1965, sur l'île Banks (Usher, 1966). C'était la première enquête économique et sociologique sur la collectivité de l'île. On n'y a pas recommandé, comme dans beaucoup d'autres cas, de grands projets d'exploitation des richesses naturelles, car on estimait l'économie de l'île durable et pro-

[1]Pour un relevé plus complet des mesures prises par le gouvernement pour l'île Banks, notamment pour la réinstallation de la communauté, au début des années 50, voir le volume I, chapitre III.

[2]Exception faite des réservoirs de combustible construits en 1965.

ductive[3]. On a cependant suggéré des améliorations au système de commercialisation des produits. La principale constatation de l'enquête était que Sachs Harbour s'était sédentarisée et avait besoin de certains des services essentiels que possédaient déjà les agglomérations voisines et que, du reste, la population de l'île désirait. Dans le rapport final, on réclamait la construction d'une infirmerie et d'une école, ainsi que l'installation de l'électricité et d'un réseau d'adduction d'eau.

La conférence de Sachs Harbour

Après la publication du rapport d'enquête, en 1966 on a organisé, en novembre, à Inuvik, une réunion de fonctionnaires du Ministère et de délégués de Sachs Harbour invités à discuter les recommandations du rapport. Cette réunion marquait le début d'une période nouvelle. les réunions qui avaient suivi les rapports précédents avaient eu lieu à Ottawa, entre fonctionnaires du Ministère seulement.

Entre temps, les trappeurs de l'île Banks avaient examiné le bien-fondé des recommandations et établi leurs priorités pour l'ordre du jour. C'était la première fois qu'ils pouvaient réellement faire connaître leurs besoins et leurs problèmes au gouvernement et le presser d'agir.

La collectivité était presque unanime à demander un externat pour enfants où seraient assurées les six premières années de classe. Elle estimait qu'il valait mieux insister sur l'externat, attendu que les autres services, comme l'électricité et l'eau, suivraient par voie de conséquence, qu'il fallait donc demander l'école seulement, et non plusieurs choses à la fois. Les délégués étaient disposés à étudier les autres recommandations du rapport, ainsi que quelques problèmes plus récents, mais pour eux aucune de ces questions n'avait autant d'importance que l'école. Ils ont exposé leurs raisons dans leur mémoire de décembre 1966, qui figure à l'annexe A du présent volume. C'est l'espoir d'obtenir une école avant tout qui a incité les cinq délégués de Sachs Harbour à sacrifier une bonne partie de leur saison de piégeage, fin novembre, pour assister à la conférence d'Inuvik.

Pour les habitants de l'île Banks, la conférence a été à la fois un succès et un échec. Ils étaient heureux de pouvoir discuter de certains de leurs problèmes avec les fonctionnaires du Ministère. Dans un petit village où le gouvernement n'a que peu de représentants, la multitude des règlements et l'interprétation qu'on en donne semblent souvent arbitraires et illogiques à la population; ceci est dû au remplacement fréquent des fonctionnaires et à leurs pouvoirs discrétionnaires, dont chacun peut faire usage à sa façon (voir Vallee, 1962:105; Smith, 1971:98-99). La réunion d'Inuvik a permis de tirer au clair, du moins provisoirement, nombre de ces questions. Certaines n'étaient que personnelles et de peu d'importance, mais elles n'en étaient pas moins une source d'irritation pour la population.

La réunion a été décevante en ce que les délégués n'ont pas reçu et ne pouvaient pas recevoir immédiatement les réponses attendues. Venus pour voir les "gros bonnets" d'Inuvik, ils ont constaté que les personnages réellement influents se trouvaient à Fort

[3]Un des buts premiers de l'enquête sur l'île Banks était de déterminer l'équilibre entre la population et les ressources; on espérait en effet que l'île pourrait recevoir des trappeurs des zones trop fréquentées du continent. On a constaté que l'île ne pourrait en recevoir beaucoup et que du reste la population même de l'île s'opposerait à toute immigration, surtout si elle n'était pas organisée par l'intermédiaire de l'Association des trappeurs.

Smith et à Ottawa, et ils se sont heurtés à l'univers incompréhensible de la planification, de la budgétisation et autres éléments complexes de la bureaucratie. En outre, beaucoup de fonctionnaires d'Ottawa, de Fort Smith et d'Inuvik, qui devaient assister à la réunion, ne sont pas venus. Enfin, les fonctionnaires présents avaient tendance à examiner un large éventail de possibilités et à s'interroger sur l'orientation future de la communauté, ce qui était normal à leur point de vue, mais a choqué les délégués de Sachs Harbour. "Nous ne sommes pas venus de Sachs Harbour, a dit l'un d'eux, pour nous disputer avec vous. Tout ce qui nous intéresse, c'est de recevoir de l'aide du gouvernement fédéral pour construire une école et permettre à nos enfants de mener la vie esquimaude. Tout ce qui nous intéresse, c'est de savoir si vous êtres d'accord pour l'école ou si vous ne l'êtes pas" (conférence de Sachs Harbour, 1966: 6).

On peut considérer cette question comme sérieuse quand on sait que les insulaires avaient même songé à construire une école et à embaucher un professeur par leurs propres moyens. Comme le gouvernement hésitait à construire une école surtout parce qu'il craignait que l'établissement des Esquimaux à Sachs Harbour ne soit éphémère, on a suggéré des roulottes, qui seraient plus économiques et pourraient être déplacées au besoin. La population ne désirait pas une école grande et luxueuse, mais simplement assez d'espace et de personnel pour assurer l'instruction des enfants au village.

Les délégués de l'île Banks n'ont pas reçu de réponse définitive, mais au moins ils ont été mis au courant de certains obstacles et ont compris où il fallait s'adresser et comment procéder pour réclamer leur école ou quoi que ce soit d'autre.

Après le retour des délégués à Sachs Harbour, l'Association de la communté a rédigé un mémoire détaillé où elle exposait sa requête et l'a envoyé aux fonctionnaires de la région et du district de Mackenzie, aux hauts fonctionnaires du ministère des Affaires indiennes, au ministre lui-même, ainsi qu'au premier ministre et au gouverneur-général. Huit jours après, elle recevait la promesse qu'une école serait construite.

Sachs Harbour constitué en village

Les habitants de l'île avaient donc atteint leur objectif: la construction d'une école; et les services municipaux élémentaires suivraient probablement. Seulement, cela avait entraîné un changement plus important ou du moins en avait précipité la venue. En engageant de grosses dépenses d'investissement, à Sachs Harbour, le gouvernement[1] admettait que de simple campement reculé, Sachs Harbour devenait un village permanent. Par conséquent il serait administré comme tous les autres villages, recevrait tous les services fournis aux agglomérations de dimensions comparables, et sa population serait admissible à tous les programmes prévus partout pour les villages[2]. L'administration et les services prévus par les programmes du gouvernement étant en général les mêmes dans tout le Grand Nord, il serait exact de dire que Sachs Harbour n'était plus qu'un village parmi d'autres.

[1]En 1967, une administration territoriale distincte, dont les pouvoirs devaient s'étendre, a été instituée à Yellowknife. Dans le présent document, le terme "gouvernement" désigne l'administration fédérale et les administrations des Territoires ainsi que leurs programmes, à moins qu'il ne soit précisé autrement.

[2]Ce n'est pas que la communauté n'ait auparavant reçu aucune attention du gouvernement, ni qu'elle ait été exclue sans raison de ses programmes. Au cours des années antérieures, la population de l'île s'était de plus en plus intéressée aux programmes du gouvernement, comme en font preuve le présent rapport et le rapport d'enquête de 1966. Mais la conférence de Sachs Harbour et ses suites ont sûrement représenté l'étape décisive, qui devait être suivie d'une évolution accélérée.

Trois visites à Sachs Harbour depuis 1967, bien qu'assez courtes, nous ont donné un aperçu de son évolution. Nous examinerons ici quelques-uns des changements qui ont suivi la construction de l'école, notamment les répercussions des programmes de logement et de services; ensuite, nous étudierons l'ensemble des relations entre la population de l'île et l'administration.

L'école

Au cours de l'été 1968, on construisit une école contenant deux salles; les classes commençèrent l'automne de la même année. Ce n'était donc ni une école mobile et économique, ni le bâtiment à fins multiples qu'on avait d'abord proposé. C'était une construction permanente, vaste, selon les normes, comportant deux salles de classe; elle coûta au total $301,075. Les fonctionnaires des Territoires chargés de l'éducation rappelèrent périodiquement à Ottawa la première demande de la population (voir l'annexe A), mais le ministre s'étant engagé à faire terminer l'école pour l'automne 1968, on sacrifia ces exigences au délai fixé. En fait, on ne consulta pas davantage la population sur la conception du bâtiment ni sur les usages qu'on pourrait en faire, et les organismes gouvernementaux n'envisagèrent pas la possibilité d'utiliser l'immeuble pour divers services. Pour la division de l'éducation et la division des services techniques d'Ottawa, c'était un bâtiment administratif comme un autre.

Après trois ans, on considère en général l'école comme une initiative heureuse. Pour les parents, elle a demandé beaucoup d'adaptation. Subitement, ils avaient des bouches à nourrir et des enfants à habiller à longueur d'année. Il fallait agrandir le logement, suivre un horaire quotidien, envoyer les enfants à l'école le matin, préparer le repas pour midi. Il fallait adapter les activités de l'année au calendrier scolaire bien qu'heureusement celui-ci fût assez souple. Nombre de ces difficultés n'avaient guère été pressenties et n'étaient pas totalement acceptées. Mais à la fin, les parents s'y sont adaptés volontiers. La fréquentation scolaire est élevée, et il semble que les plus jeunes enfants au moins préfèrent rester chez eux, à Sachs Harbour. En dépit des plaintes mineures qui sont inévitables, les professeurs sont estimés tant des élèves que des parents. Nous avons mentionné au chapitre précédent quelques-unes des conséquences prévisibles d'une école locale. Nous ne pouvons encore apprécier sa portée à long terme, mais nos premières hypothèses semblent toujours vraisemblables.

Le logement et les services publics

Le logement n'a pas posé de graves problèmes à Sachs Harbour comme il l'a fait dans beaucoup d'agglomérations de l'Arctique. Depuis 1955 environ, la population de Sachs Harbour se fixant davantage, on y a construit des habitations de plus en plus durables et soignées. Les uns ont emprunté à la Caisse des prêts aux Esquimaux, les autres ont utilisé les réserves financières constituées lors des bonnes saisons de piégeage; en 1966, tous habitaient des maisons à pans de bois. Comme nous l'avons noté au chapitre précédent, ce sont les trappeurs eux-même qui ont conçu, construit et payé leurs maisons. La plupart trouvaient que leurs maisons étaient de bonnes dimensions, bien que quelques-uns, surtout ceux qui avaient de grosses familles, avaient du mal à s'offrir des maisons assez spacieuses et suffisamment de combustible pour les chauffer. Les trappeurs sont fiers de leurs maisons et affichent en général quelque mépris pour la conception et

la qualité des maisons construites par le gouvernement dans d'autres agglomérations en vertu de programmes de logements antérieurs.

Juridiquement, les habitants de Sachs Harbour n'ont pas droit au terrain autour de leur maison, mais en fait la population considère que le terrain, y compris la plage devant la maison, appartient au propriétaire de la maison. Bien qu'on n'ait effectué ni arpentage officiel, ni même délimitation sommaire des limites des "terrains", les villageois, eux, ne mettent pas en doute leur droit de propriété et le libre usage de leur terrain.

Depuis les dernières années, la population désire de plus en plus l'installation de services publics, notamment de l'électricité et d'un réseau amélioré d'adduction d'eau[1]. D'autre part, elle s'inquiète constamment du coût élevé du mazout. Dans les nombreuses maisons qui ont été agrandies et où les enfants vivent toute l'année, la consommation de mazout peut coûter près de $1,000 par année.

On espérait que les installations d'eau et d'électricité suivraient la construction de l'école, et de toute façon les villageois tenaient à les avoir même sans école. Certains étaient même disposés, si le gouvernement leur fournissait une génératrice provenant de l'ancienne ligne DEW, à en payer le transport et l'installation. De fait, les services publics ont suivi la construction de l'école, mais lentement.

L'école a d'abord reçu l'électricité des génératrices du ministère des Transports situées au nord-ouest du village; seules les maisons à l'ouest de l'école, près de la ligne d'énergie, étaient alors alimentées en électricité. Depuis, le réseau a été agrandi, des poteaux ont été dressés jusqu'à l'extrémité est du village, mais les maisons le plus à l'est ne sont pas encore raccordées au réseau. A la fin de 1970, une centrale électrique a été construite et elle fournit actuellement assez d'électricité pour l'école et pour le village, où les particuliers ont acheté beaucoup de gros appareils électroménagers au cours des dernières années. La livraison de l'eau domestique par des véhicules à chenilles a commencé en 1970.

Il semble donc que les premières exigences de la population soient maintenant satisfaites. Cependant deux difficultés ont surgi depuis. D'une part, l'installation des services publics a permis aux organismes gouvernementaux d'offrir à leurs agents des services et des logements de qualité supérieure. La Gendarmerie royale a construit de nouveaux quartiers, et le personnel de détachement est formé maintenant d'un homme marié, et non plus de deux célibataires. Les maisons des instituteurs et de l'administrateur ont été conçues pour des ménages; électricité, meubles, accessoires ménagers, eau courante, toilettes modernes sont fournis au taux de location standard du gouvernement. La communauté blanche de Sachs Harbour s'est donc agrandie et, en outre, son niveau de vie, notamment pour le logement et les services, est beaucoup plus élevé que celui des autochtones, ce qui n'était pas le cas antérieurement.

Comme dans les autres agglomérations de l'Arctique, les blancs qui viennent séjourner importent avec eux beaucoup d'éléments de confort (sans en payer le coût économique réel) et ne se conforment pas au mode de vie local.

L'autre difficulté provient de la mise en vigueur du programme de construction de logements à louer (Northern Rental Housing Programme, antérieurement Eskimo Rental Housing Programme). Les buts et mécanismes de ce programme ont déjà été

[1]Pour plus de précisions sur la question, voir Usher, 1966.

exposés[1] et ne demandent ici que peu d'explication. Il s'agit de l'installation de maisons préfabriquées de 700 pieds carrés de superficie et comptant un maximum de trois chambres à coucher, ces maisons sont destinées aux Indiens et aux Esquimaux des agglomérations de l'Arctique qui les désirent. Un comité local doit louer les maisons à 20% de revenu familial avec un maximum de $67 par mois[2]. Le prix de location comprend le mazout et les services municipaux[3].

Le programme de logements à louer constitue une subvention considérable aux autochtones, quoique, à ce compte, les logements fournis par l'Etat aux fonctionnaires constituent une aide semblable. Même le loyer maximum couvre à peine les frais des services, sans compter l'amortissement du coût de la maison, qui est au moins de $14,000. Une partie du loyer est automatiquement versée au crédit d'un compte d'achat[4], et on peut également obtenir des hypothèques, en vertu d'un programme connexe, pour payer globalement une maison, mais nulle part dans les villages de l'Arctique les Esquimaux ne se sont encore intéressés à ces possibilités. C'est que, les services étant compris dans le loyer, ils n'ont pas envie de devenir propriétaires (c.f. plus bas). Le gouvernement est devenu en fait propriétaire de presque tous les logements occupés par des autochtones.

Beaucoup de villages ont réellement besoin des logements de l'Etat. Mais à Sachs Harbour, les habitants avaient déjà construit eux-mêmes des maisons de qualité acceptable. La tuberculose et la mortalité infantile qui résultent si souvent des mauvaises conditions de logement, où que ce soit, étaient presque inconnues à Sachs Harbour. La plupart des habitants pouvaient se permettre un logis et des services suffisants, ou n'avaient besoin que d'une aide minime (des prêts par exemple). Et, ce qui n'est pas moins important, les insulaires tenaient au libre usage de leurs terres, à la fierté et à l'indépendance du propriétaire. Ils avaient entendu parler du programme de logement, mais ne s'y étaient pas intéressés. En outre, plusieurs représentants bien informés du gouvernement s'étaient prononcés contre l'instauration de ce programme à Sachs Harbour.

Le programme de logements à louer est entré en vigueur en 1965; les premières maisons étaient destinées aux villages de l'Arctique oriental; on devait s'occuper de la région occidentale au cours des années suivantes. Comme la population de l'île, en tant que population esquimaude, était admissible au programme, des fonctionnaires de l'Administration territoriale vinrent à Sachs Harbour en 1969 pour l'expliquer aux habitants. Ceux-ci ont eu tout d'abord, pour la plupart, une réaction négative. Cependant, au cours des mois suivants, beaucoup ont reconsidéré la question et, finalement, la majorité a demandé à louer un logement. Une maison a été livrée fin 1969, et plusieurs devaient arriver par mer en 1971. L'opinion sur les mérites du logement loué varie actuellement quelque peu au sein de la communauté, mais se range pour l'essentiel dans trois catégories.

[1]Ministère canadien des Affaires indiennes et du Nord canadien, 1968, Bruce, 1969, Thompson, 1969, Thomas et Thompson, sous presse.

[2]$100 à la fin de 1971. On considère que le loyer maximum est proportionné à celui que payent les fonctionnaires de passage pour un logement de l'Etat.

[3]Au delà du maximum mensuel fixé pour l'utilisation des services, le locataire doit payer le supplément.

[4]Ã ce régime, il faudrait au minimum 19 ans pour acheter une maison de trois chambres à coucher, coûtant $14,000.

Il y a ceux qui, même actuellement, refusent catégoriquement de prendre quelque part que ce soit au programme qu'ils considèrent comme une sorte d'assistance sociale, susceptible de leur faire perdre leur indépendance. Ils sont contents de leurs maisons; en outre, certains s'inquiètent de leur droit à la propriété du terrain. A leur avis, comment peuvent-ils réclamer des droits à la propriété foncière puisque par le seul fait de louer un logement, ils reconnaissent qu'ils ne possèdent même pas le sol sur lequel repose la maison? Certains estiment que si le gouvernement est prêt à consacrer tant d'argent à Sachs Harbour, il pourrait tout simplement verser les fonds à la collectivité qui, de la sorte, déciderait de ses priorités[1]. Ces opinions appartiennent à une minorité, entièrement constituée de trappeurs actifs et de salariés.

À l'autre extrémité, il y a les veufs et les veuves qui ont des charges de famille, les couples âgés, qui dépendent souvent pour vivre de l'assistance sociale; tous ces gens veulent profiter du programme de location et ils y ont droit, en vertu des normes établies. Ils habitent actuellement les maisons les plus vétustes du village. Leur droit est reconnu de tous; même ceux qui s'opposent férocement à la location pour eux-mêmes estiment que les assistés sociaux doivent bénéficier du programme. Or, tous les assistés sociaux comme les autres, reconnaissent qu'il s'agit là d'un besoin d'assistance sociale qui ne doit pas entrer dans un programme général de subventions aux logements à louer.

Entre ces deux extrêmes, il y a la majorité, constituée de trappeurs actifs et de salariés, qui ont fini par accepter le programme, mais non sans répugnance et ambivalence. Les maisons du gouvernement seraient de meilleure qualité pour certains, mais non pour les autres. Le principal attrait du programme, c'est qu'il inclut dans le loyer le mazout et les services municipaux. Les habitants savent très bien que, les enfants étant au logis, leurs maisons ne peuvent plus leur coûter aussi bon marché qu'une maison louée, même s'ils payaient le maximum. Beaucoup sont conscients des inconvénients et partagent à plusieurs égards l'opinion des opposants. S'il y avait eu d'autres solutions, ils les auraient préférées mais, vu l'état des choses, mieux vaut à leur avis le programme de location que rien du tout. Et ils se rendent compte des avantages dont bénéficie la communauté blanche. Comme le dit l'un d'eux, "quant à travailler pour le gouvernement, autant avoir une maison du gouvernement".

La plupart des modérés auraient repoussé le programme, n'eussent été les services qu'il comportait. Beaucoup auraient aimé payer plein tarif pour le mazout et les services publics s'ils avaient pu garder leur maison. Or, le programme ne prévoit pas cette éventualité; le gouvernement fédéral est disposé à subventionner à l'échelle nationale la location de maisons, mais non la propriété.

Le ministère des Affaires indiennes devait se soumettre à ce principe pour faire autoriser son programme de logement par le Conseil du Trésor. Comme cela arrive souvent en pareil cas, on applique localement avec une étonnante inflexibilité un programme basé sur une politique d'ordre général, quels que soient les mérites de cette politique. Il est très difficile d'expliquer à un habitant de Sachs Harbour pourquoi le gouvernement est disposé à fournir maison et services moyennant un montant mensuel donné, mais non les services seuls, même à tarif égal.

[1]Ce serait juridiquement impossible, à moins que le village ne soit légalement constitué en hameau conformément à la loi territoriale. Or, vu la profusion récente des organisations locales (voir plus loin), il est douteux que la population opte pour cette solution prochainement.

Le gouvernement offre une possibilité de rachat aux Esquimaux qui veulent louer, mais qui ont déjà acheté une maison en vertu d'un programme de logement antérieur. Mais il n'offre pas cette possibilité à ceux qui ont construit leurs propres maisons. Cela veut dire que les habitants de l'île ne pourront vendre leurs maisons, et que leur investissement est sans valeur. Le gouvernement peut acheter les maisons et les louer aux ex-propriétaires mais, une fois forcés de louer, ceux-ci préféreraient pour la plupart une maison neuve.

Comme nous l'avons déjà dit, il est possible d'acheter une maison du gouvernement, mais il faut détenir le titre foncier, faute de quoi seul un bail de 30 ans sera accordé. Le programme est assez souple en ce qui touche les versements d'hypothèque; le revenu irrégulier du trappeur n'est donc pas un obstacle insurmontable. La difficulté, c'est qu'en achetant, le particulier n'a plus droit aux services sans les payer au plein tarif.

Il est de plus en plus difficile d'obtenir des prêts pour améliorer les habitations. Il y avait bien le programme de prêts aux Esquimaux pour le logement, mais il n'existe plus et, depuis la mise en vigueur du programme de logements à louer, on ne peut plus obtenir d'argent de la Caisse des prêts aux Esquimaux pour acheter ou construire une maison bon marché. On peut encore obtenir des prêts de la Caisse pour des ajouts ou des améliorations aux bâtiments en place, mais les Esquimaux n'en profitent guère, puisque, actuellement, la plupart sont locataires. De toute façon, la difficulté subsiste: l'Esquimau n'est pas admissible aux services publics à coût modique tant qu'il est propriétaire de sa maison.

Au début, les habitants ne désiraient que les services; or ils ont constaté que pour les obtenir à un prix raisonnable ils devaient accepter d'être locataires. Ils ont posé des objections, mais sans succès; il semble actuellement qu'il n'y ait rien à faire. Dans ces conditions, il est difficile de continuer à souhaiter d'être indépendant. Il y a quatre ans, un trappeur disait qu'il aimerait mieux vivre sous la tente que payer un loyer; c'était là une opinion représentative de l'état d'esprit de la collectivité[1]. Maintenant, on dira plutôt: "Nous n'avons pas demandé de maisons, mais si le gouvernement veut en construire quand même et qu'elles soient moins chères, autant les habiter."

On notera que les fonctionnaires de l'Administration territoriale, et notamment ceux qui s'occupent du logement dans la région d'Inuvik, accueillaient en général assez bien les objections des habitants de l'île. Seulement, ils ne font qu'administrer le programme; leurs tâches sont délimitées par le gouvernement fédéral à Ottawa et leur sont précisées par l'intermédiaire de l'Administration territoriale à Yellowknife.

Le programme de maisons à louer a eu aussi sur la population des répercussions d'ordre plus général. En effet, il n'est pas seulement destiné à fournir des logements, mais aussi à orienter la transformation sociale de la communauté. Il s'accompagne en principe d'un programme d'éducation conçu pour instruire les futurs locataires sur la "bonne" façon de tenir et d'entretenir des maisons modernes (pour un examen complet du programme et des difficultés que pose son exécution, voir Thompson, 1969). Dans chaque localité, un comité du logement administre le programme, en principe pour confier à des membres de la communauté locale le contrôle de la location. Mais ce

[1]On sait que certains trappeurs louent une maison à d'autres trappeurs. C'est le cas notamment lorsqu'un immigrant loue la maison d'un habitant qui réside temporairement ailleurs. En général, cet arrangement ne dure que le temps, pour l'immigrant, de construire sa propre maison.

comité a en fait des pouvoirs restreints (voir Thomas and Thompson, sous presse). L'ensemble du programme est destiné "à faire entrer les Esquimaux dans le vingtième siècle", à les familiariser avec le mode de vie du sud, à leur permettre de s'y adapter plus facilement.

Les habitants de l'île Banks ont des conceptions de la tenue et de l'entretien de la maison qui répondent tout à fait, d'après eux, à la vie de leur communauté. Peu importe, on leur en apprendra de nouvelles. Ils s'intéressent peu à la formation de comités divers et estiment que les associations communautaires et l'Association des trappeurs leur suffisent. Peu importe, ils auront la Société du logement[1]. Bref, le programme les forcera à se conformer de plus en plus à des règles et à des modes de pensée qui viennent de l'extérieur, et dont on peut contester l'à-propos étant donné leur mode de vie actuel.

Enfin, la réalisation du programme de logement s'intègre de façon générale à un plan d'urbanisme. Les habitants de l'île ont eu avec les urbanistes des rapports qui n'ont pas toujours été heureux. Au cours des quelques dernières années, un certain nombre d'équipes d'urbanistes, du gouvernement ou de sociétés privées, sont venues au village, en général pour une journée au plus, ce qui a rendu difficiles leurs contacts avec la population. Il n'y a pas eu souvent d'accord sur le choix des emplacements, et les habitants ont eu en général l'impression que les urbanistes n'avaient pas compris leurs besoins[2]. Dans le passé, peu de choses sont sorties de tous ces plans.

Or avec le programme de logement, on a exercé des pressions plus fortes sur les insulaires pour qu'ils placent leur maisons en rangs au centre du village. On ne sait pas exactement d'où viennent ces pressions, mais les habitants on eu nettement l'impression, au cours de l'hiver de 1970-1971, qu'ils ne pourraient faire installer leurs maisons neuves sur leurs terrains actuels. Tous s'opposaient à être serrés en rangs, mais ils sentaient qu'ils n'y pouvaient pas grand chose.

Ce plan rendrait sûrement les services publics plus économiques et plus faciles à installer, mais pour la communauté, ce serait une catastrophe. La population de Sachs Harbour, étroitement unie et isolée, a autant besoin d'espace pour des raisons sociales qu'elle a matériellement besoin de grandes propriétés donnant sur les plages. Actuellement, si deux familles ne s'entendent pas, elles peuvent éviter les contacts pendant quelques jours, jusqu'à ce qu'elles aient réglé leur différend. Actuellement, un homme peut travailler dehors, près de sa maison, dans une quasi solitude, et ses enfants jouer sans gêner les voisins. La disposition des maisons en rangs serrés va inévitablement augmenter les tensions sociales. D'après les insulaires, ce genre de conflit commence déjà à Tuktoyaktuk où les maisons sont ainsi rapprochées.

[1]La création d'une société locale de logement n'est pas obligatoire actuellement; les villages peuvent laisser au gouvernement l'entière administration du programme. S'ils désirent qu'il y ait contrôle local, cependant, ce ne peut pas être par l'intermédiaire d'une association déjà existante. Ce règlement a pour but d'empêcher quelques blancs, qui peuvent être membres d'autres associations, de dominer l'administration du programme de logement.

[2]En 1967, le ministère des Affaires indiennes, à Ottawa, a dressé un plan d'urbanisme pour Sachs Harbour. Comme d'habitude, un réseau serré de rues avec des rangées de maisons avait été tracé en couleurs sur la carte de l'agglomération d'alors. Sur la carte d'origine, tous les détails étaient fidèlement indiqués, y compris deux goélettes appartenant à des Esquimaux et échouées depuis quelques années. Sur la carte, on a inscrit tout près la mention "Goélettes esquimaudes, à tirer au loin.". Dans leur besoin d'ordre, il n'était pas venu à l'esprit des urbanistes que ces goélettes appartenaient à des personnes qui avaient peut-être d'autres arrangements en tête.

En fin de compte, la plupart des familles ont obtenu leurs maisons là où elles le désiraient. Il est regrettable cependant que le manque de communication et de compréhension entre la population et les urbanistes ait provoqué chez les habitants une inquiétude si prolongée.

L'affaiblissement du pouvoir local

Nous avons noté déjà l'expansion de la communauté blanche à Sachs Harbour, ainsi que l'agrandissement du fossé entre elle et les autochtones. La création d'une maison d'enseignement et de services municipaux a provoqué, chez les personnes qui assurent ces services, le besoin d'avoir plus de personnel de l'extérieur pour en assurer l'administration.

Il y a quatre ans, le détachement de la Gendarmerie royale était chargé de toutes les affaires administratives de la localité. Une fois l'école construite, certaines tâches ont été confiées au directeur. Une fois la centrale électrique construite, un administrateur a été nommé, qui était également chargé du fonctionnement de la centrale[1]. Bien que la Gendarmerie ait perdu beaucoup de ses fonctions d'administration et de police, il n'est apparemment pas question de renvoyer le détachement.

Le trait dominant de la communauté blanche de n'importe quelle localité de l'Arctique, c'est qu'elle fait partie d'un appareil colonial. Cela signifie que la création des emplois, la définition des fonctions et la nomination des titulaires relèvent entièrement d'organismes extérieurs. La population de Sachs Harbour n'a pas été consultée pour la création du poste d'administrateur; la plupart ne voyaient pas du tout pourquoi on en nommait un. Et pourtant, l'administrateur est le principal agent de communication entre la population[1] et les fonctionnaires du gouvernement. Les habitants sont très conscients de leur impuissance à cet égard. Ils ne voient pas autre chose à faire que d'accepter en silence l'arrivée et le départ du personnel provisoire, décidés par des organismes extérieurs, ministère des Affaires indiennes, Gendarmerie royale ou missions. Plus il y a d'organismes de l'extérieur au village, plus leur contrôle sur la vie de la communauté s'accentue et plus s'affaiblit l'autonomie locale.

Le processus n'est pas nouveau. Longtemps avant la construction de l'école, les décisions se prenaient à l'extérieur, sans consultation des habitants, et quelles qu'en soient les répercussions directes sur la collectivité. Dans certains cas, on ne tenait même pas compte des groupements locaux, comme l'Association des trappeurs. Les exemples sont nombreux, mais autrefois ils étaient considérés comme des sujets d'irritation intermittents et mineurs. Aujourd'hui, la population constate avec inquiétude que cette ingérence a augmenté rapidement depuis la construction de l'école.

Mais elle n'avait pas réellement prévu ou envisagé cette conséquence. Le gouvernement ne l'avait pas entièrement prévue non plus, quoiqu'un fonctionnaire clairvoyant de l'Administration territoriale s'en soit douté, à en juger par une note envoyée à Ottawa:

> Il semble que les habitants de Sachs Harbour ne se rendent pas compte que la construction d'une école mettra fin dans un bref délai au type "société fermée" qui caractérise leur village et compromettra les qualités profondes qu'ils cherchent à préserver. En d'autres termes, je ne suis pas du tout sûr qu'ils mesurent pleinement les conséquences de leur requête . . . (A.I.N.C./D.A.S. 630/194).

[1]Une autre solution aurait été de nommer responsable de la centrale une personne de la région, et de laisser l'administration au directeur de l'école, ce qui n'est pas une lourde charge.

Prévenus, les habitants de l'île auraient-ils agi différemment? Auraient-ils été jusqu'à se prononcer contre l'école? On ne sait. On ne peut peut-être que poser la question. N'ont-ils réellement comme alternative que de renoncer aux bénéfices éventuels que leur vaudraient les programmes gouvernementaux, ou de renoncer à l'autonomie au profit d'organismes de l'extérieur? Le prix de la fierté et de l'indépendance doit-il être la condamnation à un statut de citoyens de seconde classe?

Les habitants de l'île ont souvent exprimé au gouvernement le désir d'améliorer par eux-mêmes leurs conditions de vie. Ils en ont parlé au sujet de l'enseignement, des services municipaux, de l'assistance publique, du gibier, etc. Ils aimeraient que le gouvernement les aide dans les domaines où ils n'ont pas les connaissances, les compétences ou parfois l'argent nécessaires. Mais il semble qu'au lieu d'encourager leurs initiatives, on veuille les décourager. C'est qu'elles n'entrent pas dans le cadre du programme général préétabli qui est plus facile à suivre pour les bureaucrates. Les fonctionnaires locaux approuvent peut-être ces initiatives, mais ils ne peuvent rien faire. On ne s'étonnera guère de cette sombre réflexion d'un habitant de l'île: "Peu à peu, la gouvernement nous fiche par terre."

Le gouvernement selon les habitants de l'île Banks

On a beaucoup écrit sur l'attitude des Esquimaux vis-à-vis du monde extérieur, en particulier du gouvernement. Vallee (1962, p. 192-196 surtout) a décrit le cas, peut-être extrême, des habitants de Baker Lake vers la fin des années 50. Les habitants de l'île Banks ont beaucoup plus l'expérience du monde extérieur que les Esquimaux de l'Arctique oriental. Nombre d'entre eux connaissent divers éléments du commerce et ont voyagé un peu partout dans les Territoires du Nord Ouest et dans la partie sud du Canada. Ils ont perçu le caractère rigide et impersonnel des grandes villes et des immeubles à bureaux. Certains ont lu des livres et des magazines, et bien sûr, la radio et le cinéma les informent, quoique de manière confuse.

Et pourtant la vie quotidienne dans l'île est encore très différente de celle du monde extérieur, et on pourrait retrouver à Sachs Harbour, surtout chez les vieillards, certaines particularités décrites par Vallee. Pour les habitants de Baker Lake, les blancs, et notamment le gouvernement, détenaient un pouvoir illimité, qu'ils exerçaient arbitrairement. (Vallee, 1962, p. 194). Les habitants de l'île, eux, savent que les pouvoirs de l'Etat ont des limites, mais ils situent mal ces limites et ont tendance à penser que ces pouvoirs sont exercés de façon arbitraire. Ils pensent aussi que le gouvernement a des ressources financières illimitées, et qu'à peu près tous les blancs sont riches.

Ã l'appui de ces opinions, il y a le fait que les fonctionnaires du gouvernement semblent capables de noliser des avions à volonté pour aller à Sachs Harbour. Les habitants de l'île sont d'ailleurs assez sarcastiques en ce qui a trait à ces visites. Ils ne voient pas l'utilité de se promener deux heures au village, de prendre un café avec une ou deux personnes qui ne représentent pas forcément l'opinion locale, puis de retourner à Inuvik sans avoir, semble-t-il, accompli grand chose. Si on peut dépenser autant pour les voyages aériens (sans parler des énormes sommes consacrées à des projets ratés ou inutiles), les restrictions du gouvernement dans le domaine des immobilisations sont dues, d'après eux, à la malveillance, à l'incompétence ou à la sottise, mais sûrement pas à la pénurie d'argent.

Depuis quelques années les Esquimaux commencent à comprendre que le gouvernement peut être manoeuvré à leur avantage, surtout à l'échelle locale (Arbess, 1967). Comme les représentants du gouvernement n'ont pas été nombreux à Sachs Harbour jusqu'à très récemment, les habitants commencent à peine à découvrir les "ficelles". Mais on peut affirmer ceci: à moins que la présence du gouvernement à Sachs Harbour ne soit différente de ce qu'elle est ailleurs, le recours à ces "ficelles" ainsi que la "dépendance hostile" à l'égard des blancs, observée par Smith dans le delta du Mackenzie (1971, pp. 109-113), ne sera qu'une affaire de temps.

Ã l'heure actuelle, cependant, les habitants de l'île ont une connaissance du monde extérieur et du gouvernement qui est à certains égards opposée à celle de la plupart des Esquimaux. Ils ont quelque idée du fonctionnement de l'Etat en d'autres régions, mais pas beaucoup de son fonctionnement chez eux. Ils savent que le gouvernement est une énorme entreprise et que ses activités sont extrêmement complexes. De la situation éloignée où ils se trouvent, ils peuvent saisir son ampleur, mais non sa structure, sa hiérarchie, son organisation. Le gouvernement leur paraît monolithique. Ils ont du mal à comprendre la diversité des ministères, directions, divisions et services distincts, qui n'ont pas tous les mêmes méthodes et les mêmes priorités. Ils trouvent incroyable que chacune des unités et des personnes qui y travaillent ne soit pas au courant des activités des autres. Même si l'appareil de l'Etat leur est incompréhensible, ils estiment qu'au moins les fonctionnaires devraient le connaître et répondre de tous ses aspects. Ils sont choqués que les fonctionnaires aient des responsabilités si limitées et qu'il soit si difficile d'arriver à un résultat en traitant avec eux. La plupart des insulaires ne savent pas à qui s'adresser pour résoudre une difficulté donnée, surtout depuis quelques années, à cause des réorganisations périodiques du ministère des Affaires indiennes et du transfert de nombre de ses tâches à l'Administration territoriale.

Si l'autorité est à ce point limitée aux paliers inférieurs, elle doit appartenir aux "grands manitous": le ministre des Affaires indiennes, ou peut-être le premier ministre lui-même. Il doit y avoir quelqu'un qui est au courant de tout ce qui se fait et qui en est responsable et, dans l'esprit des insulaires, ce doit être lui qui est derrière toutes les mesures qu'ils n'apprécient pas. Ils ont l'impression qu'il y a quelqu'un, quelque part, qui pourrait donner une réponse immédiate et définitive à leurs questions. Ceux qui ne peuvent pas le faire sont incompétents ou inutiles, ou bien ils servent à dissimuler les activités du pouvoir réel.[1]

Les habitants ne comprennent pas que la structure du gouvernement puisse entraîner des contraintes et comporter des obstacles à une autorité efficace et conforme

[1]Malgré tout, il y a un certain nombre de personnes de l'extérieur, y compris des fonctionnaires, que les habitants ont fini par aimer et respecter, au cours de relations prolongées, et à l'égard desquels ils n'ont pas l'opinion générale réservée aux étrangers. Ils déplorent même souvent que ces personnes, par ailleurs très bien, aient si peu de pouvoir de décision. La plupart des habitants sont bien disposés envers les visiteurs qui viennent à titre individuel et des échanges personnels prolongés les touchent beaucoup. Leur animosité se porte surtout contre ceux qui gardent l'anonymat ou qui représentent clairement des intérêts redoutés.

[2]Et le monde extérieur aussi, car si le gouvernement est omniprésent dans le Nord, il doit l'être ailleurs également. Beaucoup ont du mal à imaginer la diversité de la société dans le sud du Canada; ils ont du mal à imaginer qu'il y a ailleurs beaucoup de blancs qui ne travaillent pas pour le gouvernement et qui ne partagent pas nécessairement ses vues, que les blancs peuvent être pauvres, travailler de leurs mains, vivre en des endroits isolés, avoir des conditions de vie assez semblables à celles des Esquimaux, être hostiles au gouvernement et se méfier de ses entreprises.

à leurs désirs. Ils réagissent de manière subjective à ces lacunes. Si leurs intérêts sont contrariés, c'est qu'il doit y avoir quelqu'un qui ne comprend pas ces intérêts, ou qui ne les prend pas à coeur, ou encore qui manque de probité. Bref, au défaut d'être monolithique, le gouvernement ajoute parfois celui d'être malveillant[2].

Ils se demandent toujours où réside en dernier ressort l'autorité civile. Beaucoup pensent qu'elle appartient à la Reine ou au gouverneur-général. Le sens de la loyauté à la Couronne est ancré en eux, surtout chez les veillards. Un certain nombre ont eu l'occasion de rencontrer Sa Majesté ou ses représentants lorsque ceux-ci ont visité l'Arctique, et ils gardent précieusement le souvenir de ces rencontres. Ils savent que dans la constitution l'autorité royale est limitée, et pourtant ils persistent à croire qu'en cas d'une initiative vraiment malheureuse du gouvernement, la Reine pourrait intervenir et opposer son veto. Ils considèrent donc la Reine, ou le gouverneur-général en son nom, comme leurs ultimes protecteurs.

Les habitants de l'île Banks ont donc une idée de la nature et des dimensions de l'appareil étatique, mais sa structure, ses rouages et même ses objectifs restent pour eux un mystère. Le ministère des Affaires indiennes est l'organisme qui les touche le plus, mais le Ministère et le gouvernement tout entier se confondent souvent dans leur esprit. Fondamentalement, ils se méfient du gouvernement. Rien ou presque rien de ce qu'ils connaissent ne les incite à penser que le gouvernement est un instrument à eux, à leur service, et sur lequel ils peuvent exercer quelque contrôle. Autrement dit, la plupart ne saisissent que vaguement les notions de citoyenneté et de démocratie, courantes dans la partie sud du Canada. Pour eux, le gouvernement est une force extérieure, presque absolue et peut-être destructrice. Par l'agitation ou la protestation, on peut arracher quelques concessions, mais souvent les difficultés et les désagréments que cela entraîne n'en valent pas la peine. La meilleure politique est l'abstention, ou, si ce n'est pas possible, l'acceptation, qui pourra toujours être mitigé par une résistance passive. Nous assistons donc dans l'île Banks à une érosion subtile mais tenace de l'autonomie locale et de l'indépendance personnelle, valeurs chères à ses habitants, mais qu'ils ne voient aucun moyen de préserver.

CHAPITRE III

PÉTROLE ET PIÉGEAGE

Les objectifs du gouvernement

L'énorme charge incombant au gouvernment fédéral nécessite l'élaboration de nombreux programmes par divers ministères et organismes publics. Lors de la préparation et de la mise en oeuvre de programmes particuliers, il est possible que les rapports entre les divers programmes demeurent obscurs et que des contradictions apparaissent. La confusion des habitants de l'île Banks face aux objectifs et aux rouages du gouvernement est parfois partagée par les Canadiens dans leur ensemble, et même par les fonctionnaires.

Au cours des derniers mois, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a défini une série d'objectifs pour clarifier et préciser les attributions statutaires très générales du Ministre, qui sont: "d'entreprendre, favoriser et recommander des programmes propres à stimuler le progrès économique et politique des territoires du Nord-Ouest et du territoire du Yukon" (*Statuts du Canada, 1966-67, chap. 25 article 18b*). Ces objectifs furent exposés à grands traits au cours de la Cinquième conférence nationale sur le Nord, à Edmonton en novembre 1970, par l'honorable Jean Chrétien, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, et par M. John A MacDonald, ancien sous-ministre des Affaires indiennes.

Voici un résumé des objectifs les plus importants qu'ils exposèrent dans leurs discours (Chrétien, 1970; MacDonald, 1970):

(1) Fournir un niveau de vie et un mode de vie qui iront en s'améliorant aux habitants des régions septentrionales du Canada, en particulier aux autochtones, grâce à des procédés répondant à leurs aspirations et à leurs préférences.

(2) Encourager un développement économique durable dans le Nord, pour qu'il puisse enfin apporter sa contribution à l'économie nationale.

(3) Protéger et mettre en valeur l'environnement des régions nordiques, tout en tenant compte du progrès social et économique.

(4) Assurer la souveraineté et la sécurité du Canada dans le Nord.

Le ministère des Affaires indiennes tente également d'établir un système de priorités pour réaliser ces objectifs. Dans un discours récent, le Ministre a déclaré, en substance, qu'à son avis, l'objectif premier du Ministère devrait être le progrès social des premiers habitants du Nord. Il faudrait ajouter, à cet objectif, selon lui, une volonté ferme de protéger l'environnement septentrional et de permettre à ceux qui désirent continuer à vivre selon les méthodes traditionnelles de chasse et de piégeage, de le faire sans avoir à craindre pour leurs moyens d'existence. Le Ministre a déclaré en dernier lieu qu'il faudrait exploiter les richesses naturelles du Nord, de façon, premièrement, à en faire profiter les gens qui habitent dans ces régions et, deuxièmement, à les faire participer au développement économique du Canada (Chrétien, 1971).

Ces objectifs répondent sûrement aux aspirations de la plupart des Canadiens et des habitants des régions septentrionales eux-mêmes. Et pourtant, leur réalisation pose de graves problèmes pour le gouvernement du Canada, en particulier pour le ministère des Affaires indiennes. Tout programme doit être évalué en fonction de sa conformité aux objectifs définis. Cette évaluation peut révéler que les objectifs entrent parfois en contradiction et que l'un d'entre eux doit être sacrifié au profit d'un autre[1]. Le cas de l'île Banks est important parce qu'il éclaire de façon particulièrement nette la possibilité de contradiction entre des objectifs prioritaires.

Les raisons de l'exploitation pétrolière dans le Nord sont multiples et elles correspondent, du moins en apparence, aux responsabilités statutaires du Ministre et à la plupart des objectifs susmentionnés. L'occupation et l'exploitation du territoire donnent sûrement plus de poids aux revendications de souveraineté sur ce territoire[2]. Les redevances, les revenus de l'exportation, l'accroissement des investissements et des recettes fiscales sont considérés comme des bienfaits à l'échelle nationale et, par conséquent, l'exploitation pétrolière contribuera à augmenter la participation du Nord à l'économie canadienne[3]. On prétend que les avantages offerts aux autochtones prendront la forme d'emplois plus nombreux et de débouchés commerciaux, quoique personne n'ait jamais précisé dans quelle proportion et pendant combien de temps ces avantages leur seraient offerts.

On peut remettre chacun de ces arguments en question, mais il reste que, de prime abord, l'exploitation du gaz et des ressources pétrolières dans le Nord n'est pas seulement souhaitable, mais qu'elle répond aussi aux objectifs du Ministère. Cette argumentation fut reprise en maintes occasions par des fonctionnaires du Ministère. Ã défaut de déclarations contraires, on peut supposer que le Ministère estime que ces raisons valent pour l'ensemble du Nord, quelles que soient les conditions particulières à certaines localités ou à certaines régions; on peut du moins supposer que le Ministère ne considère pas que ces conditions locales présentent assez d'intérêt pour empêcher la mise en oeuvre de sa politique.

Si l'exploitation pétrolière correspond vraiment aux objectifs du Ministère, on pourrait s'attendre à ce que les nordiques, ainsi que le public canadien en général, lui fassent bon accueil. Si un tel accueil se faisait attendre, il faudrait réévaluer le projet. Les personnes qui le désapprouvent ignorent probablement les conséquences pratiques du développement, ou elles font preuve d'une volonté perverse d'agir à l'encontre de leurs

[1]Le Ministre a reconnu ces difficultés dans le discours précité, lorsqu'il a déclaré, en substance, qu'il serait erroné de croire que ces objectifs puissent être définis assez nettement pour servir de critères à l'analyse de toutes les situations. Cette réserve implique, probablement, non pas qu'il ne convient pas d'évaluer certaines activités en fonction de ces objectifs, mais bien qu'une telle évaluation doit être faite avec soin et tenir compte de tous les facteurs.

[2]Certaines personnes soutiendraient que la prépondérance étrangère dans les investissements et les activités reliés à la prospection pétrolière du Nord porte atteinte à la souveraineté *de facto* du Canada sur le Nord, bien qu'elle soit compatible avec la souveraineté *de jure* du Canada sur ces territoires. Mais ce problème n'est pas d'une importance primordiale pour notre étude.

[3]Cependant, bien que cela sorte du cadre de notre rapport, des arguments contraires tendent à prouver que la prédominance de capitaux étrangers dans l'industrie pétrolière ainsi que l'exportation du pétrole brut causeront une diminution nette de la richesse du Canada, plutôt qu'un accroissement, et qu'en fin de compte cette richesse prendra une bien plus grande valeur pour le Canada si l'on retarde sa mise en exploitation.

propres intérêts. En ce cas, il faudrait améliorer la consultation, l'explication, l'information sur ce programme. Il est possible qu'une nouvelle étude fasse apparaître des contradictions entre les objectifs, et révèle que l'exploitation pétrolière n'aide pas à les atteindre tous. On devra alors établir des priorités et être prêt à sacrifier les objectifs secondaires.

Enfin, il est possible qu'en dépit de l'accord commun sur les objectifs globaux, des interprétations divergentes de leur signification et de leurs conséquences subsistent. Les technocrates devraient alors examiner l'origine de ces divergences et tenter de déterminer si les opinions peuvent être conciliées, et par quel moyen.

Les événements qui se sont déroulés dans l'île Banks au cours de l'été et de l'automne 1970, et qui sont décrits dans le présent chapitre, donnent à penser qu'il y avait véritablement conflit entre les objectifs du Ministère, en ce qui a trait à l'exploitation pétrolière. L'analyse suivante a pour objet de montrer les objectifs qui ont prévalu dans cette affaire et les raisons de cette préférence, ainsi que de transposer ce conflit à un niveau plus général. Cette analyse, fondée sur une appréciation du cours réel des événements plutôt que sur des exposés normatifs des activités du Ministère, porte sur des faits et non seulement sur des déclarations.

Le reste du chapitre présente les détails de l'évolution et de la solution du conflit, ainsi qu'une évaluation de l'enjeu. Les accords conclus entre le gouvernement, les compagnies pétrolières et les trappeurs sont indiqués et jugés d'après leur efficacité, et les positions de chacune des parties sont analysées pendant et après le conflit.

La préface du présent volume donne les raisons de cette approche analytique. Les renseignements que présente ce chapitre proviennent de sources diverses. J'ai séjourné à Inuvik et à Sachs Harbour à deux reprises, pendant environ deux semaines chaque fois, en septembre 1970 et en mai 1971, et j'ai fait une brève visite à Inuvik en août 1971. Des contacts établis de longue date avec les trappeurs de l'île Banks, ainsi qu'avec bien des gens d'Inuvik, m'ont permis de récolter quantité de renseignements au cours de ces visites. J'ai eu plusieurs longs entretiens avec les trappeurs de l'île Banks eux-mêmes, j'ai assisté à des réunions tenues à Sachs Harbour et j'ai pu écouter les enregistrements d'autres réunions. J'ai également discuté avec des fonctionnaires de Sachs Harbour, d'Inuvik et d'Ottawa, qui étaient au courant de la situation, avec des membres du personnel du service de la faune et de l'inspection de l'utilisation des terres à Inuvik et, également dans cette ville, avec les dirigeants du Comité des droits des autochtones appelé officiellement *Committee for Original People's Entitlement*. J'ai en outre eu recours, jusqu'à un certain point, aux comptes rendus des journaux et à d'autres sources publiques. La diversité des sources sur lesquelles se fonde la description des événements contenue dans ce chapitre, permet d'en vérifier la précision par recoupement. Les opinions sont rapportées comme elles ont été énoncées, en public ou à moi personnellement, mais elles ne sont pas attribuées nommément. Les informations présentées dans ce chapitre ne sont en aucun cas tirées des dossiers du gouvernement ou d'autres sources qui ne sont pas à la disposition du public.

Les parties narratives du présent chapitre étant composées d'une synthèse de comptes rendus provenant de plusieurs sources, j'ai renoncé à citer ces sources de façon explicite afin de favoriser une lecture continue. Seules les sources des documents sont citées avec précision.

Prospection pétrolière dans l'île Banks

Le 26 juin 1970, les représentants de la *Elf Oil Exploration and Production Canada Ltd.* et de la *Deminex (Canada) Ltd.* sont arrivés à Sachs Harbour pour annoncer à la communauté qu'ils détenaient des permis de prospection couvrant de vastes secteurs de l'île Banks et qu'ils entreprendraient la prospection sismique au cours de l'hiver 1970-1971. La consternation des villageois surprit les deux sociétés de prospection pétrolière et le gouvernement fédéral, bien qu'il n'aurait pas dû en être ainsi. Un bref historique s'impose pour expliquer ces attitudes.

Le gouvernement fédéral s'est rallié de plus en plus au point de vue selon lequel le développement économique du Nord ne peut être basé que sur le secteur primaire c'est à dire sur l'exploitation des ressources non renouvelables telles que le minerai, le pétrole et le gaz. Par conséquent, entre 1960 et 1970, plusieurs programmes destinés à stimuler cette exploitation furent créés dans le but d'attirer des capitaux de spéculation dans cette région difficilement accessible et où les frais d'exploitation sont élevés.

Le gouvernement a aussi demandé directement à des capitalistes de l'étranger et du pays d'investir dans la prospection des ressources du Nord. En mars 1969, par exemple, le ministre et le sous-ministre des Affaires indiennes ont fait une tournée en Europe pour attirer des investissements dans le Nord. La régie d'État française *Entreprise de recherches et d'activités pétrolières*, apparentée à *Elf Oil*, fut l'une des multiples sociétés dont ils ont rencontré les représentants. Des rencontres ont également eu lieu avec des sociétés pétrolières de l'Allemagne de l'Ouest (*Deminex* est une société pétrolière dont le siège social se trouve en Allemagne de l'Ouest).

L'intérêt pour le pétrole et le gaz s'est concentré dans le prolongement vers le nord du bassin sédimentaire de l'ouest du Canada, ainsi que dans les régions sédimentaires des îles de l'ouest et du nord de l'Arctique. L'île Banks se situe dans cette dernière région, et l'on estime qu'elle offre, dans sa presque totalité, des promesses de découverte de pétrole et de gaz en quantités suffisantes pour l'exploitation industrielle. Les terres sises au nord du 70ê parallèle furent ouvertes à la prospection en 1960 et, depuis, des permis ont été accordés pour à peu près tous les bassins sédimentaires de cette région.

Les premiers permis de prospection de l'île Banks furent délivrés en 1960 et, en moins de dix ans, les droits de prospection avaient été accordés pour l'ensemble de l'île et pour ses eaux limitrophes (voir la figure 3.1). Le détenteur de permis le plus important est *Elf Oil Exploration*, avec 28.1 % de l'île; il est suivi de *Panartic Oils Limited* (27.9%) et de *Amoco Canada* (13.4%). Vingt autres sociétés se partagent les derniers 30.6% de la superficie de l'île.

Les deux tiers environ de tous les permis de prospection furent accordés avant 1968. Ils sont valables pendant huit ans à partir de la date de délivrance et renouvelables pour six ans. Les permis délivrés par la suite ne seront valables, durant la première période, que pour six ans, avec une période de renouvellement également de six ans. Jusqu'à présent, aucune concession de production n'a été accordée dans l'île Banks ni dans aucune autre île de l'Arctique.

Il va sans dire que toutes les sociétés ont demandé leurs permis de prospection en toute bonne foi, après avoir rempli les conditions préalables pour les obtenir et avec l'intention de respecter tous les règlements de prospection imposés par le gouvernement

fédéral. La Division du pétrole et des minéraux du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien s'était également acquittée des fonctions qui lui incombaient. Tant que les intéressés souscrivaient aux exigences du *Règlement sur les terres pétrolifères et gazifères du Canada*, et payaient les droits exigés, les permis étaient, en fait, accordés automatiquement.

On avait, semble-t-il, oublié que les trappeurs de l'île Banks exerçaient leur métier dans l'île depuis 1928, que des droits exclusifs de piégeage leur avaient été accordés par le gouvernement des Territoires en 1963 pour la partie couvrant les deux tiers du sud de l'île, et que ces droits avaient été étendus à toute l'île en 1966. Du point de vue légal, les deux droits (prospection et piégeage) visant le même territoire sont de nature distincte. Et pourtant, la possibilité de conflit n'aurait pas dû être entièrement négligée. Il est probable qu'aucun fonctionnaire en place n'avait envisagé cette possibilité ou, alors, que personne n'en avait fait part à la Division du pétrole et des minéraux. Il est certain que les sociétés pétrolières n'en ont pas été averties lorsqu'elles ont demandé leurs permis.

D'autre part, personne n'a informé les habitants de l'île Banks de l'obtention de droits de prospection par les sociétés pétrolières, ni des conséquences possibles d'un tel acte. Les habitants de l'île Banks, comme d'autres habitants de l'Arctique occidental, savaient, depuis 1960 environ, et sans y attacher trop d'importance, que "des gens cherchaient du pétrole" dans la région. Qui étaient ces gens, quels étaient leurs plans, quel genre de techniques ils utiliseraient au cours de leur prospection, quels étaient leurs droits et quelles seraient les conséquences de leur activité, la réponse à ces questions relevait essentiellement du domaine de la spéculation et des rumeurs.

L'exploration géophysique aérienne débuta dans l'île Banks au cours de l'été 1966, à partir de Sachs Harbour. Les habitants de l'île Banks avaient déjà vu de petites équipes effectuer des levés aériens et ils n'ont donc attaché aucune signification particulière à cette activité. Dans la mesure où les gens pensaient à l'exploitation pétrolière, ils la considéraient vaguement comme source possible de revenu pour eux.

Il n'est pas surprenant que les sociétés pétrolières et les habitants de l'île Banks aient ignoré, au premier abord, les intérêts et les objectifs les uns des autres. Et pourtant, les deux groupes étaient clients du même ministère du gouvernement fédéral, ministère dont relève la concession de droits de prospection et de piégeage[1], en vertu de ses responsabilités plus larges eu égard au développement économique du Nord et du bien-être des autochtones. Seul le ministère des Affaires indiennes pouvait établir les liens nécessaires à l'échange de points de vue.

Le conflit

Tant que les sociétés pétrolières n'usaient pas des droits que leur conféraient les permis, l'ignorance réciproque n'eut pas de conséquences. Or, les permis de prospection stipulent que certains travaux doivent être effectués et, en 1970, plusieurs détenteurs de permis pensèrent à remplir cette obligation. *Elf* et *Deminex* (cette dernière agissant surtout pour le compte de *Amoco*) firent connaître leurs intentions au Ministère au début de

[1]L'octroi de droits de piégeage a été confié à l'Administration des Territoires. Le commissaire des Territoires du Nord-Ouest, et par conséquent son personnel, relèvent cependant du ministre des Affaires indiennes.

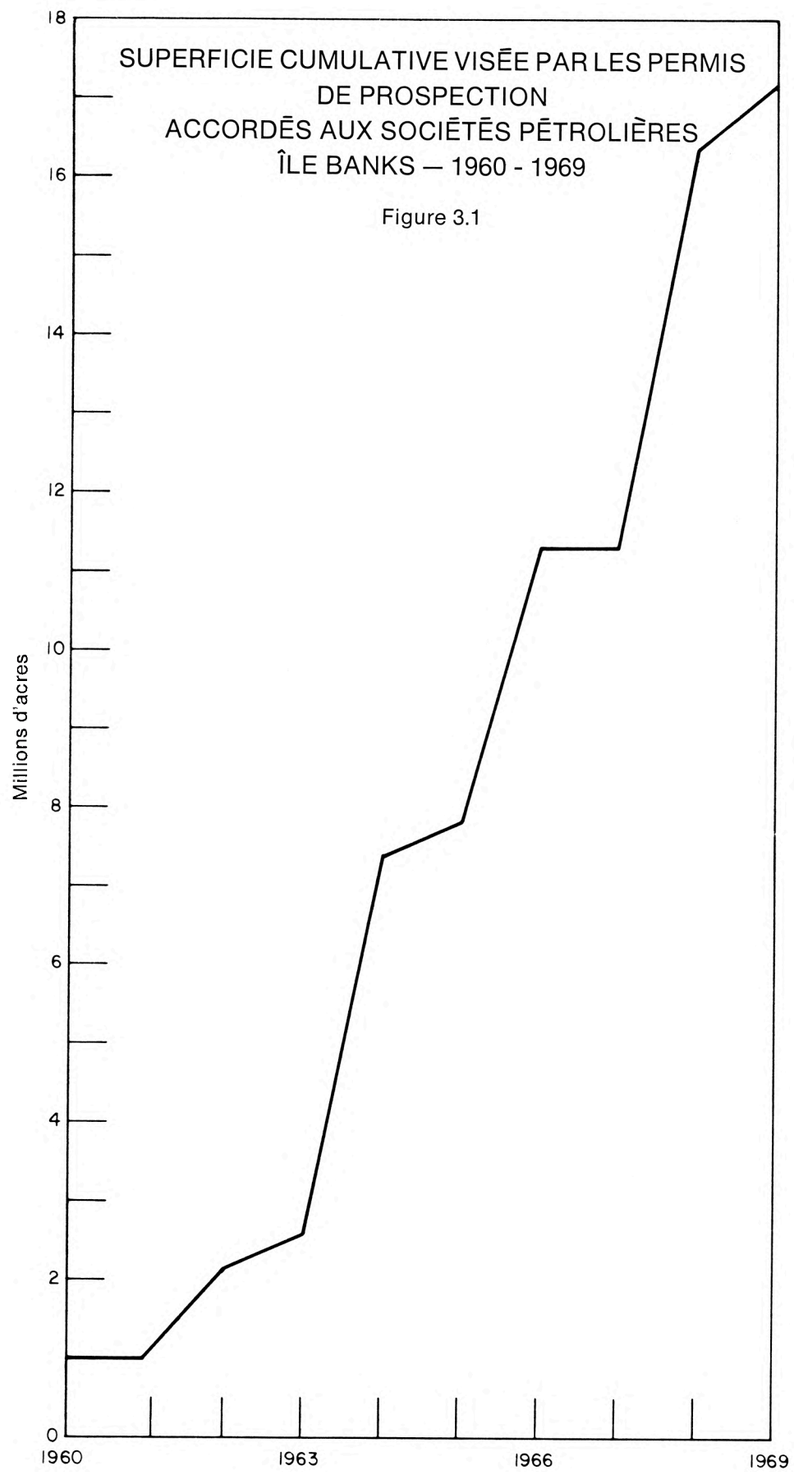

l'année. Lorsque la prospection pétrolière doit s'effectuer dans les limites de refuges pour oiseaux migrateurs, comme ce fut le cas pour l'île Banks, des permis spéciaux doivent être demandés au Service canadien de la faune, qui relevait également, à l'époque, du ministère des Affaires indiennes. Ces permis furent émis dès le 14 avril 1970. Des plans d'exécution furent adressés à la Division du pétrole et des minéraux peu après.

Cela représentait, pour les sociétés pétrolières, les derniers stades de l'établissement d'un programme de prospection de plus de 5 millions de dollars. Les fonds et la main-d'oeuvre nécessaires à la réussite de ces projets avaient déjà été alloués, et, en fait, le matériel était déjà en route à ce moment-là. Des sociétés sous-traitantes étaient également en cause et elles avient encore moins de raisons de connaître les intérêts des trappeurs de l'île Banks que les détenteurs de permis. Les délégués des sociétés pétrolières arrivèrent à Sachs Harbour le 25 juin pour renseigner tout simplement les habitants de l'île Banks sur un programme déjà en cours, pour obtenir la collaboration de la population locale et, si possible, embaucher quelques Esquimaux.

Les délégués des sociétés pétrolières sont arrivés à Sachs Harbour ignorant presque tout de la nature de la communauté ainsi que des intérêts et des préoccupations des trappeurs, et ce bien qu'ils soient accompagnés d'un représentant du gouvernement fédéral travaillant à Inuvik. Ils semblaient ignorer que la communauté détenait des droits de piégeage sur l'ensemble de l'île. Ils ne savaient pas que, pour des raisons tant économiques que sociales, des emplois intermittents rétribués à $1.67 l'heure équivaudraient plus à un affront qu'à un attrait. Ils ignoraient que la distritution de cigarettes gratuites pourrait être interprétée comme un présent mesquin. Quand les trappeurs se sont inquiétés des effets des travaux de prospection sur la chasse et le piégeage, les délégués des sociétés pétrolières ont tenté de les rassurer et ont déclaré qu'ils aideraient les trappeurs. Malgré une bonne volonté évidente, de telles offres indiquaient que les délégués sous-estimaient l'ampleur du problème. Ils conclurent, avec une statisfaction apparente, à l'issue de ces premiers contracts, que les insulaires épouseraient en fin de compte leur point de vue, puisqu'ils n'avaient exprimé que des doutes et des craintes, et non une opposition inflexible.

Les habitants de l'île Banks n'ont pas l'habitude de réagir rapidement et fermement à des propositions avancées pour la première fois lors d'une assemblée publique; au contraire, c'est au cours des jours suivants et sans formalité qu'ils commentent de telles propositions par groupes de deux ou trois lors de visites, de parties de chasse ou à l'occasion d'une rencontre fortuite dans le village. De nouveaux arguments sont avancés et pris en considération pour être ensuite communiqués à d'autres personnes. Chacun se forme lentement une opinion sur le problème, et une vue commune commence à apparaître. Il en découle que l'opposition au programme de prospection s'avéra plus ferme et plus généralisée au cours des assemblées suivantes. Certains y voient l'oeuvre d'une influence extérieure. Bien que des gens du continent qui travaillaient à faire respecter les droits des autochtones aient effectivement offert leur aide aux trappeurs de l'île Banks, cette interprétation démontre une ignorance totale du processus de formation des opinions au sein de la communauté.

L'opposition des trappeurs à la prospection pétrolière fut engendrée par trois considérations. La première provenait de l'inquiétude suscitée par les effets de la prospection sur l'écologie de l'île et, par conséquent, sur le bien-être économique des trappeurs. La deuxième consistait en une angoisse moins précise mais néanmoins omni-

présente provoquée par les conséquences possibles de l'exploitation pétrolière sur l'avenir de la communauté et sur le mode de vie des habitants de l'île. La troisième était un sentiment d'indignation dû au fait qu'ils avaient été placés devant le fait accompli sans avoir été consultés, et qu'ils estimaient qu'on les privait de leurs droits traditionnels. Les problèmes des droits territoriaux des autochtones et les questions connexes faisaient partie de la troisième considération, mais n'avaient probalement pas la priorité aux yeux de la majorité des trappeurs à cette époque. Ces considérations seront étudiées plus en détail un peu plus loin.

Heureusement, la visite des délégués des sociétés pétrolières n'a précédé que de trois semaines la réunion prévue à Coppermine, (Territoires du Nord-Ouest) dans le cadre de la Conférence des peuples autochtones de l'Arctique. Les habitants de l'île Banks avaient déjà choisi leurs deux représentants pour cette conférence qui pour la première fois à l'échelon de l'ensemble de l'Arctique devait traiter des préoccupations communes, notamment les droits territoriaux des autochtones.

La conscience politique s'est rapidement développée dans plusieurs régions de l'Arctique au cours des dernières années, et l'on a assisté à la création d'un certain nombre d'organismes de défense des droits des autochtones. Dans la région de l'Arctique occidental, le *Committee for Original People's Entitlement* (COPE) avait été créé début 1970, et de nombreux trappeurs de l'île Banks faisaient déjà partie de cet organisme. Comme de nombreux nordiques, ils avaient eu vent de réformes, en Alaska, au sujet des droits territoriaux des autochtones et de la prospection pétrolière.

Moins d'une semaine après la première visite, un fort courant d'opposition à la prospection pétrolière s'était développé dans la communauté. Les trappeurs de l'île Banks s'assurèrent l'appui du COPE et, sur les conseils de ce comité, l'un des trappeurs fut envoyé à Yellowknife, au nom de l'Association de la communauté de Sachs Harbour pour consulter un avocat.

Les délégués de Sachs Harbour assistèrent à la conférence de Coppermine du 14 au 18 juillet. La séance de la matinée du deuxième jour fut largement consacrée à la discussion du programme de prospection dont la réalisation était imminente dans l'île Banks (Conférence de Coppermine, 1970). Les trappeurs de l'île exposèrent leur situation, et plusieurs autres délégués citèrent des détériorations similaires de l'équilibre écologique qui s'étaient produites dans leurs régions. Il fut décidé d'envoyer un télégramme au premier ministre, avec copie au ministre des Affaires indiennes, afin d'obtenir l'arrêt immédiat de la prospection pétrolière dans l'île Banks, la promesse qu'à l'avenir, dans des cas semblables, les Esquimaux seraient consultés au préalable, et la reconnaissance des droits des autochtones[1]. Ce télégramme fut signé par les deux délégués de Sachs Harbour et il portait les signatures d'appui de 26 délégués venus de 21 autres localités (le texte du télégramme est donné à l'appendice A).

À son retour à Toronto, au cours de la dernière semaine de juillet un professeur de droit de Toronto, qui avait été conseiller lors de la conférence de Coppermine, fit un résumé de la conférence et plus particulièrement du cas de l'île Banks, à l'intention du journal torontois *Globe and Mail*. Le *Globe and Mail* publia la nouvelle le 28 juillet et lui consacra des éditoriaux et des études spéciales au cours des jours suivants (numéros du 28 juillet, du 1er août, du 5 août). Quoique la question ait déjà été mentionnée dans les

[1]Ce dernier sujet était à l'ordre du jour des séances du jour précédent.

journaux du Nord et dans le *Edmonton Journal*, ce sont les articles du *Globe and Mail* qui suscitèrent un intérêt national pour ce problème, et par la suite, le public et les organes d'information approuvèrent presque unanimement la position des trappeurs de l'île Banks et critiquèrent le rôle joué par le gouvernement.

Entre-temps, des représentants de la *Deminex* rencontraient les trappeurs à Sachs Harbour le 24 juillet tandis que ceux de la *Elf* les imitaient le 29 juillet. Les rapports furent assez tendus lors de ces rencontres. Les trappeurs soulevèrent certaines questions au sujet de la protection de la faune et des droits miniers. Les trappeurs rapportent que les délégués officiels des sociétés pétrolières leur ont demandé de ne pas attirer l'attention du public sur cette question par l'intermédiaire des moyens d'information parce que "cela ne pourrait faire que du tort". Les trappeurs n'y ont vu qu'une menace, alors qu'il est probable que les sociétés cherchaient simplement à prolonger les discussions sans être gênées par une publicité malveillante. Ces rencontres n'ont réussi qu'à exacerber l'opposition des trappeurs de l'île Banks au programme de prospection.

Le ministre des Affaires indiennes envoya, le 30 juillet, un télégramme demandant que soit organisée une rencontre, à Sachs Harbour, entre des fonctionnaires du Ministère et des membres de la communauté. Le télégramme était suivi d'une réponse détaillée aux problèmes soulevés par le télégramme de Coppermine: il exprimait la surprise du ministre devant l'inquiétude que provoquaient, chez les habitants de l'île Banks, les travaux de prospection prévus, et garantissait aux Esquimaux que le Règlement sur l'utilisation des terres ainsi que les études scientifiques qui étaient sur le point d'être publiées suffiraient à prévenir toute conséquence fâcheuse (voir l'annexe A). Ce second message fut remis à l'assemblée le 5 août par les délégués du Ministère. La délégation était composée de deux fonctionnaires de la Division des services septentrionaux, d'un fonctionnaire du Service canadien de la faune, accompagné d'un journaliste engagé par la Direction de l'expansion économique du Nord[1] et enfin d'un représentant du COPE d'Inuvik[2].

Les fonctionnaires du Ministère, dont certains n'étaient pas inconnus des trappeurs de l'île Banks, expliquèrent clairement qu'ils étaient venus afin d'entendre les griefs des trappeurs. Ils furent bien reçus quoique les trappeurs n'hésitèrent pas à répéter leurs craintes des conséquences possibles de la prospection pétrolière sur la faune et sur leur propre communauté. Des rapports complets et favorables aux trappeurs furent soumis au Ministère et on alla même jusqu'à proposer un arrêt de la prospection jusqu'à ce que les études nécessaires soient terminées.

La réponse des insulaires de Banks au télégramme du Ministre fut cependant moins enthousiaste, car ils n'étaient pas tout à fait satisfaits des garanties données. Ils demandèrent qu'une rencontre avec le ministre soit organisée, ce qui fut prévu pour le 16 août, pendant la tournée que le Ministre devait effectuer dans le Nord. Les trappeurs de l'île Banks, se rendant compte de l'importance de cette rencontre, se sont arrangés pour que soient présents leur conseiller juridique et un représentant du COPE. Le

[1]Le journaliste avait été engagé au titre d'un contrat à court terme stipulant qu'il devait visiter Sachs Harbour avec la délégation ministérielle et préparer un rapport indépendant d'évaluation de la situation à l'intention du Ministère. Ce rapport de 53 pages, annexes comprises, intitulé "Le conflit de l'île Banks" ne fut pas rendu public.

[2]Le représentant du COPE avait été invité par le journaliste. Le ministère des Affaires indiennes n'a pas reconnu, à ce moment-là, ni même plus tard, le COPE comme partie intéressée au conflit.

ministre était accompagné du chef de la Division du pétrole et des minéraux. La rencontre commença par la description rapide que fit le conseiller juridique des exigences des trappeurs de l'île. On déplora l'absence de consultations antérieures et de règlements adéquats touchant la prospection pétrolière. Les habitants de l'île Banks ne se contenteraient pas de compensations une fois que les dégâts auraient été faits, et ils demandaient donc un arrêt immédiat de toute prospection jusqu'à ce qu'il soit clairement établi que de telles activités ne seraient pas préjudiciables à la faune. Ils demandaient en outre que le Ministre leur donne une réponse définitive sur ces problèmes au cours de la réunion.

Le ministre reconnut qu'il aurait dû y avoir consultation, mais il déclara également que les habitants de l'île Banks auraient dû deviner qu'il y aurait de la prospection dans leur île puisqu'il y en avait ailleurs dans le Nord. Le problème actuel était donc de faire face à la situation présente. Il promit aux trappeurs que des règlements seraient édictés avant le début de la prospection et que les travaux seraient contrôlés par le Ministère. Il invita les trappeurs à prendre part au programme de contrôle et fit remarquer que le Service canadien de la faune préparait également un rapport sur cette situation.

Plusieurs trappeurs firent remarquer qu'eux aussi connaissaient à fond la faune de l'île Banks et demandèrent pourquoi le ministre n'était pas prêt à agir sur leurs conseils. Le ministre déclara que la prospection pétrolière et le piégeage pouvaient coexister et qu'il voulait connaître les faits avant de prendre une décision, mais il ajouta que rien ne prouvait que la prospection pétrolière nuirait à la faune.

Le conseiller juridique répondit que le ministre ne connaissait pas encore les conséquences de la prospection pétrolière et qu'il lui était donc impossible d'édicter des règlements avant que ces effets soient connus. Le ministre reconnut qu'il avait le pouvoir de mettre fin au programme de prospection pétrolière, mais il fit observer que les sociétés avaient déjà envoyé leur matériel. Il s'engagea cependant à prendre une décision avant le début de la saison du piégeage. Les insulaires pourraient surveiller les travaux de forage expérimentaux et, le cas échéant, les lignes de forage pourraient être disposées de façon à éviter les sentiers de piégeage.

Le ministre déclara également que si des gisements étaient découverts, les habitants de l'île Banks en retireraient un profit important. Tout le monde devait s'adapter au progrès et celui-ci pourrait amener certains avantages. La discussion s'engagea sur la nature des travaux de prospection et des moyens de protection disponibles. Dans l'ensemble, le ministre et le chef de la Division du pétrole et des minéraux ont continué à minimiser la possibilité de conséquences néfastes, tandis que les trappeurs continuaient à exprimer leurs doutes.

Le ministre se refusa à prendre une décision défintive au cours de la rencontre. Il répéta sa promesse de demander que d'autres essais soient effectués avant la saison du piégeage (bien qu'il n'ait pas spécifié la nature de ces essais), et qu'un contrôle permanent des activités soit institué. Il déclara qu'il estimait que les travaux ne devraient pas débuter avant que le sol ne soit gelé et il offrit aux trappeurs de participer à l'inspection et d'accepter un remboursement pour le temps consacré à cette fin pendant la saison du piégeage. Il déclara qu'il était maintenant trop tard pour arrêter les sociétés pétrolières, mais que les travaux ne seraient pas entrepris sans son accord formel, celui-ci dépendant des résultats des essais effectués avant la campagne de piégeage. Il s'engagea en outre à

mettre immédiatement fin au programme si celui-ci avait effectivement des conséquences néfastes sur la faune. Il promit enfin que les communications seraient, à l'avenir, facilitées et demanda aux trappeurs de l'île Banks de lui faire savoir leurs sujets de griefs, s'ils en avaient.

La rencontre n'aboutit donc à aucun résultat. Les trappeurs de l'île Banks restèrent mécontents des promesses et des garanties offertes par le ministre car ils estimaient que celles-ci ne répondaient pas à leurs réserves initiales à propos du programme. Quant au Ministre, il était convaincu que ses propositions parviendraient à écarter les dangers craints par les trappeurs de l'île Banks.

Après cette rencontre, le trappeurs de l'île Banks décidèrent d'accorder trois semaines au ministre pour qu'il prenne clairement position; passé ce délai, ils prendraient de nouvelles mesures. Ils décidèrent, après avoir consulté le COPE et leur conseiller juridique, qu'en l'absence d'une solution satisfaisante à la fin de ce délai, ils tenteraient d'obtenir du tribunal une injonction pour interrompre le programme de prospection jusqu'à ce que des garanties, suffisantes soient accordées. Le ministre fut informé de ces décisions le 18 août.

La crise

Vers la fin du mois d'août, le fonctionnaires de la Direction de l'expansion économique du Nord avaient établi, avec l'accord du ministre, un plan de "compromis". En fait, ce plan se contentait de reprendre, en plus détaillé, les propositions avancées par le ministre le 16 août. Il préconisait la poursuite du programme de prospection, à condition que cette prospection soit soumise au règlement sur l'utilisation des terres, règlement qui, à l'époque, n'avait pas force de loi, et au double contrôle exercé par des fonctionnaires du gouvernement et par les trappeurs. Plusieurs rencontres furent rapidement organisées: les délégués du gouvernement se rendraient à Calgary le 2 septembre et à Sachs Harbour le 3 septembre afin d'obtenir la coopération des deux parties. Un accord de principe fut conclu à Calgary avec les sociétés de prospection qui avaient déjà fait décharger leur matériel à leurs camps de base situés à la pointe Johnson et au lac Fish.

Les trappeurs de l'île Banks ne furent informés de la rencontre que quelques jours avant qu'elle n'ait lieu. Ils ne savaient pas très bien quelle en serait l'utilité, d'autant plus que la délégation gouvernementale ne comprenait pas de fonctionnaire supérieur. Ils semblaient croire qu'il ne s'agissait que d'une autre rencontre qui ne résoudrait pas grand-chose.

Les dirigeants du COPE ont également entendu parler de la rencontre, mais ils n'ont pu en apprendre la date exacte. Les trappeurs désiraient que le COPE soit représenté à la réunion, mais étaient réticents à l'idée de devoir payer le prix du transport par avion des délégués du COPE, en raison surtout de l'utilité douteuse de la rencontre. Les communications par radio-téléphone furent très difficiles à établir entre Sachs Harbour et Inuvik pendant ces quelques jours. Au cours d'une conversation, l'un des dirigeants du COPE tenta de mettre en garde les trappeurs contre tout engagement de leur part au cours de la rencontre, à moins que ne soient présents leur conseiller juridique et un délégué du COPE, mais, au même moment, la communication fut coupée. Des représentants du COPE tentèrent de se rendre à Sachs Harbour à temps pour la réunion, mais il leur fut impossible d'obtenir des représentants du ministère à Inuvik, qui avaient

été chargés des arrangements locaux, la date de départ de l'avion nolisé ou même des renseignements sur l'appareil qui devait être utilisé. Finalement, le groupe des représentants du gouvernement et des sociétés pétrolières descendit de l'avion qui effectuait la liaison normale avec Edmonton pour monter aussitôt, à l'aéroport, à bord d'un appareil nolisé, sans même se rendre dans la ville d'Inuvik. Bien qu'il y ait eu de la place à bord de cet avion nolisé, il était alors trop tard pour qu'y monte le délégué du COPE.

A cette époque, l'avocat de Yellowknife servant de conseiller juridique aux trapperus était en vacances. Les délégués d'Ottawa affirment qu'ils l'ont appelé à son bureau avant la rencontre, mais l'avocat soutient qu'il n'en a pas été averti, bien qu'il ait enjoint sa secrétaire de lui communiquer les messages de cette importance pendant ses vacances. De toute façon, les trappeurs de l'île Banks n'étaient donc représentés, lors de cette rencontre, ni par leur avocat, ni par un délégué du COPE.

La délégation gouvernementale était formée de trois fonctionnaires de la Direction de l'expansion économique du Nord, avec à leur tête le chef de la Division du pétrole et des minéraux, ainsi que du surintendant territorial de la chasse. Ils étaient accompagnés de deux représentants de chacune des sociétés, *Elf* et *Deminex*. Pratiquement tous les trappeurs étaient présents à l'assemblée. Les trappeurs de l'île Banks eurent l'impression qu'il s'agissait d'une confrontation entre deux adversaires: le gouvernement et les sociétés pétrolières d'un côté, qui défendaient leur point du vue à l'aide de garanties spécieuses et de mots savants, et eux-mêmes de l'autre côté, qui n'étaient représentés par personne qui comprenne vraiment ce qui se passait.

Cette situation n'était certes par voulue par la délégation gouvernementale. Et pourtant il est navrant de constater que le ministère responsable du bien-être des autochtones soit considéré comme un adversaire par un groupe d'Esquimaux, et qu'il ait été partie d'un accord important conclu avec ce groupe d'Esquimaux sans avoir, au préalable, vérifié s'ils étaient convenablement représentés par un conseiller juridique ou tout autre conseiller local qu'ils s'étaient choisi comme porte-parole. Il est également regrettable que les trappeurs de l'île Banks ainsi que les dirigeants du COPE aient la nette impression qu'une telle représentation ait été consciemment et délibérément exclue de la réunion.

Ā noter que ceux qui en savaient le moins sur la faune et l'écologie étaient les premiers à minimiser les risques de conséquences néfastes du programme de prospection. De plus, le gouvernement et les sociétés pétrolières n'ont informé les habitants de l'île Banks que des plans de travail à court terme, en omettant d'ajouter que tout résultat satisfaisant entraînerait un resserrement des lignes de forage de sorte que les opérations de prospection pourraient devenir très denses dans certains secteurs.

Certains notables blancs d'Inuvik ont le sentiment que les trappeurs de l'île Banks désiraient régler seuls ce problème et qu'ils étaient en mesure de défendre leurs propres intérêts.

Ce sentiment provient, semble-t-il, des habitudes d'indépendance et de la perspicacité que démontraient les trappeurs de l'île Banks dans leurs relations d'affaires. Ce sentiment est toutefois très mal fondé. Les trappeurs de l'île Banks étaient très mécontents de ne pas avoir été représentés à la rencontre, étant donné particulièrement l'importance qu'elle eut finalement. De plus, il ne s'agissait pas d'une simple affaire commerciale. On demandait l'adhésion des trappeurs à un programme ayant de profonds

retentissements sur leur avenir et comportant un certain nombre d'aspects techniques qu'ils ne comprenaient que très mal ou pas du tout. Bien qu'ils aient abordé la rencontre avec la prudence dont ils auraient fait preuve pour négocier une affaire normale, ils ne savaient pas exactement comment il leur fallait mener les négociations dans ce cas-ci. Ils n'étaient pas fixés sur les intentions de leurs adversaires ni sur la nature et la portée du programme qu'on leur demandait d'accepter. Ils savaient simplement qu'ils étaient incapables de se défendre, de critiquer "les paroles engageantes et les mots savants" et qu'ils devaient faire face à un front uni des sociétés et du gouvernement, y compris les garde-chasse eux-mêmes.

Les trappeurs de l'île Banks déclarent qu'on leur a dit que leur opposition au programme de prospection était vaine et que les offres du gouvernement représentaient la meilleure solution pour eux. Ils se crurent obligés d'accepter ces offres. Le lendemain, ils informaient le COPE et les média qu'ils ne tenteraient pas d'obtenir une injonction parce qu'ils estimaient qu'ils ne disposaient ni de l'argent ni de l'habileté nécessaire pour lutter à la fois contre le gouvernement et contre les sociétés pétrolières. Brisés et pleins de rancoeur, ils s'aperçurent qu'ils devraient supporter la prospection pétrolière et par conséquent accepter toutes les concessions qui leur seraient faites pour en tirer quelque avantage. Leur résistance était vaincue. Certains d'entre eux voulaient continuer à lutter, mais ils savaient fort bien que, sans l'appui de l'ensemble de la communauté, ils ne pourraient l'emporter.

Deux semaines plus tard, l'inspecteur de l'utilisation des terres se rendit à Sachs Harbour pour exposer les règlements en vertu desquels les sociétés pétrolières avaient accepté de travailler, ainsi que ses propres fonctions et pouvoirs. Par la suite, les trappeurs ont tenu une réunion pour définir un système de roulement permettant à chacun d'entre eux de contrôler le travail des équipes de prospection.

Les points en litige

Pourquoi les trappeurs de l'île Banks s'étaient-ils opposés au programme de prospection et quelles craintes ce programme suscitait-il en eux? Ils craignaient principalement de perdre leurs moyens de subsistance. Ils ne savaient que peu de choses sur la nature réelle de la prospection pétrolière, si ce n'est qu'elle comportait des explosions ainsi que de fréquentes allées et venues de matériel lourd et d'avions. Ils s'inquiétaient de ce que ces déplacements et ces explosions auraient lieu le long de leurs sentiers de piégeage, de ce que leurs trappes et leurs caches pourraient être endommagées et de ce que les renards, effrayés, pourraient s'éloigner, pour un certain temps, des sentiers de piégeage. Ils craignaient également les effets plus généraux des bruits continus et intenses, des gaz d'échappement des diesels, des fondrières et des sillons profonds créés par le matériel lourd, ainsi que de l'activité humaine relativement intense et envahissante. Ils avaient peur que ces facteurs chassent le gibier de certaines régions, du moins pendant un certain temps, et aient des répercussions néfastes sur l'habitat et la reproduction des animaux. Les trappeurs appréhendaient, comme conséquences possibles des travaux de forage, des dommages à l'habitat des lemmings et aux terriers des renards, des changements aux mouvements migratoires des caribous et au cycle de reproduction des caribous et des renards, et enfin une certaine allélophagie chez les renards. Ils redoutaient enfin que soient entrepris des travaux de prospection sous-marine qui pourraient nuire aux phoques.

Une détérioration généralisée de l'environnement, comme le ravinement de la toundra en raison du passage de matériel roulant lourd ou la pollution résultant des dépotoirs et des dépôts de carburants, inquiétait également les trappeurs. Ceux-ci avaient eu vent de détériorations semblables causées par l'industrie pétrolière en d'autres points du Nord, particulièrement dans la péninsule Tuk vers 1965, et ils craignaient des dommages plus graves dans l'île Banks à cause de la brièveté de la saison de pousse et de la nature plus délicate de la toundra. En fait, l'un des trappeurs avait assisté à une conférence scientifique sur le milieu de la toundra, l'année précédente à l'Université de l'Alberta.

Les trappeurs de l'île Banks estimaient que la prospection pétrolière ne détruirait pas seulement la base de leurs moyens de subsistance, mais qu'elle risquait également de tout bouleverser. Ils considéraient que les emplois de manoeuvre offerts par les sociétés pétrolières n'étaient pas intéressants, parce qu'ils rapporteraient moins que le piégeage[1], seraient moins agréables et, fort probablement, de courte durée. Si la faune était détruite et si aucune nappe de pétrole n'était découverte, il ne leur resterait rien. Si l'on découvrait du pétrole, celui-ci pourrait être gardé en réserve pendant de nombreuses années, et, même s'il était produit immédiatement, les trappeurs craignaient de ne pouvoir retirer aucun profit de cette production au titre de droits fonciers ou de redevances sur la production.

Les perspectives d'avenir offertes à Sachs Harbour et aux trappeurs de l'île Banks décourageaient ceux-ci. Ils imaginaient leur village devenu, comme tant d'autres, une ville vivant de l'assistance sociale, dépouillée de son indépendance et grouillante d'étrangers. Bien qu'ils ne l'aient pas exprimé aussi clairement, les trappeurs de l'île Banks craignaient autant la destruction de leur communauté et de leurs valeurs que celle de la faune. Ils s'apercevaient que leur mode de vie, qui était également lié à la terre, se trouvait tout aussi menacé que leur économie.

Les craintes des trappeurs de l'île Banks étaient-elles fondées? D'immenses progrès ont été réalisés depuis le milieu de la décennie 1960-1970 pour éviter la détérioration du terrain et il est maintenant possible de réduire celle-ci à un minimum. On peut cependant se demander si toutes les activités géophysiques, si elles ne sont pas réglementées, garantiront une détérioration minimale. Le règlement proposé par le Ministère sur l'utilisation des terres n'avait pas encore force de loi, et les sociétés n'étaient pas tenues de se conformer à ses exigences. Les trappeurs de l'île Banks auraient donc dû s'en remettre entièrement à la bonne volonté des sociétés pétrolières. Les dégâts causés aux trappes et aux caches auraient probablement été minimes puisque les lignes de forage forment un quadrillage et que, selon les programmes de travail soumis, ces lignes croisaient de nombreux sentiers de piégeage, mais leur étaient rarement parallèles sur quelque distance.

On ne peut presque rien avancer avec certitude sur la possibilité plus générale d'effets néfastes sur les populations de caribous et de renards arctiques. Les connaissances scientifiques font presque entièrement défaut dans ce domaine, particulièrement pour les renards arctiques. Dans l'île Banks, les deux espèces semblent constituer deux populations fixes distinctes. Il est possible que la prospection pétrolière, qui embrassera

[1]Les sociétés pétrolières offraient $1.67 l'heure aux trappeurs de l'île Banks pour des emplois de manoeuvre. Le taux courant de gouvernement pour un tel travail dans les localités du Nord était de $3.12 et, comme nous l'avons souligné dans le chapitre 3 du volume II, les gains moyens des trappeurs se rapprochent de ce dernier chiffre, si on les convertit en salaires horaires.

la presque totalité de l'île, ait une influence considérable sur l'ensemble des individus de chacune de ces espèces. Les caribous et les renards arctiques semblent occuper de vastes territoires; ils ne sont absolument pas limités à des secteurs restreints et individuels. Ce trait les différencie de la plupart des populations animales des régions boisées situées plus au sud, où les dommages causés à certains secteurs ne toucheront que très peu, ou même pas du tout, les populations animales des environs.

Il semble que quelques-unes des personnes qui ont tenté de rassurer les trappeurs de l'île Banks aient négligé cette différence fondamentale. Quels qu'aient été les effets de la prospection pétrolière sur la faune de l'Alberta et de la vallée du Mackenzie ils n'ont probablement qu'une valeur limitée lorsqu'il s'agit d'évaluer la situation de l'île Banks. Des études sont présentement en cours sur les troupeaux de caribous du versant nord de l'Alaska, mais nous ne disposons pas encore de conclusions définitives.

Les renards ainsi que les caribous sont en pratique répandus sur toute l'île Banks, mais on ignore presque tout des variations absolues et mêmes relatives des taux de densité ou de reproduction. Comme nous l'avons exposé au cours du premier chapitre du volume II du présent rapport, il semblerait que les basses terres du centre et de l'ouest de l'île soient les plus productives. Les trappeurs de l'île Banks estiment que les endroits les plus fréquentés par les renards arctiques à l'époque de la reproduction se situent dans la partie septentrionale de l'île, et que cette région où ils ne se livrent pas au piégeage (mais qui fait partie de leurs terrains de piégeage réservés) fournit la plupart des renards qu'ils capturent. La valeur de cette hypothèse a été mise en doute dans le volume II, mais rien ne permet de la rejeter avec certitude. Les renards demeurent et se reproduisent sans aucun doute dans l'ensemble de l'île, même dans les régions de piégeage, mais répétons que la densité de population par région reste inconnue. Les caribous semblent se regrouper dans la partie centre-sud de l'île pendant l'automne et l'hiver, mais, en gros, la naissance des jeunes a lieu dans les régions situées plus au nord.

Il est important de rappeler que les trappeurs de l'île Banks n'ont pas prétendu que des détériorations auraient sûrement lieu. Ils se sont contentés de déclarer qu'il était possible et même, à leur avis, fort probable que les effets néfastes décrits précédemment se produisent. Il se peut que ces craintes aient été exagérées mais, aux yeux de zoologistes compétents, elles n'étaient pas sans fondement. Et pourtant, des représentants du ministère des Affaires indiennes et des sociétés pétrolières ont soutenu que ces détériorations n'auraient pas lieu, ou encore que le règlement prévu ainsi que les modifications qui y seraient apportées suffiraient à écarter ces menaces. Ils n'avaient absolument pas le droit de faire de telles déclarations, puisqu'elles n'étaient étayées que par très peu de données scientifiques. Beaucoup de gens ont des opinions sur la possibilité de telles éventualités, mais personne ne peut jurer de ce qui pourrait se produire. Seul un programme de recherches, réparti sur une période d'au moins quatre ou cinq ans, afin de retracer l'évolution complète d'une génération de renards, pourrait démontrer le bien-fondé ou l'erreur de certaines de ces opinions. Une telle étude exigerait une analyse complète de la répartition et des tendances de l'ensemble des renards de l'île, ainsi que de leur comportement en ce qui concerne l'habitat, les migrations, les tanières, le cycle de reproduction, et ce *avant* le début des désorganisations artificielles. Cette étude nécessiterait également l'examen en profondeur du problème du stress: est-ce que le bruit, les gaz d'échappement et l'intensité de l'activité humaine engendrent une tension accrue chez les renards et, si tel est le cas, il faudra se demander comment les renards

réagissent au stress et si leur réaction dépend de leur sexe, de leur âge ou encore de la saison. De telles études détaillées n'ont jamais été entreprises dans l'île Banks ou ailleurs dans l'Arctique, et l'on ne trouve pas de méthodologie complète pour ce genre d'études[1].

Quant aux craintes exprimées par les trappeurs de l'île Banks au sujet de l'avenir de leur communauté et de leur mode de vie, l'exemple donné par d'autres régions septentrionales ainsi que les derniers événements semblent malheureusement prouver qu'elles étaient fondées.

Le déclin de l'autonomie locale au cours des dernières années ainsi que la dégradation des caractéristiques essentielles et distinctives de la communauté ont déjà été exposés. Les trappeurs de l'île Banks estiment que des contacts directs avec l'industrie pétrolière, surtout à l'occasion du travail, ne serviront qu'à accélérer ces tendances.

Les trappeurs de l'île Banks n'ont pas demandé qu'on interdise totalement et définitivement la prospection pétrolière. Ils ont demandé que la prospection et le forage aient d'abord lieu dans des îles inhabitées, et que des recherches scientifiques nécessaires soient entreprises afin de connaître les effets, négatifs ou positifs, de telles entreprises. Ils ne s'opposaient pas à la prospection pétrolière en tant que telle, et s'il leur avait été démontré que les dégâts seraient minimes ou nuls, ils auraient formulé beaucoup moins d'objections à cette forme d'activité dans l'île Banks.

Il n'est pas nécessaire de démontrer l'aptitude de l'homme à détruire inconsciemment son environnement. En fait, les trappeurs de l'île Banks luttaient pour un principe fondamental de l'exploitation des richesses naturelles: si les conséquences de l'exploitation ne sont pas connues, il faudrait les préciser dans la mesure du possible, et ce *avant* de décider s'il faut procéder à la mise en exploitation. Aux yeux de bien des gens, ce principe est tellement valable, surtout dans les cas où des dégâts de grande envergure, sans doute irréparables, peuvent survenir, qu'aucun prétexte ne doit permettre de s'en écarter. Il est évident que le ministère des Affaires indiennes ne partage pas ce point de vue, puisqu'il a jugé bon de permettre la prospection sans en connaître les conséquences.

L'accord

Le programme de compromis portait sur quatre questions principales: la protection du territoire et de la faune, l'inspection des travaux de forage, les indemnités et la recherche. Les conditions de l'accord conclu entre le gouvernement et les sociétés pétrolières sont définies dans le document intitulé: *Programme des conditions de travail, prospection du pétrole et du gaz, île Banks (T.N.-O.)*. Les engagements que le gouvernement a pris envers les trappeurs de l'île Banks sont définis dans des lettres échangées avec l'association communautaire, ou bien ils furent pris verbalement.

Le territoire et la faune

Les sociétés durent se soumettre aux conditions définissant l'étendre et la durée des travaux, le genre de matériel à employer, le défrichage, la traversée des cours d'eau, les terrains de campement, la façon de se débarrasser des débris, des détritus et du matériel et des bâtiments hors d'usage, et enfin, l'entreposage des carburants. Ces précisions représentent une version plus détaillée du règlement sur l'utilisation des terres (Territorial Land Use Regulations) qui, depuis, parut dans la première partie de la Gazette du Canada du 19 juin 1971.

[1]Nous résumons les connaissances existantes dans le premier chapitre du volume II.

Les conditions acceptées portaient presque toutes sur la protection des terres. Il semble qu'elles soient bien adaptées et que, tant qu'elles seront respectées et imposées, les dégâts aux terres de l'île Banks devraient être minimes. Les conditions de l'entente ne suffisent peut-être pas à assurer la protection de la faune, et il faut souligner que nous sommes en présence de deux problèmes nettement distincts.

Les dispositions portant sur la faune sont très réduites. L'article 9a) stipule: que l'usager ne devra pas faire usage de matériel ou effectuer des travaux géophysiques de façon à tourmenter ou déranger inutilement la faune ou endommager son habitat.

Cette disposition ne défend rien, si ce n'est les abus flagrants, comme l'écrasement délibéré des terriers de renards ou le survol de caribous dans l'intention de les effrayer. L'article 9b) stipule que l'usager devra s'engager à toujours se soumettre aux directives émanant du garde-chasse responsable et portant sur la protection de la faune et de son habitat.

Si nous adoptons comme prémisse que le bruit, les gaz d'échappement des diesels et une haute intensité d'activité humaine *peuvent* nuire à la faune, il est évident qu'aucune forme de réglementation, à part l'interdiction totale de prospecter, ne peut garantir, ou même donner à espérer que de tels dégâts seront évités. La *simple possibilité* qu'une telle entreprise dérange la faune démontre l'inutilité de l'article 9a). Il paraît également évident qu'étant donné l'absence de renseignements sur la nature des activités qui nuiraient à la faune, le garde-chasse responsable sera difficilement en mesure de transmettre les directives propres à garantir la protection de la faune.

Bien que les trappeurs de l'île Banks aient reçu l'assurance que les équipes ne procéderaient à leurs travaux qu'une seule fois le long de chacune des lignes de forage, ce qui ne leur prendrait que quelques heures ou, au plus, quelques jours, et ce dans n'importe quel secteur de l'île, bien des travaux étaient, inévitablement, reliés à de telles activités. En fait un inspecteur, et non un haut fonctionnaire du Ministère ou un agent supérieur des sociétés pétrolières, annonça par la suite aux trappeurs de l'île Banks que des convois de tracteurs transporteraient du carburant le long des lignes pendant toute la durée de l'hiver. Des avions seraient également fréquemment utilisés. De tels travaux entraînent forcément du bruit qu'il est tout aussi impossible d'éviter que les gaz d'échappement des diesels. La réglementation parviendrait peut-être à les réduire, en empêchant tout déplacement inutile, mais elle ne peut les éliminer complètement.

La réglementation ne peut pas non plus bannir l'activité humaine. Les équipes de prospection ne tardèrent pas à remarquer la présence de renards à proximité et même à l'intérieur de leurs camps. Une telle curiosité ne se retrouve cependant que parmi les jeunes renards, et l'on ne peut prévoir avec certitude les conséquences qu'entraînera pour toutes les classes de l'ensemble des renards, l'installation dans toutes les régions de l'île, de nombreux camps temporaires.

La durée de la prospection dans l'île fut fixée principalement en considération de la protection du terrain et non de la faune, les dates limites correspondant à celles du gel et du dégel du sol. Le 30 avril fut d'abord proposé comme date de clôture à cause de la présence d'oies dans le refuge n° 1 de l'île Banks. La date de clôture fut par la suite fixée

au 15 avril afin de coïncider avec la fermeture de la saison du piégeage. Et pourtant, certaines lignes de forage devaient traverser la région fréquentée par les caribous, pendant la période de rut, en automne, et certains travaux devaient être effectués pendant cette période, bien que ce ne soit pas obligatoirement dans cette région particulière. Cependant, aucun règlement ne limite les travaux dans les régions de rut des caribous. Bien que les renardeaux voient le jour après la date de clôture, les couples de renards adultes commencent à se former dès la mi-février, les renards commencent à creuser leurs terriers vers la fin du mois de mars, et l'accouplement se produit vraisemblablement vers le début du mois d'avril, tout cela donc durant les travaux de prospection.

La réglementation visant la protection de la faune est manifestement insuffisante et elle révèle une profonde incompréhension du problème. Il est tout simplement impossible de réglementer une activité qui influe sur la faune lorsque l'on ignore les effets de cette activité. Il fut en outre grandement question des "régions critiques" de l'île. Les délégués du gouvernement et des sociétés pétrolières n'ont cessé de répéter que les dégâts pourraient être réduits à un minimum en évitant ces "régions critiques", étant donné principalement que les lignes prévues ne touchent qu'une infime proportion de la surface de l'île.

Cette conception se fonde sur le principe, non vérifié, voulant que le détérioration de l'environnement restera limitée aux lignes de forage elles-mêmes. De toute façon, personne ne sait où se trouvent ces "régions critiques" ni même comment il faut les délimiter. Il se peut que l'ensemble de l'île Banks réponde à la définition de "région critique".

Le contrôle par inspection

Il fut décidé qu'un contrôle permanent serait exercé sur les travaux de forage. Ce contrôle serait sous la direction d'un inspecteur de l'utilisation des terres du Service forestier du Mackenzie, employé du gouvernement fédéral, et responsable devant la Direction de l'expansion économique du Nord. L'inspecteur devait approuver tous les plans d'exécution et il avait le pouvoir de mettre fin aux travaux s'il estimait que ceux-ci causaient des dégâts. De plus, un garde-chasse des Territoires devait accompagner chacune des deux équipes de prospection pour veiller à ce que les sentiers de piégeage et la faune subissent le moins de détérioration possible. Enfin, les trappeurs eux-mêmes furent invités à agir comme inspecteurs et conseillers des équipes de prospection. Il fut entendu que les sociétés pétrolières verseraient à chaque trappeur $850 par mois pour le temps passé en inspection, en compensation du manque à gagner, et parce que l'on prévoyait, pour 1970-1971, une récolte exceptionnelle de peaux de renards. L'Association des trappeurs détermina un système de roulement selon lequel chaque trappeur devait accompagner les équipes de prospection pendant deux semaines consécutives.

Ce programme d'inspection fut en partie couronné de succès. Au cours de l'hiver 1970-1971, les sociétés pétrolières, la plupart du temps, collaborèrent volontiers avec les inspecteurs, et des changements mineurs quant à la façon de travailler ainsi qu'au matériel furent apportés lorsque ce fut jugé nécessaire.

Au cours de l'été 1971 une inspection des lignes de forage et des chemins de ravitaillement placée sous la responsabilité du ministère des Affaires indiennes, a monté qu'aucune détérioration grave du terrain n'avait été causée par la prospection pétrolière, l'hiver précédent. En fait, des gens bien informés, ayant pris part à cette

inspection, ont émis l'opinion que la propreté exceptionnelle des lieux de prospection résultait effectivement du contrôle permanent exercé au cours de l'hiver, et qu'il y aurait avantage à imiter ce contrôle ailleurs.

Pour ce qui est de la faune, cependant, le programme d'inspection n'a eu que peu d'effet, si ce n'est d'éviter les abus les plus flagrants. Cette situation s'explique, comme nous l'avons indiqué précédemment, par le fait que les inspecteurs ignoraient quelle partie des travaux pouvait causer des dégâts. Néanmoins, la présence de membres du personnel de la protection du gibier fut utile puisqu'elle leur permit d'effectuer des recherches sur la question.

Pour la même raison, le contrôle exercé par les trappeurs n'eut pas de répercussions importantes sur la faune. Les trappeurs ne pouvaient suggérer que très peu de changements, en dehors de ceux qu'entraînait l'indication de l'emplacement exact des sentiers de piégeage; d'ailleurs ils étaient convaincus, au départ, que la simple présence des équipes de prospection mettait la faune en danger. D'un autre côté, les tournées d'inspection ont permis aux trappeurs d'être témoins des travaux courants d'une équipe de prospection, travaux dont ils ignoraient presque tout auparavant. Pour un bon nombre d'entre eux, l'inspection permit tout simplement de tirer quelque profit de la prospection pétrolière: $400 pour une tournée de deux semaines, plus les renards qu'ils parvenaient à capturer pendant l'inspection. Les rétributions pour inspection ont-elles représenté un profit net? C'est discutable; une étude préliminaire des renseignements disponibles sur le piégeage et sur les prises au cours de 1970-1971 démontre en effet que certains trappeurs n'ont pas pu prendre part à leurs expéditions de chasse régulières parce qu'ils devaient effectuer leur tournée d'inspection.

Le programme d'inspection fut donc utile et nécessaire à la protection des terres. En ce qui concerne la protection de la faune, cependant, l'utilité du programme fut énormément surestimée par le ministère des Affaires indiennes à cause, répétons-le, d'une profonde incompréhension du problème. Certaines personnes, surtout les responsables directs de l'exploitation du pétrole et du gaz, avaient la nette impression que les craintes des Esquimaux seraient en quelque sorte dissipées si seulement ils pouvaient assister à des travaux de forage. On alla même jusqu'à proposer, à un certain moment, d'installer une ligne de démonstration à proximité du village. Lors de la visite du ministre à Sachs Harbour, le 16 août, un fonctionnaire, reconnaissant qu'il ne pouvait prévoir avec certitude les effets de la prospection sur la faune suggéra que la meilleure solution serait d'entreprendre les travaux dans une seule région et d'en examiner les conséquences. Le ministre répéta à plusieurs reprises sa promesse de mettre fin à la prospection s'il lui était prouvé qu'elle nuisait à la faune.

De telles assurances avaient une valeur plutôt limitée puisqu'elles présumaient que tout effet néfaste sur la faune serait caractérisé par un changement soudain et profond. En fait, une détérioration de l'environnement se révèle rarement de cette façon. Il s'agit souvent d'un procédé lent et cumulatif qui ne devient évident qu'après une longue période. Si des effets néfastes se produisent sur les populations animales de l'île Banks, effets causés par le stress ou par une détérioration de l'habitat, ils n'apparaîtront vraisemblablement pas avant plusieurs mois, ou même plusieurs années, alors qu'il sera beaucoup trop tard pour adopter des mesures préventives.

Après le travail d'un hiver, aucune conséquence néfaste, directement attribuable à la prospection, n'a été relevée, malgré des affirmations contraires de la part de gens

de Sachs Harbour et d'Inuvik. Et pourtant l'on ne peut tirer de conclusions prématurées puisque des dégâts peuvent très bien avoir été causés sans que l'on puisse les observer présentement. Seules des recherches scientifiques minutieuses pourraient révéler de tels changements dès la fin des travaux. Un recul d'un an ne permet pas d'évaluer les conséquences, quoique des études superficielles pourraient être menées sur le comportement pendant cette période.

Reste à savoir qui évaluera les dommages et d'après quels critères. On peut se demander, en supposant que quelques trappeurs reviennent quasi bredouilles au cours de l'hiver, si un programme de prospection, exigeant un investissement de plusieurs millions de dollars, aurait été subitement interrompu[1]. L'inspecteur de l'exploitation des terres a le pouvoir de suspendre le travail si les règlements ne sont pas respectés, mais il semble improbable qu'un arrêt durable soit imposé en raison de détériorations qui auraient eu lieu, mais dont on ignorerait la cause, quelle qu'en soit, par la suite, la gravité.

Indemnités

Les accords sur les indemnités ont une portée très limitée. Ils sont définis dans un paragraphe de l'accord intitulé: "Dégâts au matériel" et exigent la réparation ou le remplacement des articles endommagés comme les trappes et tout autre matériel servant au piégeage. Cette disposition remplace probablement les promesses plus vagues d'indemnisation faites par les sociétés pétrolières au cours de l'été. En d'autres termes, si un trappeur rapportait un piège déformé, écrasé par un tracteur, il recevrait $1.25. Le règlement ne prévoit pas d'indemnités pour les installations de piégeage qui seraient abimées au contact des gaz d'échappement des moteurs diesel ou par la proximité de pistes de ravitaillement, ni pour une partie ou pour l'ensemble d'un sentier de piégeage qui n'aurait pas le rendement espéré. On suppose qu'il serait nécessaire d'intenter des poursuites, ce qui représenterait une longue attente pour les trappeurs, sans garantie véritable de succès. Il leur serait difficile, mais peut-être pas impossible, d'apporter des preuves de tels dégâts, et plus particulièrement de leur ampleur. Ils risquent, au mieux, de ne toucher que des dommages-intérêts symboliques.

Recherche

Le ministère des Affaires indiennes reconnut la nécessité de la recherche et entreprit les études indispensables. Ce soin fut confié au Service canadien de la faune, bien que

[1]Ce sont, plus précisément, les Canadiens des provinces qui pourraient douter de cette éventualité parce que les précédents sont rares, s'ils existent vraiment, de cas où la mise en route de projets économiques de grande envergure a été retardée ou interdite à cause de la résistance de quelques individus ou de petits groupes. D'ailleurs, rien ne prouve que de tels projets doivent être retardés de cette façon. La plupart des Canadiens des provinces, y compris les fonctionnaires, les hommes politiques et les hommes d'affaires mêlés au conflit de l'île Banks, estiment qu'il est regrettable, mais aussi inévitable, que quelques innocents souffrent d'un programme de mise en exploitation. Il s'agit là d'un aspect de la croyance traditionnelle qu'exprime la maxime mécaniste: "On n'arrête pas le progrès", maxime qui permet de s'absoudre des conséquences moins agréables que peut entraîner le "progrès".
Les trappeurs de l'île Banks ne connaissent pas ces situations, ils ne partagent pas ces préjugés. La possibilité que le ministre mette fin au programme de prospection parce que celui-ci pourrait nuire au piégeage des renards semblait tout à fait normale aux yeux des trappeurs de l'île Banks, tandis que de nombreux Canadiens des provinces la considéraient comme impensable. Les trappeurs estiment que le ministre n'avait qu'un mot à dire et que s'il ne l'a pas fait, c'est parce qu'il était entêté ou incompétent, et non parce qu'il ne disposait pas des pouvoirs ou parce qu'une telle décision aurait été "inconsidérée".

les fonds destinés à ce projet n'aient pas été immédiatement accordés. Un programme de recherche fut, par la suite, élaboré par le Service territorial de protection du gibier, tandis que le Service canadien de la faune agissait en qualité de conseiller. L'allocation budgétaire pour cette recherche s'élevait à un peu plus de 1% de la somme que les sociétés pétrolières allaient consacrer à la prospection dans l'île Banks.

La recherche fut entreprise au début de l'hiver et elle se poursuit toujours. Nous ignorons, au moment de la rédaction de ce rapport, si d'autres crédits seront accordés et, par conséquent, pendant combien de temps se prolongera cet important programme. Le partage des compétences et des intérêts entre la Direction de l'expansion économique du Nord, le Service canadien de la faune (qui, pendant le conflit, passa du ministère des Affaires indiennes au ministère des Pêches et Forêts) et le Service territorial de protection du gibier gêne l'administration de ce programme.

Présentement, le programme de recherche est assez complet et il devrait produire bien des renseignements utiles, s'il est entièrement réalisé. Les fonctionnaires supérieurs du Ministère semblent avoir, à l'origine, prévu un programme beaucoup moins complexe. Le ministre donna à penser aux trappeurs de l'île Banks, lorsqu'il les rencontra, que le Service de la faune avait déjà entrepris une étude sur le problème et qu'il soumettrait les résultats utiles de cette étude avant le début des travaux. En réalité, aucune recherche sérieuse n'a été entreprise avant que la prospection ne soit déjà avancée.

Lors de cette même réunion, le ministre déclara que, malgré son ignorance, à l'époque, des effets de la prospection sur la faune, il serait en mesure de prendre une décision avant la mise en application du programme de prospection. Et pourtant, aucun renseignement supplémentaire ne lui parvint entre le 16 août et le 3 octobre, date à laquelle les équipes de prospection reçurent l'autorisation de commencer les travaux. Bien que le ministre eût déclaré que des expériences pourraient être tentées avant le début des travaux de prospection, aucune ne le fut et, de toute manière, personne ne semblait connaître avec exactitude la nature de ces expériences. Il fut même dit que la permission de prospecter ne serait accordée aux sociétés pétrolières qu'en fonction des résultats de certains "examens". En réalité, ces examens ont *uniquement* tenté d'établir la profondeur du gel du sol. Nous remarquons à nouveau que les préoccupations principales se rapportaient à la protection des terres et non à celle de la faune.

En fait, l'inspecteur de l'utilisation des terres ne connaissait avec précision ni la corrélation entre la profondeur du gel et la force portante du sol, ni les conditions de regel du mollisol. Le ministère des Affaires indiennes ne lui a jamais remis de tels renseignements et il semblait s'attendre à ce que l'inspecteur se forme une opinion à force d'essais et d'erreurs. Et pourtant, de telles connaissances scientifiques étaient disponibles, et il est regrettable que l'inspecteur de l'utilisation des terres n'ait pu profiter de ces connaissances, surtout si l'on considère que le Ministère finançait à l'époque son propre programme de recherche sur ces questions.

La position des trappeurs de l'île Banks

Les trappeurs de l'île Banks étaient conscients des lacunes de la réglementation et des garanties que leur avait données le ministère des Affaires indiennes. Il n'est donc pas surprenant qu'ils aient estimé que leurs intérêts n'avaient pas été défendus convenablement lors du conflit, surtout si l'on se souvient de leur attitude antérieure envers le gou-

vernement, attitude décrite dans le chapitre 2. Ils avaient l'impression de servir de cobayes, ce qui les préoccupait grandement à l'automne de 1970 car tout indiquait que l'hiver suivant allait fournir une récolte abondante.[1]

L'amertume et la rancoeur engendrées par les événements sont profondément enracinées. Les habitants de l'île Banks, et en particulier les plus vieux d'entre eux, estiment que le gouvernement les a leurrés. Ils se souviennent d'avoir fait oeuvre de pionniers, et certains d'entre eux pensent que ces efforts ont permis au Canada d'étendre sa souveraineté sur l'île. Les trappeurs font remarquer qu'ils ont régulièrement versé des redevances sur les fourrures ainsi que des taxes au trésor public, et plusieurs rappellent qu'ils ont acheté des obligations de la victoire pendant la guerre. Ils sont fiers d'être les plus grands producteurs de peaux de renards blancs au monde, fiers que leur village se soit toujours tiré d'affaires par ses propres moyens. Les villageois n'ont jamais touché d'allocations d'assistance sociale et estiment qu'ils n'ont presque rien demandé au gouvernement[2]. En somme, ils se considèrent comme de bons citoyens du Canada, utiles à leur pays, et ils avaient supposé qu'en retour, le gouvernement s'efforcerait au moins de protéger leur mode de vie et non de le détruire. Maintenant ils s'indignent du fait que le gouvernement les ait soudain relégués au second plan et qu'il ait, à leur avis, supprimé leurs droits fondamentaux sur les terres, sans même les avoir consultés. Ils se demandent s'ils sont trop peu nombreux pour que le gouvernement s'intéresse à eux ou, de façon plus confuse, si le gouvernement estime tout simplement qu'il pourra retirer plus d'argent de l'exploitation des ressources pétrolières que des trappeurs. Et les trappeurs de l'île Banks cherchent à savoir pourquoi le gouvernement accorde tant de soins à la protection des oies et des boeufs musqués de l'île, en faveur d'intérêts qu'ils considèrent comme étrangers à l'île, tandis qu'il n'accorde aucune protection aux renards et aux caribous dans leur propre intérêt.

Le 9 juillet 1970, lors de la visite royale des Territoires du Nord-Ouest, la radio de Yellowknife retransmit une allocution de la Reine qui déclarait, en substance, que la vie évolue très rapidement et que personne ne peut prédire avec exactitude les répercussions des changements matériels sur les conditions sociales et sur les modes de vie. Selon Sa Majesté, il est par conséquent de la plus haute importance d'avoir toujours présent à l'esprit que toute intervention hâtive et toute exploitation irréfléchie équivalent à une destruction non motivée, et que leurs tristes conséquences peuvent prendre une ampleur considérable, dans le temps et dans l'espace, sur la surface du globe. La Reine a en outre rappelé que les Territoires faisaient partie du patrimoine des Nordiques.

Ce message ne resta pas lettre morte pour les habitants de l'île Banks. Quelques semaines plus tard, le 18 août, le gouverneur général s'arrêta à Sachs Harbour au cours

[1]Il se trouve que la récolte de 1970-71 fut exceptionnelle, et un examen sommaire des données sur le travail fourni et sur les prises n'indique pas que les travaux de prospection de l'hiver ont exercé une influence néfaste sur cette récolte.

[2]Ceux qui s'étaient le plus opposés au programme de logement en découvraient maintenant un autre aspect. Les villageois seraient redevables de leurs logements envers le gouvernement, et cette restriction de leur indépendance diminuerait leurs moyens de résister aux empiètements du gouvernement, parfaitement illustrés par le programme de prospection. En effet, le ministre, lors de sa visite à Sachs Harbour, déclara aux habitants du village qu'il considérait que le logement était leur problème le plus pressant et qu'il verrait à y remédier. Plusieurs villageois décelèrent dans cette déclaration à la fois un affront à leurs propres maisons et une façon peu élégante de détourner leurs préoccupations du programme de prospection.

de sa propre tournée du Nord. Il déclara aux villageois que leur communauté l'avait fortement impressionné et qu'elle méritait d'être préservée, non sans ajouter que les insulaires devaient être fiers de leur héritage. Ceux-ci comparèrent ces déclarations et celles du ministre et des fonctionnaires supérieurs du ministère des Affaires indiennes qui ne semblaient ni les comprendre ni les respecter, et qui n'écoutaient pas ce qu'ils avaient à leur dire.

La position des sociétés pétrolières

Le rôle des sociétés pétrolières, qu'elles soient publiques ou privées, est de trouver et de produire du pétrole et ce, de façon à en retirer des bénéfices. Comme d'autres compagnies de notre société, elles ne tiennent pas tellement compte des conséquences externes et des effets néfastes que provoque leur activité, pourvu qu'elles atteignent leur but premier. La responsabilité d'estimer et de réparer les dégâts causés ainsi que celle de réglementer les activités des sociétés incombent au domaine public ou, en d'autres termes, au gouvernement.

Si l'on tient compte de ces notions de base (l'évaluation de leur bien-fondé est une tout autre question), les sociétés *Elf* et *Deminex* se sont comportées assez correctement. Elles ont présenté leurs demandes de permis avec la ferme intention de remplir leurs obligations de prospection et, sans doute, de se soumettre à la réglementation existante. En fait, ces sociétés avaient été expressément invitées par le ministre des Affaires indiennes à investir et à travailler dans l'Arctique canadien. Il est dès lors compréhensible qu'elles aient été désagréablement surprises de l'accueil qui leur fut réservé dans l'île Banks, et déçues d'apprendre qu'elles devraient se soumettre à de nouveaux règlements plus sévères.

Plusieurs membres du personnel des sociétés pétrolières ont exprimé à la fois leur sympathie pour la cause des trappeurs de l'île Banks et leur désir de s'entendre sur des compromis. Ils espéraient qu'un compromis fût possible, espoir peut-être issu en partie de leur ignorance des conditions écologiques et économiques de l'île Banks. Mais ils n'auraient certainement jamais abandonné de leur plein gré leur programme de prospection, ni les droits sur l'île qu'ils avaient obtenus du gouvernement en toute bonne foi.

Et pourtant, ainsi que nous l'avons montré, il s'agissait d'un conflit qui ne souffrait pas de compromis mais qui exigeait, en puissance du moins, l'abandon total de l'un des intérêts en faveur de l'autre. Ce conflit fut résolu par la victoire très nette des sociétés pétrolières, puisque les inconvénients et les dépenses engendrés par leur soumission au règlement sur l'utilisation des terres et par leur participation aux frais d'inspection n'étaient que bien peu de choses en comparaison du coût total du programme de prospection et des bénéfices que l'industrie du pétrole pourrait en retirer. Les habitants de l'île Banks, par contre, devaient envisager le risque d'une disparition totale de leur mode de vie, sans disposer d'une solution de rechange.

La position du gouvernement

Aux yeux du gouvernement, il n'y a jamais eu de conflit grave entre la prospection pétrolière et le piégeage dans l'île Banks. C'est, du moins, l'opinion qu'ont émise des fonctionnaires supérieurs du Ministère tant à l'intention des trappeurs de l'île Banks que du public canadien rejoint par les organes d'information. Tout ce qu'il fallait

pour que la prospection et le piégeage aient lieu simultanément et sans heurts, c'était un peu de bonne volonté et de bon sens. Une information rationelle et un peu de persuasion convaincraient bientôt les trappeurs de l'île Banks que leurs véritables intérêts ne s'opposaient absolument pas à la prospection et, en même temps, le gouvernement et les sociétés pétrolières ne seraient que trop heureux d'apporter au programme des modifications "raisonnables" propres à satisfaire les trappeurs.

L'annonce que la prospection pétrolière avait commencé le 3 octobre fut accompagnée d'une note du Ministère aux journaux, soulignant la satisfaction de toutes les parties intéressées et donnant l'impression que le conflit avait été réglé à l'amiable. Dix jours plus tard, le ministre répliquait aux critiques de l'été en adressant au *Globe and Mail* une longue lettre réfutant l'article ainsi que l'éditorial parus antérieurement dans ce journal. Cette lettre dénotait une appréciation erronée de la situation véritable de l'île Banks. Il est intéressant d'en citer quelques passages car ils jettent un peu de lumière sur l'attitude du Ministère face au problème. Le ministre déclarait, en substance, que les Esquimaux craignaient un changement qui menacerait leur mode de vie indépendant, et qu'une telle réaction était toute naturelle. En effet, lorsque certains trappeurs de Sachs Harbour avaient commencé à utiliser des motoneiges, les autres avaient craint que cela ne ruine le piégeage. Maintenant, tous font usage de ces véhicules, et la récolte de l'an dernier fut l'une des meilleures. Toujours selon le ministre, la crainte est naturelle, mais il est dégradant de l'exploiter (numéro du 13 octobre 1970 du *Globe and Mail* de Toronto).

En réalité, les trappeurs de l'île Banks se sont toujours montrés remarquablement ouverts à l'utilisation des nouvelles techniques et des appareils modernes dans leurs occupations traditionnelles. Ils furent parmi les premiers à faire l'essai de motoneignes pour le piégeage. Bien qu'il y ait encore beaucoup de discussions dans le village sur la valeur respective des motoneiges et des attelages de chiens, ces discussions portent surtout sur leur sûreté de fonctionnement et sur leur aptitude à remplir certaines tâches. Aucun trappeur de l'île Banks n'a exprimé la crainte que les motoneignes n'entraînent la ruine du piégeage. La comparaison des effets qu'ont sur la faune les déplacements des motoneiges et le travail constant du matériel lourd est plutôt mal venue, puisqu'un gros tracteur consomme autant de carburant en une heure ou deux qu'une motoneige pendant une expédition de piégeage de deux semaines, et que les motoneiges laissent à peine des traces sur la surface dure de la neige, battue par les vents. Les propos du ministre semblaient pour le moins condescendants à l'égard des trappeurs qui peuvent difficilement être considérés comme de pauvres ignorants, réticents au progrès technique. Ces arguments furent d'ailleurs soumis au ministre lors de sa visite à Sachs Harbour le 16 août.

Le ministre déclarait également dans cette lettre, que le Ministère avait conclu avec les sociétés pétrolières un accord qui, selon l'Association des trappeurs et au dire de leur avocat, répondait aux besoins de la communauté. Il poursuivait en disant que l'Association des habitants de Sachs Harbour avait été représentée par son propre conseiller juridique qui, après la conclusion de l'accord, avait déclaré à un journal du Nord que les Esquimaux ne s'étaient jamais opposés à la prospection proprement dite mais qu'ils voulaient protéger leurs moyens d'existence. Toujours selon le ministre, le conseiller juridique s'était dit heureux que les intérêts des trappeurs aient été protégés (voir le numéro du 13 octobre 1970 du *Globe and Mail* de Toronto.)

Le ministre a répété ces propos devant la Chambre des communes le 6 novembre.

Le compte rendu que contient le présent chapitre des accords et des circonstances qui ont amené la conclusion de ces accords rend presque inutile tout autre commentaire. Soulignons toutefois que l'approbation du conseiller juridique des trappeurs de l'île Banks fut mal interprétée. Il lui fut impossible de rejoindre les trappeurs par avion ou par téléphone après les accords du 3 septembre, et les contacts par lettre furent gênés par la lenteur de la livraison du courrier ainsi que par les difficultés que comporte, pour les trappeurs, la rédaction de lettres longues et détaillées. Son approbation se fondait sur la satisfaction apparente suscitée, chez les trappeurs, par la réglementation proposée, ainsi que sur sa propre incapacité, non dissimulée, d'évaluer le fondement scientifique de cette réglementation. Il serait plus exact, dans ce cas, de dire que l'approbation des trappeurs et de leur conseiller juridique était sujette à révision et qu'ils espéraient pouvoir revenir à la charge s'ils estimaient que les circonstances l'exigeaient. Il va sans dire que la lettre du ministre lui attira les critiques de l'éditorialiste du *Globe and Mail*, de l'auteur de l'article, et de l'Association de la communauté de Sachs Harbour (13 octobre, 6 novembre et 7 novembre).

Enfin, le 6 novembre aux Communes, le ministre affirma aux députés que depuis le début du programme de prospection, les trappeurs n'avaient fait aucune demande d'arrêt des travaux, ce qui prouvait, dit-il, que l'accord conclu entre les trois parties était satisfaisant. L'absence de plaintes ne devrait pas surprendre puisque la saison du piégeage n'avait pas encore commencé. De plus, nous avons déjà expliqué, dans un paragraphe précédent, pourquoi cette conclusion était grandement prématurée.

Précisons que les renseignements ainsi que l'analyse que nous venons de présenter ne visent pas à décrier le ministre ou à prétendre qu'il n'a pas agi en toute bonne foi. Ils tentent plutôt d'expliquer les actes du gouvernement lors d'un conflit, de montrer les intérêts qui sont défendus ainsi que les raisons de ce choix, et d'établir une relation entre ce choix du gouvernement et la position qu'il adopte publiquement.

Aucun ministre ne peut connaître dans le détail tous les problèmes complexes qui relèvent de sa compétence. Ses déclarations et ses décisions n'ont que la valeur des renseignements dont il dispose, renseignements normalement soumis par les fonctionnaires de son ministère. Dans le cas présent, les déclarations du ministre étaient directement opposées aux renseignements présentés dans notre rapport, bien que ces renseignements aient été à sa disposition tout au long du conflit. Plusieurs paliers doivent cependant être franchis avant que les renseignements recueillis sur les lieux atteignent le bureau du ministre. Cela n'est qu'un aspect du problème que nous avons déjà signalé: le fractionnement de la bureaucratie doublé du manque de communication et de coordination entre les divers organismes. Dans une situation pareille, il est presque inévitable que bien des renseignements soient filtrés avant d'atteindre le sommet et que l'opinion qu'on se forme au sommet ne puisse plus tenir compte de tous les facteurs.

Et pourtant une telle analyse prend pour acquis ce qu'il faut mettre en question. Les fonctionnaires supérieurs du Ministère, dont les fonctions consistent à rassembler et à coordonner des renseignements et des points de vue et à les incorporer dans des directives, à l'intention du ministre, procèdent probablement selon quelque méthode établie. La sélection des renseignements et l'évaluation de points de vue ne sont ni accidentels, ni arbitraires. Pendant leurs délibérations, ces fonctionnaires sont soumis à un certain nombre de pressions et d'influences. Celles-ci comprennent leurs propres antécédents et expériences, leur sensibilité à l'opinion et aux réactions du public, peut-

être surtout à celles des groupes de pression les plus puissantes et, enfin, les instructions du Cabinet sur les principales orientations de la politique. Le ministre lui-même est également soumis à ces influences, surtout aux influences politiques.

Au début de ce chapitre, nous avons indiqué les objectifs généraux du ministère des Affaires indiennes, ainsi que la relation existant entre ces objectifs et l'exploitation du pétrole du Nord. Nous avons démontré qu'il y avait un conflit d'intérêts immédiat dans l'île Banks. Ce conflit atteste la possibilité de contradictions entre divers objectifs du Ministère, et sa solution donne une idée de l'importance relative présentement accordée à chacun de ces objectifs.

On peut désormais tenter de trouver comment la prospection pétrolière dans l'île Banks répond à ces objectifs. Si l'on tient compte des restrictions exprimées au début du présent chapitre, on pourrait démontrer que les travaux de prospection pétrolière raffermissent la souveraineté du Canada sur le Nord et représentent un développement économique durable dont profiterait l'économie nationale. Il serait cependant bon de souligner que l'industrie de la fourrure dans l'île Banks répondait également à ces objectifs. Il est certain que l'exploitation du pétrole apporterait davantage à l'économie nationale que le piégeage. Que la souveraineté canadienne soit mieux affirmée par la prospection pétrolière que par le piégeage repose cependant sur une hypothèse voulant que la souveraineté dépende de l'intensité de l'utilisation du sol, celle-ci étant mesurée en investissements et rendement monétaires. Une telle hypothèse ne semblerait pas fondée en droit international.

En ce qui concerne le niveau de vie et la qualité du mode de vie des Nordiques, nous avons montré que, pour les habitants de l'île Banks, la prospection pétrolière aurait plutôt tendance à les diminuer, au moins pour l'avenir immédiat. En outre, une telle activité est assez clairement incompatible avec les préférences et les aspirations des trappeurs de l'île Banks. Il est également évident que la prospection pétrolière menace l'environnement septentrional au lieu de le préserver ou de le mettre en valeur.

L'industrie de la fourrure de l'île Banks a particulièrement bien répondu aux quatre principaux objectifs du Ministère. Pourtant, le Ministère était prêt à risquer de la détruire pour la remplacer par une activité basée sur l'exploitation d'un produit non renouvelable qui permettrait peut-être la réalisation d'un seul de ces quatre objectifs, mais entraînerait probablement l'abandon de deux autres de ces objectifs principaux. Le cas de l'île Banks nous amène à nous poser de graves questions, à savoir: pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas reconnu, du moins publiquement, l'ampleur du conflit et pourquoi l'a-t-il réglé en favorisant une activité en profond désaccord avec les objectifs officiels du gouvernement ?

Seul un traité sur la société et le gouvernement canadiens, couvrant un domaine beaucoup plus vaste que celui que nous nous sommes fixé pour ce rapport, permettrait de répondre de façon complète et détaillée à ces questions. Néanmoins, quelques faits saillants ressortent. L'aménagement du Nord est un objectif canadien important, particulièrement depuis vingt ou trente ans. En vertu de notre système politique et économique, cette énorme tâche a principalement été confiée au gouvernement et aux grandes compagnies d'exploitation des ressources naturelles. Plus récemment, le public a pris conscience de la nécessité de protéger tant l'environnement septentrional que le bien-être des autochtones. Les Canadiens ont désiré servir cette cause, et la plupart ont cru que la chose était possible.

Le conflit de l'île Banks est l'un des événements récents qui ont introduit la crainte que tous ces objectifs ne puissent être atteints en même temps. Ceux qui ont consacré tant de temps, de travail et d'argent à l'élaboration d'un programme de développement n'apprécient évidemment pas que des obstacles surgissent à mi-chemin. Un plan d'ensemble complexe acquiert, dès sa mise en application, une telle ampleur qu'il est impossible d'y mettre fin au moindre accroc. Il semble naturel, dans ces conditions de diminuer l'importance de ces obstacles et de passer outre s'ils ne paraissent pas trop graves.

Le ministère des Affaires indiennes s'est soudain retrouvé dans une position très peu confortable. Il est, d'une part, chargé du développement économique du Nord et, d'autre part, du bien-être des autochtones. D'une part, il avait invité les sociétés pétrolières étrangères à prospecter dans l'Arctique tandis que, d'autre part, il avait accordé l'exclusivité des droits de piégeage aux insulaires de Banks, tout en étant responsable de la bonne gestion de ces ressources. Tout à coup, le Ministère devenait l'arbitre d'un conflit où s'opposaient les intérêts des sociétés pétrolières et ceux des trappeurs de l'île Banks.

Dans ce conflit, les trappeurs s'estimèrent considérablement désavantagés par rapport aux sociétés pétrolières. Ces sociétés, disposant de conseillers juridiques et techniques expérimentés ainsi que de grosses sommes d'argent, sont passées maîtresses dans l'art des techniques de pression et de persuasion. Elles sont, en outre, bien représentées au gouvernement par des gens qui ont déjà travaillé dans le secteur privé, qui comprennent leurs objectifs, qui vivent dans le même monde et ont les mêmes buts dans la vie que les dirigeants d'entreprises, les avocats, les ingénieurs et les techniciens. La similitude des expériences, des valeurs et des aspirations est grande entre les employés des secteurs public et privé. Le fait que le gouvernement soit chargé de réglementer les activités des sociétés pétrolières creuse un fossé, c'est certain, entre le gouvernement et les sociétés, mais ce fossé n'est en rien comparable à l'abîme qui s'est creusé entre le gouvernement et les trappeurs, étant donné que ces derniers ne sont pour ainsi dire pas représentés au gouvernement. Le mode de vie des trappeurs est tenu pour étranger et primitif, et malgré leur honnêteté et leur compétence, la plupart des fonctionnaires chargés de leur bien-être éprouvent bien peu de compréhension et de sympathie envers les problèmes et les besoins des trappeurs. Un véritable échange est pratiquement impossible entre les deux parties. La victoire évidente des sociétés pétrolières dans de tels conflits n'est pas du tout le résultat de coalition ou de malveillance. C'est la conséquence logique du système actuel. Ce problème pose néanmoins des questions graves quant à la possibilité, pour un ministère, de régler efficacement un conflit entre deux de ses objectifs fondamentaux. Il est peut être inévitable que le bien-être des autochtones vienne après le développement du Nord, si les deux objectifs entrent en conflit.

Pourtant, ces considérations n'expliquent pas complètement le comportement du gouvernement pendant la crise. Nous avons laissé entendre que le gouvernement pourrait réagir de plusieurs façons s'il découvrait que certains de ses objectifs s'opposaient. Il pourrait, par exemple, penser que l'une des parties ne comprend pas la portée du problème; la solution serait alors d'expliquer le programme plus clairement. Le gouvernement a souvent déclaré que le problème de l'île Banks se réduisait à une incompréhension. Si tel fut le cas, c'est le gouvernement qui a fait preuve d'incompréhension, parce que les fonctionnaires responsables ne pouvaient pas ou ne voulaient pas com-

prendre le sérieux des objections des trappeurs de l'île Banks. Ceux-ci cependant ne comprenaient la situation que trop bien. Des consultations plus poussées étaient en fait nécessaires, mais uniquement afin que le gouvernement entende les trappeurs. Le Ministère ne pouvait effacer un conflit aussi fondamental en donnant quelques explications, en se faisant persuasif et en projetant des films en couleur.

Des consultations auraient dû avoir lieu dans le cas de l'île Banks, des consultations devraient, à l'avenir, se tenir dans des cas semblables, mais il faut bien s'entendre sur leur signification. La consultation ne se limite pas à l'annonce par l'une des parties de ses intentions. Si un ministère est responsable des intérêts de plusieurs groupes qui entrent en conflit, il n'appartient pas au gouvernement de se porter à la défense de l'une des parties au détriment de l'autre. Le gouvernement devrait jouer le rôle d'arbitre entre les parties en présence, en ce sens qu'il doit entendre tous les arguments pertinents avant d'adopter les décisions qui seront le mieux adaptées à ses objectifs officiels ceux-ci jouissant, fort probablement, de l'appui populaire. La consultation permet d'émettre des opinions et, dans le cas des Nordiques, le gouvernement est explicitement tenu de s'assurer que leurs opinions sont défendues avec une énergie égale à celle dont font preuve les grandes sociétés. Si des groupes ou des collectivités d'autochtones demandent une assistance juridique, technique ou administrative, le gouvernement devrait les acceuillir convenablement et leur offrir cette assistance, et non les éviter ou les décourager.

Si le gouvernement se rend compte que des intérêts opposés ne peuvent être conciliés, ce qui devrait, maintenant, être clairement établi dans le cas d'un conflit entre l'exploitation de biens renouvelables et celle de biens non renouvelables, il doit décider des objectifs qu'il tentera d'atteindre et de ceux qu'il devra sacrifier. La solution du conflit de l'île Banks laisse supposer que le gouvernement a choisi de sacrifier le bien-être des Nordiques et l'environnement du Nord en faveur de l'expansion économique de grande envergure dont profiteront les Canadiens des provinces et les sociétés étrangères.

Cette conclusion est étayée par des événements semblables et plus récents. Au début de 1971, deux entreprises de recherche géophysique ont avisé le Ministère de leur intention d'effectuer des recherches sur la gravité dans l'île Banks au cours de l'été suivant. L'un de ces programmes de recherche nécessitait l'emploi de véhicules terrestres, et l'autre, d'hélicoptères. Quelques modifications, répondant, au moins en partie, aux exigences des accords de septembre, furent suggérées aux sociétés. Et pourtant, les habitants de l'île Banks n'ont entendu parler de ces projets qu'à la fin du mois de mai, et ce par des moyens indépendants, en dépit du fait que l'une des équipes de recherche se trouvait déjà dans l'île. Le Ministère avait, dans une note envoyée aux sociétés, expliqué la nécessité de consulter les habitants de l'île, mais ces rencontres ne furent organisées, à la hâte, que lorsque le ministre eut reçu un télégramme des trappeurs. Le problème fut, par la suite, résolu à la satisfaction des trappeurs, bien qu'ils estiment, peut-être avec raison, qu'on leur demandera, à l'occasion d'entreprises d'exploration futures, de faire des concessions beaucoup plus importantes que celles qui étaient prévues au départ par les accords de septembre 1970.

La prospection sous-marine au large de l'île Southampton, sise dans la baie d'Hudson, fut un autre événement significatif. Les habitants de l'île Southampton, tout comme ceux de l'île Banks, comptent sur le piégeage des animaux à fourrure et sur les sources d'alimentation locales pour subvenir à leurs besoins. Au cours des derniers mois,

ils se sont vigoureusement opposés au programme prévu de prospection sous-marine, parce qu'ils craignent que les explosions sous-marines soient dangereuses pour les phoques et les morses dont dépend leur subsistance. Le ministre des Affaires indiennes, dans une lettre aux habitants de Coral Harbour, déclarait qu'il refusait de mettre fin au programme parce qu'un tel arrêt ne pouvait être définitif de toute façon, et il exhortait les habitants à accepter le caractère inévitable du programme, et à ne pas oublier que des contrôles seront exercés et que les habitants de l'île Southampton auront leur mot à dire sur la façon de procéder (numéro du 6 août 1971 du *Globe and Mail* de Toronto).

Si l'arrêt de la prospection n'est que temporaire, on peut logiquement en conclure que, quels que néfastes qu'en soient les effets sur la faune et la flore aquatiques, la prospection pétrolière se poursuivra. Voilà peut-être pourquoi le programme de recherche sur la faune de l'île Banks a pris si peu d'ampleur. Le fait d'inciter les Esquimaux à accepter le caractère inévitable de la prospection laisse supposer que l'objectif officiel du Ministère, qui consiste à accoître le niveau et la qualité de vie des autochtones du Nord, selon leurs préférences et leurs aspirations, ne vaut que tant que les préférences et ces aspirations coïncident avec celles du gouvernement.

Il appert dès lors que le gouvernement a déjà décidé d'accorder la priorité à l'exploitation du pétrole et du gaz dans le Nord, et que les intérêts locaux ou la préservation de l'environnement devront être sacrifiés lorsqu'ils gêneront cet objectif prioritaire. S'il s'agit là vraiment de la politique du gouvernement, elle devrait être clairement énoncée et expliquée. Continuer de soutenir qu'il n'y a pas de conflit et que tous les intérêts peuvent être respectés en même temps c'est leurrer les gens du Nord et tous les autres Canadiens.

Le rôle du public

Le conflit de l'île Banks a suscité un grand intérêt dans les journaux et à la radio, et le ministre des Affaires indiennes a reçu de nombreuses lettres de citoyens. Les citoyens et les organes d'information appuyaient presque unanimement les habitants de l'île Banks. Bien que ni les uns ni les autres ne fussent toujours suffisamment renseignés sur les faits, ils avaient décelé les points fondamentaux en litige.

Il ne fait aucun doute que le gouvernement a réagi à ces pressions. La plupart des accommodements qu'obtinrent les trappeurs de l'île Banks sur la réglementation et le contrôle de la prospection ne sont pas dus à des démarches directes auprès du gouvernement ou des sociétés pétrolières, mais bien aux protestations faites aux niveaux juridique et politique et à l'intérêt ainsi qu'à l'appui que ces protestations ont suscités chez le public.

Puisque le gouvernement est véritablement influencé par la pression exercée par le public, on ne peut que se demander quel en aurait été le résultat si cette pression avait été de beaucoup supérieure à ce qu'elle fut. Donc, si l'on tient compte des interactions du public et du gouvernement et du fait que le gouvernement ne façonne pas seulement l'opinion publique mais qu'il est influencé par elle, la responsabilité de la solution du conflit de l'île Banks et d'autres conflits similaires n'incombe pas uniquement au gouvernement, mais aussi à la population.

Certaines personnes ont posé la question suivante: "Pourquoi une centaine d'habitants de l'île Banks pourrait-elle empêcher le progrès de vingt millions de Canadiens?"

Le problème véritable est peut-être de savoir si la majorité des Canadiens pense sincèrement que la nécessité de l'exploitation immédiate du pétrole et du gaz de l'Arctique justifie les dégâts qui seront probablement causés à l'environnement septentrional et les détériorations que subiront probablement le niveau et le mode de vie de ceux qui tirent leurs moyens d'existence de cet environnement. On ne peut pas non plus négliger le problème des droits aborigènes sur les terres, puisque de plus en plus de Nordiques estiment que la reconnaissance de leurs droits sur les terres est primordiale s'ils veulent influencer l'orientation du développement du Nord et en profiter. On n'a pas encore traité à fond de ces problèmes qui n'ont pu être résolus. Le peuple doit par conséquent comprendre les conséquences de l'aménagement et de la mise en valeur du Nord, prévoir les sources de conflit possibles et trouver où réside son intérêt. Il ne s'agit pas simplement de questions économiques, mais également de problèmes moraux et politiques. De ce choix dépend la qualité du mode de vie que le Canada tente d'assurer à tous ses citoyens, qu'ils soient du Nord ou du Sud. Les habitants de l'île Banks et, en fin de compte, tous les Septentrionaux dépendent inévitablement de l'attitude du public face à ces problèmes, puisque sans un appui extérieur, il est peu probable qu'ils parviennent à réorienter le développement du Nord de façon à ce qu'il leur soit profitable.

Nous en revenons donc au thème de la prépondérance du continent sur les îles de l'Arctique, de la "métropole" sur les territoires reculés. Qui profitera du développement du Nord et qui en décidera l'orientation? Est-ce que ce sera Dallas, Ottawa et Calgary, ou Sachs Harbour, Rankin Inlet et Frobisher Bay? Il n'y a pas de réponse "scientifique" à ces questions. Nous ne pouvons pas nous appuyer uniquement sur l'avis des experts. Tous doivent décider de la répartition et de l'utilisation du pouvoir. Dans l'immédiat, il est facile de passer outre aux intérêts d'une minorité. Or une telle politique ne parviendra qu'à éveiller un sentiment d'hostilité et de rancoeur qui n'amènera rien de bon aux Canadiens du Nord, ni à ceux du Sud.

CHAPITRE QUATRE

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Dans les deux premiers volumes du présent rapport, nous avons étudié l'origine de la collectivité qui s'adonne au piégeage à Sachs Harbour, de même que son écologie, sa technologie et son économie. Nous avons présenté une analyse générale de la situation actuelle de l'industrie des fourrures, et tout particulièrement, de celle du renard blanc. Ensuite, considérant l'île Banks comme le territoire de piégeage le plus reculé de l'Arctique occidental, nous avons étudié la structure spatiale de l'agglomération et celle de l'exploitation des ressources, ainsi que le processus d'adaptation des arrivants dans ce nouveau milieu. Au moyen d'entrevues et par l'observation, nous avons obtenu des données détaillées sur le temps et l'argent que les trappeurs investissent dans les divers secteurs de leur activité économique. Ces données nous ont permis de mettre en corrélation le travail fourni par les trappeurs et les résultats du piégeage, corrélation qui, à son tour, a rendu possible le calcul d'équations expérimentales visant à prévoir les résultats du piégeage, et applicables à d'autres territoires où le renard est aussi abondant. Une analyse quantitative de la chasse au phoque, au caribou, à l'ours polaire et à d'autre gibier a démontré la manière dont ces activités complètent le piégeage dans un programme complet et rationnel d'exploitation des ressources. Enfin, nous avons présenté des méthodes d'évaluation des coûts de production des pelleteries et des viandes, ainsi que l'évaluation du revenu en nature.

Dans le présent volume, nous avons étudié la communauté de Sachs Harbour, premièrement, telle qu'elle se présentait vers le milieu des années soixante et, par la suite, en tenant compte des derniers événements. Nous avons étudié l'influence de l'extension générale des services et de l'administration du gouvernement à Sachs Harbour et, finalement, la controverse de 1970 au sujet de la prospection pétrolière, ainsi que les conséquences de ce conflit, tant pour la collectivité de l'île Banks que pour le Nord dans son ensemble.

Pour conclure cette analyse du système de piégeage dans l'île Banks, on peut se demander s'il satisfait aux trois critères proposés par Firey[1]: possibilités écologiques, rentabilité économique et possibilité sociale de l'adopter comme moyen d'exploitation. Il est nécessaire également de montrer si les conditions et les tendances qui amènent la stabilité ou l'instabilité sont inhérentes au système ou non, et si elles sont le résultat d'un accident historique ou de forces plus durables. En répondant à ces questions, il s'agit non seulement de découvrir l'avenir du système d'exploitation des ressources de l'île Banks, mais également de savoir si ce type de rationalisation des ressources, peut servir de modèle et être transplanté ailleurs.

La base écologique du piégeage

Du point de vue de l'écologie, le système de piégeage et de chasse dans l'île Banks semble intrinsèquement stable. Le renard arctique est un animal très mobile, mais il semble former une population distincte dans l'île, ou du moins dans la région qui est

[1]Étudiés précédemment dans l'introduction au Volume I.

exploitée en très grande partie, sinon exclusivement, par les trappeurs de Sachs Harbour. Nous n'avons aucune preuve que l'une ou l'autre des principales espèces a été ou est surexploitée depuis les quarante années de l'établissement de la communauté dans l'île, vu qu'il n'y a pas eu de diminution à long terme de la productivité par homme ou par unité de travail investi.

La figure 4.1 montre les divers territoires de chasse dont la population a besoin pour se maintenir à son niveau de vie actuel. C'est la chasse au renard qui demande le plus d'espace, et l'étendue du territoire disponible à cette fin indique donc le nombre maximum de trappeurs que l'île peut faire vivre. La plupart des meilleurs terrains de piégeage sont exploités à l'heure actuelle, bien que certains trappeurs qui désirent exploiter le centre nord de l'île pourraient probablement le faire sans menacer sérieusement le succès des trappeurs installés à Sachs. Il est peu probable cependant que quelqu'un établisse un campement de piégeage d'hiver dans cette région, vu l'attrait de la vie dans la localité. Il semble que le nombre de trappeurs qui chassent hors de Sachs Harbour soit le nombre optimal, mais il pourrait être un peu plus élevé sans nuire ni aux ressources ni à la productivité individuelle. L'équilibre de l'écosystème de l'île Banks ne semble donc aucunement menacé de l'intérieur.

L'adoption de nouvelles techniques d'exploitation des ressources pourrait cependant détruire l'équilibre écologique actuel. Ainsi, la motoneige, qui jouit d'une grande popularité permet des tournées de piégeage plus rapides et, par le fait même, plus fréquentes. Pendant les meilleures années, une vérification plus fréquente des pièges augmenterait la productivité et diminuerait les pertes. Dans les années les moins bonnes, la motoneige permettrait aux trappeurs de parcourir de plus longs sentiers de piégeage, particulièrement au printemps, et de profiter des territoires encore inexploités. Durant les mois les plus froids et souvent les moins productifs de janvier et février, les hommes pourraient faire leur tournée mensuelle en une semaine peut-être, au lieu de deux, et disposer de plus de temps libre au foyer. Mais une activité accrue pourrait amener le dépeuplement progressif. Les renseignements dont nous disposons à l'heure actuelle portent à croire cependant que les insulaires utilisent davantage la motoneige pour augmenter leur temps de loisir que pour accroître le piégeage[1] et, à moins d'une baisse démesurée du prix des peaux de renard, il continuera sans doute d'en être ainsi.

Pourtant les difficultés connues par d'autres ressources, que ce soit dans l'île Banks même, ou ailleurs, peuvent bouleverser la stabilité écologique de l'île. Deux autres espèces animales, le phoque et les oiseaux migrateurs, ne sont pas entièrement indigènes. Certains de ces oiseaux migrateurs voient leurs quartiers d'hiver, aux Etats-Unis, menacés par l'urbanisation ou la pollution; mais il est vrai qu'ils n'appartiennent pas à des espèces essentielles à l'économie des insulaires de Banks.

Les plans visant à transporter le pétrole brut, par des pétroliers géants ou autrement, à travers le passage du Nord-Ouest, soulèvent le problème du risque de pollution des côtes de l'île Banks et des eaux avoisinantes, menace évidente pour les ressources naturelles. On prospecte présentement l'île elle-même pour y découvrir du gaz et du prétrole. Comme on l'a souligné dans le chapitre 3, cette prospection pourrait avoir des répercussions néfastes sur l'écologie, bien que personne ne puisse l'affirmer avec certitude.

[1]Voir Usher, 1970b

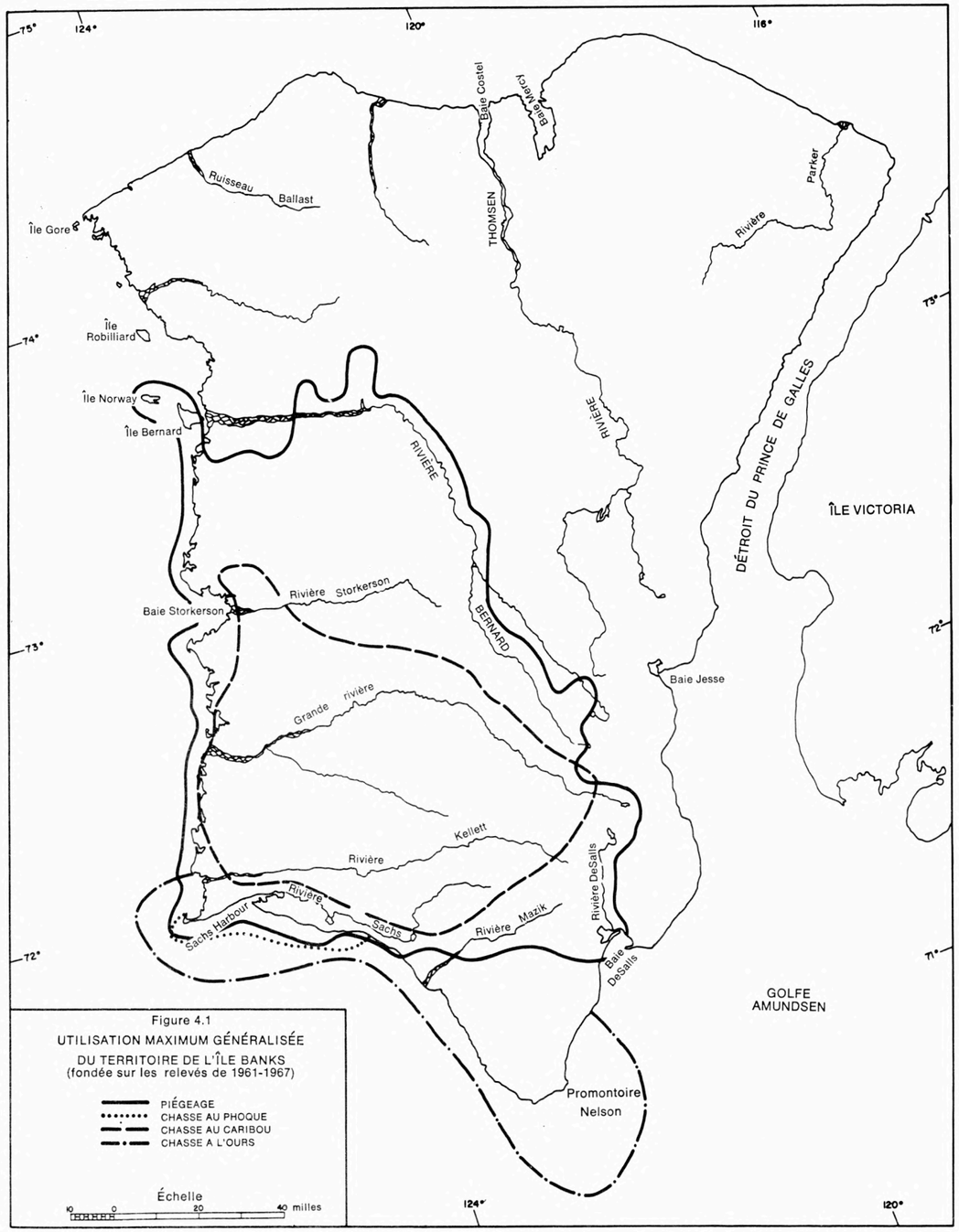

Figure 4.1
UTILISATION MAXIMUM GÉNÉRALISÉE
DU TERRITOIRE DE L'ÎLE BANKS
(fondée sur les relevés de 1961-1967)

PIÉGEAGE
CHASSE AU PHOQUE
CHASSE AU CARIBOU
CHASSE A L'OURS

Les conditions écologiques qui permettent le système de piégeage dans l'île Banks ne sont pas exclusives à cette île. Les prises de fourrures, depuis plusieurs décennies, révèlent qu'une large bande de terre qui s'étend vers l'est depuis l'île Banks, en passant par les îles Victoria et Roi Guillaume, le nord-est du district de Mackenzie et la plus grande partie du district de Keewatin, jusqu'à l'île Southampton et la péninsule Foxe, eut abriter le renard arctique en aussi grande abondance que l'île Banks elle-même. On trouve le caribou dans la plus grande partie de cette région, ainsi que le phoque, sur les côtes. En d'autres régions circumpolaires, en particulier le nord de la Sibérie, de vastes régions offrent des conditions écologiques favorables à une exploitation semblable.

La base économique du piégeage

Le piégeage dans l'île Banks a sans contredit été avantageux du point de vue économique. Il a permis un bon rendement du capital investi et procuré un revenu individuel élevé. Le piégeage n'est pas un pis-aller, pour les hommes d'âge mûr tout au moins, car pas un des emplois qu'ils pourraient occuper, après recyclage, ne leur procurerait un plus haut niveau de vie. Ce succès est attribuable à une forte attirance pour les avantages économiques et au fait que le piégeage soit considéré comme un moyen légitime de se les procurer, aussi bien qu'à des niveaux comparativement élevés de technologie, d'organisation, d'habileté et de capitalisation. L'économie de Sachs Harbour présente une stabilité raisonnable à long terme, mais elle est vulnérable sous plusieurs rapports. Cela, en partie, parce que l'économie locale n'a virtuellement aucun dynamisme interne: vu l'absence d'une structure économique suprafamiliale ou d'un mouvement de biens et d'argent, les liens économiques vitaux des trappeurs ne les relient pas les uns aux autres, mais à l'extérieur.

L'économie de Sachs Harbour, comme toutes les économies basées sur les fourrures, est vulnérable par suite de l'instabilité des prix (quoiqu'il n'y ait pas d'instabilité de l'approvisionnement, lequel ne varie guère pendant tout le cycle). A l'heure actuelle, la menace ne provient pas tant des changements de la mode que d'un approvisionnement de plus en plus limité en peaux de renard, sur un marché où cette fourrure est utilisée davantage comme garniture à prix modique que comme fourrure de luxe servant à la confection de vêtements entiers. La part de plus en plus grande du marché conquise par les trappeurs de Sachs Harbour peut jouer contre eux si l'offre totale diminue à un point tel que les fabricants en viennent à rechercher des fourrures de remplacement. Si la principale source des renards arctiques est trop bien localisée, cela intensifiera également la nature cyclique de l'offre et donc l'instabilité des prix à court terme. Le bien-être économique des insulaires de Banks peut, dans une certaine mesure, dépendre de la constance de la productivité des trappeurs des autres territoires de chasse.

Comme tant d'autres producteurs de produits primaires au Canada, les insulaires de Banks vendent sur un marché international non protégé, et achètent à un marché national protégé; leur problème se complique singulièrement par l'absence de toute assurance ou garantie élémentaire. Le régime actuel de crédit et de commercialisation est avantageux pour les insulaires de Banks et, du point de vue du producteur, est probablement le régime le plus satisfaisant de l'histoire du piégage dans le Nord canadien. Ce régime n'en est pas moins vulnérable, car il est individualiste à l'extrême et repose largement sur la bonne réputation et les relations de chaque individu.

En fait, les propriétaires des trois principales maisons de commerce avec lesquelles traitent les trappeurs de l'île Banks, à Sachs Harbour, à Inuvik et à Edmonton, sont tous trois près de l'âge de la retraite. Ces maisons continueront-elles d'exister, et si oui, les trappeurs de l'île Banks continueront-ils de jouir d'accords commerciaux aussi avantageux? Rien n'est moins sûr. De nouveaux régimes de commercialisation comme le programme d'avances aux trappeurs de l'Administration territoriale, ou la création d'un magasin coopératif local pourraient combler le vide. Nul ne peut prédire le succès de ces changements.

En tout cas, le piégeage offre bien peu de sécurité économique, parce que, quelles que soient les qualités du trappeur, le bénéfice possible ou gain en capital est relativement peu élevé; de plus, le trappeur n'est pas admissible à la plupart des régimes d'assurance publics ou privés tels que l'assurance-chômage, l'assurance-récolte ou les prestations en cas de maladie, dont le coût serait probablement prohibitif. La sécurité économique demeure un problème familial ou local plutôt qu'une question d'intérêt public ou national. Vu le petit nombre de personnes en cause, il semble peu probable que cette situation change.

Les insulaires de Banks ont quand même surmonté les difficultés économiques des quarante dernières années, et c'est seulement durant la crise des années 1948 à 1951 que le piégeage du renard arctique n'assurait plus leur subsistance. Il semble peu probable que les circonstances qui ont amené cette situation, notamment l'impossibilité de piéger plusieurs années de suite, les dettes considérables et les prix très bas des fourrures, reviennent toutes en même temps dans un avenir prévisible. La plupart des trappeurs croient qu'ils pourraient continuer à vivre du piégeage, même si le prix des peaux de renard baissait jusqu'à $10 chacune. Ces avis sont susceptibles d'être modifiés par le niveau de vie des habitants des autres collectivités et les salaires payés dans d'autres métiers, étant donné que le sentiment de privation de l'individu se mesure d'après une échelle relative, et non sur une échelle absolue. L'augmentation du revenu des particuliers au niveau national, durant les quarante dernières années, fait contraste avec la situation relativement inchangée des chasseurs d'animaux à fourrure. Les insulaires de Banks ne peuvent compter sur une hausse du marché pour augmenter leur revenu, mais seulement sur une productivité accrue et des frais généraux moins élevés.

Dans les circonstances actuelles, il est bien évident que le piégeage du renard arctique peut constituer une occupation rémunératrice. Il peut procurer un revenu individuel beaucoup plus élevé que celui que gagnent présentement la plupart des trappeurs, et également supérieur à celui de bon nombre de manoeuvres et d'ouvriers semi-spécialisés de la région. Le caractère unique de l'île Banks sous ce rapport découle surtout des circonstances ou d'événements historiques particuliers, et, c'est un fait reconnu, le mode de vie des insulaires de Banks remonte à une époque où le piégeage était la règle dans tout le Nord canadien. Cependant, comme la base écologique du système de piégeage de l'île Banks d'étale largement, une capitalisation plus considérable et des services améliorés de crédit et de commercialisation augmenteraient de beaucoup la production canadienne totale de renard arctique, et plusieurs trappeurs d'autres régions pourraient aussi tirer un bon revenu de cette industrie. Il n'y a rien dans la technologie ni dans l'organisation économique du piégeage dans l'île Banks que l'on ne puisse reproduire ailleurs.

C'est un fait que le piégeage n'est pas en soi une profession économiquement dépas-

sée. Comme ce fut le cas chez les agriculteurs et les pêcheurs, il fut un temps où un trop grand nombre de trappeurs disposaient de capitaux insuffisants et y consacraient trop peu de connaissances techniques et d'apitudes. Exactement comme dans ces deux autres industries, cependant, il est possible d'employer des méthodes modernes qui soient source de bénéfices. Aussi longtemps qu'il y a une demande pour la ressource de base et qu'elle est susceptible de fournir un niveau de vie décent, il est de beaucoup préférable de chercher à rationaliser cette industrie plutôt que de l'abandonner. Ainsi que l'île Banks l'a prouvé, certaines choses comme un capital d'exploitation suffisant, de l'habileté et beaucoup de travail sur les sentiers de piégeage, ainsi que l'utilisation judicieuse de l'avion, peuvent rapporter un bon revenu au trappeur de renard arctique. En outre, d'autres améliorations sont adoptées, comme la motoneige qui, si on l'utilise à bon escient, peut faciliter le piégeage et le rendre plus rentable.

La base sociale et culturelle du piégeage

Le piégeage s'est révélé un mode de vie satisfaisant, tant au point de vue social qu'au point de vue psychologique pour les insulaires de Banks. Parmi les raisons que les gens donnent pour expliquer leur venue dans l'île et le fait qu'ils y restent, un bon nombre expriment un idéal social et économique. Les forces extérieures qui agissent sur ce régime assez valable, socialement, pour être adopté sont d'une très grande importance. La vie sociale de la collectivité, bien qu'elle fasse preuve d'un dynamisme interne distinct n'est, sous maints aspects, qu'une variante de la vie communautaire de l'Arctique occidental. Dans la mesure où les insulaires de Sachs Harbour s'identifient à cette région plus vaste, et ont des attaches avec la population et les institutions des autres localités, ils sont également influencés par les forces sociales qui agissent sur elles, de l'intérieur et de l'extérieur.

Nous avons déjà expliqué comment cette communauté spécialisée dans le piégeage a pris naissance pendant une étape historique particulière du développement d'une région elle-même unique car elle vit du commerce des pelleteries. Nombre des valeurs et des objectifs qui ont rendu le mode de vie des insulaires de Banks assez valable au point de vue social pour être adopté étaient particuliers à cet endroit et à cette époque, et sont inexistants pour la jeune génération qui, autrement, aurait pu continuer dans la même voie. On ne retrouve pas chez les jeunes l'attachement des plus de trente ans pour les "anciennes coutumes"; le continent, la "métropole", par le truchement de l'instruction, des organes d'information et d'Inuvik elle-même exercent sur eux une grande influence. Il est sûr que les trappeurs d'un certain âge désirent garder leur mode de vie à l'île Banks, mais il est peu probable que leurs enfants fassent comme eux.

Le système de piégeage de l'île Banks est unique au monde, parce qu'il a vu le jour dans une région où, bien qu'il fût rémunérateur et valable socialement, il était instable au point de vue écologique. C'est seulement grâce à sa transplantation dans l'île Banks que les trois conditions nécessaires purent être remplies et que le système a pu survivre et progresser. Bien que le système ait pu se maintenir au point de vue écologique tout en étant viable au point de vue économique dans plusieurs autres parties de l'Arctique, nulle part ailleurs on n'a trouvé les prérequis sociologiques indispensables. L'acculturation et le goût des affaires n'ont jamais été aussi prononcés chez les Esquimaux de l'Est que chez ceux de l'Ouest. Le piégeage n'a jamais évolué en un mode de vie moderne dans l'Arctique central ou oriental. Il y est devenu un gagne-pain insuffisant, non pas parce

que les ressources se sont épuisées, mais parce que le faible revenu qu'il rapportait, à cause de méthodes de piégeage primitives et de l'insuffisance des capitaux investis, ne satisfaisait plus aux besoins des gens. Avec l'accroissement dans le Nord tant de la population que de ses attentes, l'économie ne peut plus reposer uniquement sur l'industrie des fourrures, bien que celle-ci ait une base technologique et écologique solide et puisse fournir un niveau de vie convenable à un petit nombre de trappeurs dans tout l'Arctique. Le probabilité d'un tel développement reste faible cependant.

Nous avons dit un mot des tendances de la planification gouvernementale dans le Nord dans le premier chapitre du volume I de cet ouvrage. Le réveil de l'industrie du piégeage ne figure dans aucun de ces plans. Ce qui est moins facile à documenter, c'est l'image négative, largement répandue, que l'on se fait du piégeage dans une grande partie du Nord, même parmi les gens d'un certain âge. On a implicitement et explicitement découragé le piégeage un peu partout dans le Nord par tous les moyens possibles. Depuis le milieu des années cinquante, les autorités gouvernementales se sont constamment efforcées de trouver d'autres sources de revenu pour les Esquimaux, de les détourner du piégeage et de la chasse plutôt que d'essayer d'en améliorer l'organisation et les méthodes. Les efforts visaient à intensifier le pêche commerciale, la confection de vêtements, la sculpture, la construction et les services, et l'exploitation des ressources non renouvelables. Depuis 1964, alors que Jenness recommandait l'émigration des Esquimaux vers le Sud comme solution au chômage et à la pauvreté (1964: 174ff), le ministère des Affaires indiennes a de plus en plus encouragé une mobilité accrue de la population active esquimaude.

Ces tentatives étaient nécessaires et ont été bénéfiques, mais elles n'ont jamais été accompagnées d'efforts sérieux pour ressusciter le mode de vie fondé sur l'exploitation du milieu. Les disparités économiques et sociales entre les vestiges de l'ancien mode de vie des Esquimaux et le mode de vie des blancs, de plus en plus nombreux et puissants, de passage dans le Nord, ont miné la confiance en soi et la détermination des Esquimaux. Ã leurs yeux, le piégeage symbolise tout ce qu'il y avait "d'inférieur" et "d'insuffisant" dans l'ancienne manière de vivre, et évidemment dans leur identité propre. Ils le rejettent donc avec toutes les anciennes coutumes qui ont manifestement failli à leur procurer soit de l'argent, soit du bonheur.

Le Père Brown a proposé de redonner le droit de piégeage dans les T.N.-O. aux Blancs dont la diligence fournirait un exemple stimulant aux trappeurs autochtones, et de faire de l'enseignement du piégeage une partie intégrante du programme d'études (1966:43). Il est évident que le piégeage est devenu une occupation qu'on identifie aux autochtones, et est considéré comme méprisable aux yeux de tous, Blancs et Esquimaux. Pourtant, la valeur du trappeur blanc, comme modèle de comportement, est discutable; en effet, dans la plupart des régions habitées par des trappeurs blancs avant la Seconde Guerre mondiale, ni l'intérêt, ni l'habileté pour le piégeage ne se sont répandus chez les autochtones. En outre, avec l'augmentation considérable du revenu depuis les années de la dépression dans la plupart des entreprises industrielles et agricoles, et compte tenu des prix des fourrures, il est difficile d'espérer la venue de nombreux trappeurs blancs même si l'on généralisait l'octroi des permis de piégeage.

L'inscription du piégeage au programme scolaire ne peut avoir que fort peu d'influence contre les toutes-puissantes et envahissantes valeurs des centres urbains que l'école et les organes d'information expriment aussi sûrement dans le Nord que n'im-

porte où ailleurs. L'école ne se contente plus d'enseigner les trois matières essentielles: lecture, écriture et calcul, afin que l'enfant soit mieux préparé à embrasser le métier de son choix; elle est plutôt un moyen d'inculquer les valeurs d'une société urbaine aux techniques raffinées et de préparer les gens à jouer les rôles qu'une telle société exige. L'expression des valeurs locales et la défense des intérêts minoritaires sont de plus en plus difficiles dans notre société nord-américaine et supposent de grands changements sociaux qui dépassent le cadre de la présente étude.

Non seulement ces grandes tendances affectent-elles le Nord dans son ensemble, mais les collectivités locales sont constamment en danger d'être bouleversées par l'activité économique extérieure ou par des décisions prises par les responsables de grands organismes bureaucratiques qui agissent, non pas au nom du bien collectif local, mais en celui de l'intérêt national ou des intérêts des grandes sociétés. La décision de construire une base pour la défense nationale, d'aménager un port, de construire un pipeline, d'agrandir les locaux de la Gendarmerie royale du Canada ou l'école, ou d'ouvrir une mission peuvent bouleverser une petite localité, en dépit de l'absence de toute consultation avec ses habitants, sans parler de leur permission. Des choses de ce genre peuvent anéantir, même involontairement, une façon de vivre jusqu'alors durable. La répercussion est lente et cumulative quelquefois, soudaine d'autres fois, mais elle est tout aussi profonde dans un cas que dans l'autre. À l'heure actuelle, des événements de ce genre menacent l'existence de Sachs Harbour elle même.

Ainsi l'expansion du piégeage du renard arctique d'après le modèle de l'exploitation à l'île Banks, s'appuie sur des données économiques et écologiques, mais des idées, des décisions et des institutions sociales de l'extérieur militent contre cette entreprise. Il est bien évident que les programmes d'utilisation des ressources, pour être réalisables, doivent être valables au point de vue social autant qu'aux points de vue écologique et économique. De même, il est impossible de comprendre les forces agissantes d'un régime d'exploitation des ressources sans en approfondir les trois aspects. La planification des ressources ne peut se faire d'après l'hypothèse que seulement un ou deux de ces aspects sont pertinents et que les autres peuvent être négligés sans danger.

La planification des ressources à l'échelle de la région ne peut pas, non plus, être basée sur l'analyse des seules conditions locales. Il faut donc comprendre les relations avec les autres régions et, en particulier, avec la "métropole".

L'avenir de Sachs Harbour, en tant que communauté viable semble incertain. Il est assombri, non par une pénurie de ressources, de capitaux, d'habitants, ou d'idées, mais par des forces qui se trouvent au delà de ses horizons et hors de son contrôle. Sachs Harbour est devenue une communauté de piégeage isolée dans un monde de transition et de doute, et son indépendance, son esprit d'initiative et son bien-être sont comme un phare dans la nuit. Si le bien-être des humains consiste à avoir le maximum de choix et d'occasions, alors il serait malheureux que des décisions d'ordre économique, prises à des milliers de milles de distance, ou des arrêtés gouvernementaux, sans discernement dans leur généralité, éteignent ce phare.

Recommandations

Les recommandations qui découlent des trois volumes du présent rapport traitent des trois principaux domaines en cause dans l'ordre où ils ont été étudiés: premièrement,

l'économie basée sur l'industrie des fourrures, deuxièmement, l'autonomie et le pouvoir de la communauté, et, troisièmement, la solution des conflits entre l'exploitation des ressources renouvelables et celle des ressources non renouvelables. Ces domaines sont en corrélation étroite; aussi la mise en oeuvre de l'un ou l'autre des groupes de recommandations n'aura-t-elle que peu d'effet si un groupe est appliqué à l'exclusion des autres.

1. L'économie des fourrures

Les recommandations ci-après sont fondées sur la prémisse déjà exposée dans ce rapport, à savoir que le piégeage des animaux à fourrure et ses activités connexes peuvent contribuer de façon importante à l'économie et au bien-être social des autochtones du Nord. Les réalisations des trappeurs de l'île Banks portent à croire qu'en d'autres parties du Nord il existe une base écologique et économique solide sur laquelle faire reposer le rétablissement de l'industrie des fourrures. À vrai dire, le succès durable de l'économie des fourrures dans l'île Banks dépend, en grande partie, du maintien de l'industrie du renard arctique ailleurs.

Quoique leur valeur potentielle soit faible en comparaison de celle d'autres ressources, les fourrures demeurent la ressource la plus répandue dans le Nord et donc, la plus accessible au plus grand nombre de personnes d'après leur distribution géographique actuelle. Dans l'ensemble, les ressources en fourrures des T.N.-O. sont sous-exploitées, et elles pourraient apporter une contribution beaucoup plus importante à l'économie du Nord que celle qu'elles fournissent présentement. Cette expansion fournirait un gagne-pain à plusieurs habitants du Nord. Par exemple, ceux qui ne sont pas attirés par les nouveaux secteurs de l'économie, l'industrie, la construction ou l'administration, auraient alors le choix de continuer un mode de vie traditionnel, basé sur l'exploitation des ressources locales, mais suivant des méthodes modernes. La prépondérance presque totale des nouveaux secteurs économiques dans la planification gouvernementale et, par conséquent, l'oubli où se trouve reléguée l'industrie de la fourrure rendent ce dernier choix presque impossible actuellement pour la plupart des habitants du Nord.

L'industrie de la fourrure a grand besoin il est vrai, de capitaux; il lui faut améliorer ses techniques et s'organiser, mais, comparée à d'autres entreprises industrielles, la mise de fonds nécessaire à la création de nouveaux emplois est peu élevée. Le gouvernement devrait, par conséquent:

1. étudier les possibilités de rétablir l'industrie des fourrures dans le Nord, et élaborer des programmes pour que cette industrie contribue au maximum à l'économie du Nord;

2. encourager et effectuer des recherches plus poussées sur l'état de la population et les cycles de migration des animaux à fourrure du Nord, particulièrement du renard arctique, et préparer des plans régionaux pour obtenir des récoltes maximales;

3. encourager davantage les associations déjà existantes de trappeurs, et aider ceux-ci à accroître leur participation à la gestion de la faune et au financement des activités de piégeage, tout en consultant ces associations à chacune des étapes;

4. encourager davantage les trappeurs habiles et intéressés à étendre leur champ d'activité et à moderniser les moyens de production, en particulier, leur consentir des prêts pour leur permettre de se procurer le capital et le matériel nécessaires;

5. encourager la diffusion des techniques perfectionnées de piégeage, par des échanges entre trappeurs de différentes localités par exemple;

6. étudier la possibilité d'augmenter simultanément les disponibilités de crédit et la commercialisation;

7. accorder une plus grande attention à la promotion des ventes des fourrures sauvages sur les marchés, national et international, et en particulier combattre la publicité négative à l'endroit de la chasse au piège des animaux à fourrure.

Il n'est probablement pas nécessaire, en ce moment, de mettre en oeuvre des programmes complexes de soutien des prix et de commercialisation. Il importe davantage de créer ou de renforcer les liens économiques avec les industries qui permettent le piégeage et celles qui en découlent, et ce pour favoriser la stabilisation industrielle. Le piégeage moderne, pour être une industrie viable, doit encore dépendre des autres formes de chasse. Ces activités fournissent un revenu en nature qui constitue un élément important du revenu total, et elles sont également des activités complémentaires en ce qui concerne l'utilisation du temps et les dépenses. Elles assurent les arrières du piégeage, et, comme d'autres occupations telles la réparation du matériel et la fabrication des tendeurs de peaux, il vaut mieux les laisser entre les mains des trappeurs eux-mêmes et les soustraire à l'économie monétaire. Ce qui importe surtout, c'est de maintenir viables les arrangements actuels. D'autres liens avec les industries permettant le piégeage comme la fabrication des pièges et des motoneiges, ne peuvent être établis d'une façon pratique dans le Nord à l'heure actuelle.

On devrait, par contre, apporter une plus grande attention aux entreprises qui découlent du piégeage comme le tannage des peaux et la confection des vêtements en fourrure, en dépit des difficultés que les entreprises de ce genre ont éprouvées dans le passé. De telles initiatives serviraient non seulement à accroître les possibilités d'emploi et la stabilité du revenu, mais favoriseraient également la circulation locale de l'argent et fourniraient des possibilités d'épargne de de placements aux capitaux locaux. Une des faiblesses de l'économie de Sachs Harbour, et de l'économie d'autres localités nordiques, c'est la pénurie d'institutions financières locales en dehors de la famille, qui permettraient de retenir et d'exploiter les épargnes et les profits.

L'assouplissement des restrictions actuelles (présentement fondées en grande partie sur l'ethnie) en ce qui concerne l'accès à l'exploitation des fourrures pourrait bien ne contribuer que faiblement à accroître la production. De toute façon, une mesure de ce genre semblerait inacceptable aux habitants du Nord, au moins tant que la question plus importante des droits territoriaux n'aura pas été réglée à leur satisfaction.

Vu les obstacles sociaux, décrits précédemment, qui s'opposent à la reprise de l'industrie de la fourrure dans le Nord, l'efficacité de l'une ou de toutes les recommandations particulières qui précèdent repose sur l'acceptation des recommandations plus générales ci-après.

2. L'autonomie et le pouvoir de la communauté

Même si l'extension de nombreux services gouvernementaux et privés aux régions nordiques est sans doute un bienfait, les faits présentés dans le présent rapport donnent à penser que la surveillance et l'emprise étouffante qu'exercent les institutions et le personnel de l'extérieur sur ces services peuvent éventuellement saper l'autonomie et

l'initiative locales, tant au niveau de l'individu qu'à celui de la collectivité. Le mal a déjà causé de grands ravages, même dans des localités relativement isolées comme Sachs Harbour, et le problème consiste maintenant à renverser la vapeur pour essayer d'en atténuer les effets néfastes. Ã Sachs Harbour, et probablement ailleurs également, le gouvernement aura fort à faire pour rétablir de saines relations de travail avec les autochtones. Les recommandations suivantes pourraient être utiles dans cette tâche.

1. La détermination des besoins et l'offre des services aux individus et à la communauté devraient être laissées, en grande partie, à l'initiative locale. Le gouvernement devrait fournir de l'aide technique et financière mais les limites de celles-ci devraient être fixées conjointement par lui et la collectivité. La conception et l'application de programmes d'ensemble à une grande échelle par le gouvernement central devraient diminuer. Les efforts antérieurs du gouvernement pour définir les conditions et les besoins locaux particuliers, par exemple par des études sur place, n'ont pas été effectivement transposés dans la mise à exécution des programmes.

2. Les programmes gouvernementaux actuels doivent être administrés avec beaucoup plus de souplesse à l'échelon local. Cela pourrait se faire par des consultations plus nombreuses avec les collectivités locales, mais plus particulièrement en laissant aux autorités locales une part beaucoup plus grande dans la direction.

3. Particulièrement dans des localités comme Sachs Harbour, où il est évident que les besoins sont très différents de ceux des autres communautés de l'Arctique, on devrait abandonner le programme de location de maisons en faveur d'un programme d'achat et mettre plutôt l'accent sur les conseils techniques et l'aide financière, sous forme de prêts, pour améliorer les logements actuels. Le combustible et les services devraient être subventionnés, peu importe à qui appartient la maison. Cette dernière recommandation pourrait être appliquée dans tout le Nord.

4. La politique de logement du personnel venu de l'extérieur devrait tendre à éliminer, ou tout au moins à diminuer, les différences entre le secteur des blancs et celui des autochtones de la localité.

5. Les autochtones du Nord devraient profiter de tous les avantages des règlements existants ("*Territorial Hamlet Ordinance*", dans ce cas-ci) pour empêcher des organismes de l'extérieur dont on ne veut pas, de s'installer dans leur localité.

6. Il devrait être interdit aux organismes publics de créer des postes de services communautaires, ou de désigner des titulaires à ces postes dans les petits centres, sans consulter au préalable les habitants permanents de ces villages.

3. Exploitation des ressources non renouvelables

Il faut reconnaître pleinement la possibilité de conflit entre les activités actuelles, fondées sur l'exploitation de la faune et de la flore, et la prospection pétrolière et minière. Si l'on veut que les nordiques acceptent l'exploitation des ressources non renouvelables, tout particulièrement la prospection pétrolière, et que cette exploitation leur profite vraiment, il faudrait avoir présentes à l'esprit les considérations suivantes.

1. Il faudrait admettre pleinement l'intérêt légitime des autochtones pour leurs terres et leurs ressources.

2. Il faudrait effectuer une étude approfondie de toutes les conséquences néfastes possibles de la prospection pétrolière et minière sur l'environnement, et particulièrement sur la faune *avant* d'entreprendre les travaux d'exploitation. En certains cas, il peut être impossible de déterminer les effets d'une telle exploitation sans effectuer réellement les travaux sur place. Il faudrait alors limiter la prospection aux endroits où les ressources renouvelables ne sont pas exploitées et faire en même temps la recherche nécessaire. Si l'on peut prouver aux autochtones que la prospection pétrolière ou minière n'a aucune conséquence désastreuse sur la faune, ils l'accepteront beaucoup plus volontiers. Il faut savoir et accepter qu'une recherche de ce genre peut demander plusieurs années. On pourrait peut-être imputer légitimement le coût de ces recherches aux sociétés minières et pétrolières. La recherche elle-même devrait cependant être confiée à des personnes ou des groupes désintéressés et rendue publique de sorte que tout individu ou groupe puisse l'évaluer. Le gouvernement ne peut préjuger des résultats de cette recherche et doit être prêt à modifier les programmes d'exploitation des ressources en fonction des résultats. Lorsqu'on a des raisons fondées de croire que l'exploitation pétrolière ou minière peut compromettre la base écologique des modèles actuels d'utilisation des ressources, il incombe aux exploitants des ressources non renouvelables de faire la preuve qu'il n'en résultera aucun dommage, et non à ceux qui exploitent déjà les ressources renouverables de prouver que leurs intérêts seront lésés.

3. Le gouvernement et l'industrie devraient reviser entièrement l'idée qu'ils se font de la "consultation". La controverse de l'île Banks et d'autres cas semblables portent à croire que, pour le gouvernement, la "consultation" se résume actuellement à se contenter d'informer les gens des plans déjà établis et à leur suggérer des manières de s'adapter à la situation. Le tout s'accompagne souvent de tentatives en vue de les renseigner et de les instruire qui, parce qu'elles représentent si manifestement un point de vue limité, leur apparaissent comme des campagnes de propagande. Ce genre de "consultation" devient de moins en moins acceptable aux autochtones du Nord. Il faudrait lui substituer la *négociation*, où les groupes intéressés peuvent traiter d'égal à égal et avoir au même titre accès à l'information, ainsi qu'aux services de techniciens et de négociateurs. Il est impérieux que les collectivités puissent faire valoir leurs intérêts par des représentants de leur choix.

Par conséquent, il faudrait interdire la prospection pétrolière et minière dans toutes les régions exploitées par les autochtones tant qu'on n'aura pas rempli ces conditions. Comme c'est principalement le gouvernement qui a omis de satisfaire à ces conditions, c'est lui qui doit porter l'entière responsabilité des retards et des ennuis qui en résultent pour les autres parties. Il est inacceptable pour les Esquimaux d'avoir à payer, individuellement et collectivement, pour la négligence passée du gouvernement.

Observations finales

Les recommandations et, bien sûr, les programmes existants n'auront pas atteint leur but si on ne réussit pas à en appliquer à la fois l'esprit et la lettre. On pourrait soutenir que le gouvernement, suivant la politique officielle, cherche à atteindre essentiellement les mêmes buts et emploie nombre des méthodes recommandées précédemment. Le cas des trappeurs de l'île Banks nous porte à croire, au contraire, que le gouvernement poursuit des buts et emploie des méthodes très différentes. Le présent rapport se

doit de préciser que l'orientation actuelle de la politique gouvernementale n'est pas nécessairement imputable à la malveillance, mais qu'elle s'explique par la relation "métropole—territoires éloignés" et, en particulier, par les manifestations bureaucratiques de cette relation. Dans l'esprit de ces recommandations, le pouvoir devrait être décentralisé afin que les habitants du Nord puissent être le plus possible maîtres de leur propre destin. Ces gens ne peuvent pas s'attendre à ce qu'un seul ministère du gouvernement dont les responsabilités sont opposées aux leurs agisse de façon conforme à leurs intérêts.

Les Nordiques ont de plus en plus le sentiment que, s'ils veulent obtenir justice dans l'aménagement du Nord, il faut avant tout régler la question du titre aborigène sur les terres. Selon le gouvernement fédéral, les habitants du Nord seront mieux servis si on leur permet de participer pleinement à l'exploitation de leur territoire. Si les recommandations exposées précédemment sont mises à exécution, alors, et peut-être seulement alors, la population indigène aura un sentiment réel de participation, de fierté et d'espoir pour elle-même et pour sa société. Dans ce cas, elle pourra peut-être estimer qu'elle a obtenu justice et un traitement équitable même si la condition préalable du règlement du titre sur les terres n'a pas été remplie.

Nous avons aussi montré dans le présent rapport que l'actuelle relation "métropole—territoires éloignés" a causé du tort aux insulaires de Banks et, par extension, à plusieurs autres collectivités de l'Arctique. Les responsables du gouvernement central peuvent reconnaître ces erreurs et, par leurs organismes, travailler à les réparer en collaboration avec les intéressés. Autrement, les habitants des territoires isolés auraient le choix entre la morne résignation ou la lutte pour leur propre défense avec les quelques forces qu'ils pourront rassembler.

ANNEXE A

DOCUMENTS

Demande de construction d'un externat local, faite par l'Association de la communauté de Sachs Harbour, le 26 décembre 1966

Des copies de la lettre ci-après ont été envoyées à des fonctionnaires de l'Administration des Territoires du Nord-Ouest et du gouvernement d'Ottawa, de même qu'à des instances législatives territoriales et fédérales. La lettre a été signée par les quatre dirigeants de l'Association.

Nous, habitants de Sachs Harbour, désirons porter à l'attention de nos représentants élus et des fonctionnaires chargés de l'administration de notre district la question suivante. Depuis de nombreuses années, nous demandons qu'une école soit construite dans cette localité, de façon à ce que nos enfants puissent recevoir leur instruction dans leur propre village, mais, jusqu'à ce jour, rien n'a été fait en ce sens. Nous demandons, maintenant, qu'on prenne immédiatement des mesures pour construire dans notre localité, au cours de l'été 1967, un externat fédéral de deux pièces qui serait destiné aux 24 enfants de la 1ière à la 6ième année, logeant actuellement dans deux pensions d'Inuvik.

Nous estimons que la construction d'une telle école se justifie pleinement pour les raisons suivantes.

1. Le nombre d'enfants d'âge scolaire s'accroît régulièrement, et l'école pourrait compter sur un nombre minimum de 30 élèves pendant plusieurs années. Ce nombre justifie largement deux salles de classe.

2. Il ressort des documents d'étude ayant servi au rapport de la Commission Carrothers que Sachs Harbour est la seule localité de tous les Territoires du Nord-Ouest, exception faite de Repulse Bay, à ne pas posséder d'école. Il existe, dans les Territoires du Nord-Ouest, environ 15 localités de l'importance de la nôtre, ou même plus réduites, qui possèdent leur propre école, alors que nous en sommes dépourvus. Notre population s'élève à quelque 100 personnes. Or, nous croyons savoir que des localités telles que Grise Fjord, qui compte 70 personnes, Jean Marie River, qui en compte 44, Lake Harbour, 90, Nahanni Butte, 76, Padloping, 55, et Reindeer Station, 60, disposent toutes d'une école avec une salle de classe, et que Gjoa Haven, avec ses 98 habitants, Resolute Bay, ses 122 habitants et Whale Cove, ses 130 habitants, disposent toutes d'écoles à deux salles de classe. Nous avons également relevé dans le rapport annuel de 1964-1965 de la Division de l'éducation que sur les 64 écoles dirigées par la Division, 21 comptent 30 élèves ou moins. Nous ne comprenons pas pourquoi notre communauté serait la seule à faire exception.

3. Nous désirons ardemment garder nos enfants au foyer, au moins pendant les premières années d'école. Ã l'heure actuelle, ils nous quittent à l'âge de six ou sept ans, pour aller passer dix mois d'affilée tous les ans dans les pensions d'Inuvik. Le départ de l'avion scolaire est un moment aussi désagréable pour nous que pour nos enfants. Après quelques années de vie de pension, lorsque nos enfants nous reviennent pendant les deux mois d'été, ils sont comme des visiteurs ou des étrangers, comme s'ils ne faisaient plus partie de notre race. Ils ignorent tout de notre langue, de notre culture et de notre façon de vivre. Nous n'exigeons pas que nos enfants

adoptent nécessairement nos habitudes, mais seulement qu'ils ne les rejettent ou ne les méprisent pas. Nous voulons qu'ils puissent profiter d'une bonne instruction, mais nous souhaitons en même temps qu'ils soient en mesure de faire un choix entre la vie de trappeur et la poursuite d'études secondaires, en vue d'obtenir un travail salarié. Ils ne sont pas plus en mesure de faire ce choix en passant leurs années d'enfance à Inuvik qu'ils ne le seraient s'ils ne fréquentaient pas l'école du tout. Si nous voulons que nos enfants deviennent trappeurs, nous sommes obligés de les retirer de l'école, mais il nous semblerait infiniment préférable qu'ils puissent se familiariser avec les deux genres de vie à la fois. Nos enfants sont le don le plus précieux que nous possédions. Dans l'état actuel des choses, nous sommes en train de les perdre, ce que nous voulons éviter à tout prix. Nous formons une communauté saine et nous avons la ferme conviction que nos enfants recevront une meilleure éducation et adopteront des valeurs plus profondément enracinées s'ils vivent dans leur milieu naturel plutôt que dans les pensions d'Inuvik. Nos enfants pourront apprendre autant de choses à l'extérieur de l'école même s'ils restent avec nous.

4. Deux fois par an, nos enfants traversent la mer en avion, à destination ou de retour d'Inuvik. Ces déplacements sont toujours la source d'une grande inquiétude pour nous. Il nous est arrivé d'entendre l'avion tourner en rond dans le brouillard, dans l'incapacité de se poser, pour finalement reprendre les airs. Tous les enfants de notre communauté se trouvent dans ce seul avion.

5. Nous savons que certains externats des Territoires du Nord-Ouest ont eu à souffrir d'un fort taux d'absentéisme et n'ont pu, en règle générale, atteindre les objectifs fixés. Nous comprenons parfaitement la préoccupation du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien à ce sujet, mais nous voudrions donner toutes les assurances au Ministère que ce genre de situation indésirable ne se produirait pas à Sachs Harbour. En tant que parents, nous désirons tous que nos enfants reçoivent une bonne instruction, qu'ils apprennent à lire et à écrire et qu'ils soient armés pour participer aussi pleinement que possible à la vie économique et sociale du Canada, qu'ils choisissent d'être trappeurs ou salariés. En ce qui regarde la fréquentation scolaire, seuls les hommes se rendent sur les sentiers de piégeage, les femmes et les enfants restant au village tout au long de l'année. Il est hors de question de retirer les enfants de l'école pendant les périodes de l'année où les familles se déplacent ou campent; il nous intéresserait toutefois de discuter des possibilités de déplacer les vacances d'été à une époque qui conviendrait mieux à notre mode de vie. Voici un exemple entre cent de l'intérêt que nous portons à l'instruction: l'assiduité des enfants a été quasi parfaite au jardin d'enfants tenu pendant sept semaines de l'automne dernier par le missionnaire établi dans notre village, malgré la différence de croyance et en dépit du fait que cette présence était totalement volontaire et que ces très jeunes enfants avaient à marcher près d'un demi-mille par grand froid avant d'arriver à destination.

6. Notre intérêt pour un établissement scolaire local s'étend au-delà de l'école primaire et nous accueillerions favorablement la construction d'un immeuble qui serait utile de diverses façons à notre communauté.

Il existe, en effet, et un besoin, et un intérêt pour l'instruction des adultes, et le soir, les salles de classe pourraient servir à cette fin.

Nous avons besoin de meilleures installations pour les travaux d'artisanat, la blanchisserie, les travaux de réparation et les réunions et célébrations communautaires. Le bâtiment scolaire pourrait très utilement abriter les installations destinées à de tels services et activités.

Les services dont profiterait l'école, tels que l'électricité et l'eau, pourraient également servir au reste de la communauté.

7. Nous estimons que la construction d'une école se justifie du point de vue financier pour différentes raisons. Des sommes considérables sont dépensées à l'heure actuelle par le gouvernement pour l'entretien des enfants dans les pensions d'Inuvik; ces sommes, qui s'élèvent à $1,534 par an et par élève, soit à près de $50,000 par an au total, pourraient être économisées.

Contrairement à la plupart des communautés des Territoires du Nord-Ouest, la nôtre se caractérise par une situation économique très saine, et les dépenses fédérales en matière d'assistance sociale continuent à être négligeables. Jamais, ici, un homme valide n'a fait appel au service d'assistance publique.

Nous avons appris qu'un nouveau programme de logement a été lancé à l'intention des Territoires du Nord-Ouest, et qu'il comprend une mise de fonds de près de $1,000 par famille, et beaucoup plus si l'on considère les subventions à long terme. Les maisons que nous habitons à l'heure actuelle sont très satisfaisantes, et nous avons commandé et payé nous-mêmes les matériaux nécessaires à leur construction, nous les avons érigées de nos propres mains, sans aucune subvention de quelque nature que ce soit. Nous payons également au complet le mazout de chauffage. Nous demandons par conséquent que toutes les sommes qui auraient été normalement dépensées à la construction de logements dans notre localité soient consacrées à la construction d'une école comprenant deux salles de classe.

Dans la plupart des localités, les fourrures sont troquées au magasin général de l'endroit, et c'est la firme commerciale qui paye les droits sur les peaux lors de leur revente. Nous, par contre, nous vendons nos fourrures directement à des maisons de vente aux enchères situées dans les différentes provinces. Cette pratique nous a obligés à payer au gouvernement fédéral une somme s'élevant à $15,000 au moins, en redevances de fourrures au cours des dix dernières années, et nous n'avons rien reçu de la part du gouvernement pour frais d'équipement.

8. Nous croyons savoir que la nouvelle politique gouvernementale exclut la construction d'écoles d'une salle de classe. Nous nous sommes efforcés, dans le présent exposé, de justifier la demande d'une école de deux salles de classe, mais il nous semble malgré tout préférable d'avoir une école avec une seule salle de classe que de ne pas avoir d'école du tout.

Voilà la situation qui existe chez nous. Notre communauté est autarcique, et son avenir est prometteur. Contrairement à d'autres communautés du Nord, nous ne représentons pas la moindre charge pour l'administration territoriale. Nos exigences sont minimes, et pourtant nous insistons sur le fait qu'un externat fédéral à deux salles de classe est une installation dont l'administration pourrait très raisonnablement gratifier notre communauté. Nous demandons que des mesures soient prises pour que la construction d'une telle école soit terminée au début de l'année

scolaire 1967-1968. Au cas où la saison serait trop avancée pour nous faire parvenir les matériaux de construction, la mission catholique établie dans notre village serait tout à fait disposée à louer à cette fin l'immeuble dont elle dispose, lequel est suffisamment vaste pour abriter provisoirement deux salles de classe et une résidence pour l'instituteur.

Nous vous remercions pour l'attention que vous avez bien voulu accorder à cette requête et nous osons espérer que vous aurez l'obligeance de prendre les mesures demandées.

Requête en vue de l'arrêt de la prospection pétrolière dans l'île Banks présentée au nom de l'Association de la communauté de Sachs Harbour le 16 juillet 1970

Des copies du télégramme ci-après ont été envoyées au premier ministre et au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, à Ottawa. Le télégramme était signé par les deux délégués de Sachs Harbour à la conférence des autochtones de l'Arctique qui se tint à Coppermine, et contresigné par tous les autres délégués.

Les Esquimaux de Sachs Harbour dans l'île Banks s'élèvent unanimement et avec force contre toute prospection destinée à trouver du pétrole ou du gaz dans l'île Banks. Votre gouvernement a accordé des concessions pour ce genre de prospection sans aucune consultation préalable des Esquimaux. Ces mesures constituent un exemple de plus du mépris avec lequel votre gouvernement continue à traiter les droits des Esquimaux et elles vont à l'encontre des règles les plus élémentaires du respect de la personne humaine.

Depuis toujours, les Esquimaux de l'île Banks sont des trappeurs et des chasseurs pourvoyant à leurs propres besoins, récoltant en outre tous les ans la plus grande quantité au monde de peaux de renard blanc.

L'équilibre écologique de l'île Banks est extrêmement délicat, et il ne fait aucun doute qu'il sera détruit si la prospection est autorisée et s'il se produit des bouleversements à la surface des terres, toutes choses que votre gouvernement comprendra d'emblée s'il veut se donner la peine de consulter les Esquimaux de l'endroit et faire effectuer les recherches nécessaires par des biologistes. Contrairement à votre gouvernement, les Esquimaux se sont imposés de tout temps des mesures très strictes de préservation du milieu naturel pour maintenir l'équilibre écologique de l'île Banks. Ils ne parviennent pas à comprendre pourquoi votre gouvernement a autorisé cette prospection, alors que vous ne cessez de dire votre préoccupation pour le milieu naturel du Nord.

Les habitants de Sachs Harbour vous demandent instamment de faire cesser toute prospection jusqu'au moment où des consultations pourront être établies à ce sujet avec les Esquimaux. Le refus de votre gouvernement d'agir de la sorte ne peut être interprété que comme une acceptation délibérée de la ruine de la communauté de Sachs Harbour.

Afin que votre gouvernement puisse se rendre compte de la gravité de la situation, les habitants de Sachs Harbour désirent, par la présente, faire connaître clairement leur intention de recourir à n'importe quelle mesure qu'ils pourraient juger nécessaire pour protéger leur communauté et le milieu naturel dans lequel ils vivent.

Le peuple esquimau des territoires du Nord se déclare unanimement et totalement solidaire des habitants de Sachs Harbour dans la requête urgente que ces derniers vous soumettent, ce qui est attesté par les signatures sur la présente de tous les représentants à la conférence.

Nous demandons également que votre gouvernement consulte toujours au préalable les Esquimaux sur les services la prospection ou toute autre activité que votre gouvernement se propose d'entreprendre.

Nous demandons également que votre gouvernement reconnaisse nos droits aborigènes sur les terres du grand Nord et nous verse une juste compensation dans tous les cas d'expropriation. Nous estimons que les autochtones du Nord sont en droit de recevoir une juste part des ressources qu'offre leur territoire, en prenant pour modèle l'arrangement envisagé entre le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique et les autochtones de l'Alaska.

Réponse, en date du 5 août 1970, du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien à la demande d'arrêt de la prospection pétrolière dans l'île Banks

Le télégramme ci-après a été envoyé à l'Association de la communauté de Sachs Harbour, en réponse au télégramme envoyé par cette dernière le 16 juillet, et il était signé par le ministre des Affaires indiennes.

J'accuse réception, par la présente, de votre télégramme du 17 juillet traitant de la prospection des gisements de pétrole et de gaz dans l'île Banks, ainsi que d'autres questions. J'ai été très étonné d'apprendre que des problèmes subsistaient à propos de la prospection pétrolière. En effet, on m'avait laissé entendre que toutes les préoccupations que vous pouviez avoir à ce sujet avaient été dissipées lors d'une réunion tenue au mois de juin dernier avec des délégués des sociétés pétrolières; et à laquelle assistait M. Dick Hill, représentant officiel du ministère à Inuvik. Je comprends votre appréhension face à la répercussion néfaste que pourrait avoir la prospection pétrolière sur la chasse au piège dans votre île, et nous avons entamé d'ores et déjà la mise au point de règlements qui permettront d'assurer la plus grande sauvegarde possible du milieu naturel. Ces nouveaux règlements d'utilisation des terres entreront probablement en vigueur à la fin de cette année, mais nous veillerons entre temps à ce que toute prospection effectuée soit conforme à l'esprit des règlements proposés. Il vous sera d'autre part agréable d'apprendre que nous avons pris les mesures nécessaires pour qu'un biologiste du Service canadien de la faune fasse immédiatement une évaluation des conditions dans l'île Banks. C'est avec autant d'intérêt, j'espère, que vous apprendrez qu'une étude écologique de l'île Banks sera entreprise, durant l'été 1971, par quelque dix scientifiques. Par ailleurs, mille études sismographiques sont actuellement en cours, et je suis sûr que nous serons en mesure de résoudre tous les problèmes touchant la chasse et le piégeage avant le début de ces travaux. J'ai également pris bonne note des autres points que vous soulevez dans votre télégramme.

BIBLIOGRAPHIE

Aglamek
1970 "What Price Northern Development?" *Canadian Dimension*, 7 (1&2): 43-46.

Arbess, Saul
1967 "Economic Realities and Political Development: The George River Case." *Anthropologica*, 9 (2): 65-76.

Archibald, Bruce
1971 "Atlantic Regional Underdevelopment and Socialism". *Essays on the left*, éd. L. LaPierre *et al.*, Toronto: 103-120.

Brown, Father
1966 "The Trapping Profession in the Northwest Territories". *North*, 13(2): 40-43.

Brox, Ottar
1969 *The Maintenance of Economic Dualism*. Newfoundland Social and Economic Studies no. 9. Institute of Social and Economic Research, Université Memorial de Terre-Neuve, Saint-Jean (T.-N.).

Bruce, Jean
1969 "Arctic Housing". *North*, 16 (1): 1-9.

Burghardt, A. F.
1971 "A Hypothesis about Gateway Cities". *Annals of the Association of American Geographers*, 61(2): 269-285.

Chrétien, Jean
1970 *Les années 70 et la mise en valeur du Nord*. Discours prononcé le jeudi 5 novembre 1970 par M. Jean Chrétien, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, à la 5e Conférence nationale sur la mise en valeur du Nord canadien, tenue à l'hôtel McDonald, Edmonton (Alb.).

1971 *Northern Transportation: People and the Environment*. Adresse au colloque annuel de l'Association des Industries aéronautiques du Canada. Montebello (Québec), 8 octobre 1971.

Conférence des autochtones de l'Arctique, Coppermine
1970 (procès-verbal de la réunion) 14, 15, 16, 17 et 18 juillet 1970. Centre communautaire, Coppermine, Association indienne-esquimaude des T.N.-O., division de l'Alberta, Edmonton (document miméographié).

Conseil économique du Canada.
1965 *Vers une croissance économique équilibrée et soutenue*, Deuxième exposé annuel, Ottawa.

Dewitt, R. L.
1969 *Public Policy and Community Protest*. Newfoundland Social and Economic Studies no. 8. Institute of Social and Economic Research, Université Memorial de Terre-Neuve, Saint-Jean (T.-N.).

Dunning, R. W.
1959 "Ethnic Relations and the Marginal Man in Canada". *Human Organization*, 18(3): 117-122.

Ervin, A. M.
1969 *New Northern Townsmen in Inuvik*. Affaires indiennes et Nord canadien, Bureau des recherches scientifiques sur le Nord, *MDRP*-5, Ottawa.

Firey, Walter
1960 *Man, Mind and Land*. Glencoe, Ill.

Foster, George M.
1965 "Peasant Society and the Image of Limited Good". *American Anthropologist*, 67 (2): 293-315.

Frank, André-Gunder
1967 *Capitalism and Underdevelopment in Latin America*. New York.

Freeman, M. M. R. (éd.)
1969 *Intermediate Adaptation in Newfoundland and the Arctic: A Strategy of Social and Economic Adaptation*. Newfoundland Social and Economic Papers no. 4. Institute of Social and Economic Research, Université Memorial de Terre-Neuve, Saint-Jean (T.-N.).

Gazette du Canada, première partie, 19 juin 1971

Iverson, Noël and D. R. Matthews
1968 *Communities in Decline: An Examination of Household Resettlement in Newfoundland*. Newfoundland Social and Economic Studies no. 6. Institute of Social and Economic Research, Université Memorial de Terre-Neuve, Saint-Jean (T.-N.).

Jenness, D.
1964 *Eskimo Administration: II. Canada*. Arctic Institute of North America, Technical Paper no. 14. Montréal.

Kerr, Donald P.
1968 "Metropolitan Dominance in Canada". *Canada, a Geographical Interpretation*, éd. J. Warkentin. Toronto: 531-555.

Kew, J. E. M.
1962 *Cumberland House in 1960*. Report no. 2. Economic and Social Survey of Northern Saskatchewan, Research Division, Centre for Community Studies, Université de la Saskatchewan, Saskatoon.

Levitt, Kari
1970 *La capitulation tranquille: la main-mise américaine sur le Canada*. Toronto.

MacDonald, John A.
1970 *The Federal Government and Northern Development*. Allocution prononcée à la 5e Conférence nationale sur le Nord canadien, Edmonton, novembre 1970.

Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien
1968 *Housing Administration*, Division du service territorial, section du Logement du Nord, Ottawa (texte miméographié).

Munch, P. A.
1970 "Economic Development and Conflicting Values: A Social Experiment in Tristan da Cunha". American Anthropologist, 72 (6): 1300-1318.

Paine, Robert (éd.)
1971 *Patrons and Brokers in the East Arctic*. Newfoundland Social and Economic Papers no. 2. Institute of Social and Economic Research. Université Memorial de Terre-Neuve, Toronto.

Rea, K. J.
1968 *The Political Economy of the Canadian North*, Toronto.

Sachs Harbour, Conférence de
1966 Procès verbal et Résolutions. Inuvik, 30 novembre et 1er décembre 1966 (texte miméographié).

Skolnik, Michael L. (éd.)
1968 *Viewpoints on Communities in Crisis*. Newfoundland Social and Economic Papers no. 1. Institute of Social and Economic Research, Université Memorial de Terre-Neuve, Saint-Jean (T.-N.).

Smith, D. G.
1971 *Natives and Outsiders: Pluralism in the Mackenzie River Delta, Northwest Territories, Canada*, thèse inédite de doctorat en anthropologie, Université Harvard, Cambridge (Mass.).

Thomas, D. et C. T. Thompson
Sous presse *Eskimo Housing as Planned Culture Change*. Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, Bureau des recherches scientifiques sur le Nord, SSN-4, Ottawa.

Thompson, C. T.
1969 *La vie domestique dans deux établissements esquimaux*. Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, Bureau des recherches scientifiques sur le Nord, NSRG-69-1, Ottawa.

Toronto Globe and Mail
Les numéros des dates ci-après:
28 juillet 1970, 1er août 1970, 5 août 1970, 18 août 1970, 13 octobre 1970, 6 novembre 1970, 7 novembre 1970, 6 août 1971.

Usher, Peter J.
1966 *Banks Island, an Area Economic Survey*, 1965. Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, Division industrielle, Ottawa.

1970a *Les trappeurs de l'île Banks: économie et écologie d'une communauté esquimaude*. Thèse inédite de doctorat en géographie. Université de Colombie-Britannique, Vancouver.

1970b *The Use of Snowmobiles for Trapping on Banks Island, N.W.T.* Communication présentée à la 69e réunion annuelle de l'American Anthropological Association. San Diego (Cal.), le 19 novembre 1970.

Vallee, F. G.
1962 *Kabloona and Eskimo in the Central Keewatin.* Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, Centre de la coordination et de la recherche du développement du Nord, NCRC-62-2, Ottawa.

Wadel, Cato
1969 *Marginal Adaptation and Modernization in Newfoundland.* Newfoundland Social and Economic Studies no. 7. Institute of Social and Economic Research, Université Memorial de Terre-Neuve, Saint-Jean (T.-N.).

Watkins, M. H.
1963 "A Staple Theory of Economic Growth". *Canadian Journal of Economics and Political Science*, 29 (2): 141-158.

Zaslow, Morris
1948 *A History of Transportation and Development of the Mackenzie Basin from 1871 to 1921.* Thèse inédite de maîtrise en histoire. Université de Toronto, Toronto.